



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15081 – 7 F

SAMEDI 24 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Soldats perdus au Nicaragua

LONGTEMPS déchiré par une guerre civile particulièrement horrible, le Nicaragua ne vit toujours pas en paix. Des rebelles viennent d'attaquer la ville d'Esteli et s'en sont emparée, avant d'être chassés par les soldats gouvernementaux obéissant aux ordres de la présidente légalement élue du pays, Violeta Chamorro. La situation dans cette zone montagneuse, proche du Honduras, traditionnellement mal contrôlée par le pouvoir central, reste confuse.

Ces « rebelles » constituent un curieux amalgame de soldats perdus. Dans leurs rangs, on trouve aussi bien d'anciens sandinistes, dont l'idéologie d'origine dérive du marxisme révolutionnaire, que ceux qui les ont le plus férocement combattus et qu'on appelle pour cette raison des « contras ». Cette alliance a déjà de quoi surprendre. Mais les choses se compliquent encore quand on sait que les officiers de l'armée régulière chargés de reprendre Esteli sont tous... sandinistes. Mme Chamorro a laissé pratiquement intacte, en effet, l'institution militaire du régime précédent.

LES soldats dépêchés sur place ont donc dû tirer sur leurs anciens camarades. Une ville de 150 000 habitants a ainsi été le théâtre de vifs combats qui ont déjà fait une cinquantaine de morts. L'armée gouvernementale, qui dispose de véhicules blindés et d'hélicoptères, a mis deux jours à venir à bout de 150 « rebelles », qui ne semblaient pourtant pas très bien équipés.

Il s'agit du plus grave défi qu'ait eu à relever Mme Chamorro depuis son arrivée au pouvoir. La présidente nicaraguayenne a jusqu'à présent surmonté les difficultés de tous ordres qu'elle a rencontrées. Il lui faut reconstruire un pays saigné à blanc par des années de dictature. La famille Somoza a longtemps exercé un pouvoir discrétionnaire. La fuite sans gloire d'Anastasio Somoza en 1979 a été suivie par onze années de mauvaise administration sandiniste. L'une des tâches de la présidente est d'offrir une réinsertion sociale aux anciens combattants des deux camps.

APRÈS le rétablissement de la démocratie consécutif aux élections de février 1990, le problème le plus aigu a été, le statut des terres appartenant aux anciens grands propriétaires et qui avaient été confisquées. La solution choisie, trop timide, marquée par beaucoup d'anarchie et de lenteur, a mécontenté tout le monde.

Les « rebelles » qui ont attaqué Esteli souhaitaient, à leur manière, rappeler qu'ils n'ont, pour la plupart, jamais bénéficié des promesses faites. Ils se sont retirés en pillant les banques de la ville. Ce qui se passe dans le nord du Nicaragua relève ainsi autant du grand banditisme que de la politique. Mais ce pays ravagé se serait bien passé de cette nouvelle péripétie.



M 0147 - 0724 0 - 7,00 F

Après avoir subi une défaite aux Communes

John Major sollicite un vote de confiance

La Chambre des communes devait se prononcer, vendredi 23 juillet, sur une motion de confiance déposée par le premier ministre, John Major, après la défaite qu'il a enregistrée la veille, lors d'un vote sur le volet social du traité de Maastricht. Un nouvel échec provoquerait des élections générales. Mais une telle issue semblait peu probable : le parti tory se trouvant au plus bas de sa cote de popularité, les députés « eurosceptiques » étaient enclins à serrer les rangs autour de M. Major.

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement britannique se trouve plongé dans une crise majeure, la plus grave depuis que le Parti conservateur est revenu au pouvoir, en 1979. Depuis cette date, aucun premier ministre tory n'a été contesté par ses propres troupes, au point d'être obligé de les placer au pied du mur, comme vient de le faire John Major, en déposant une motion de confiance devant la Chambre des communes. Une défaite, vendredi, entraînerait *immanquablement des* élections générales, que le Parti conservateur aurait toutes les chances de perdre, compte tenu de sa faible cote de popularité dans les sondages. Une telle issue paraissait toutefois peu probable. C'est pour cela que M. Major a choisi cette *« option thermonucléaire »*, selon le mot d'un ministre, ce quitte ou double qui, pour établir un parallèle français, revient à engager la responsabilité du gouvernement devant le Parlement.

S'il gagne, le texte du traité européen signé par la Grande-Bretagne à Maastricht – avec ses clauses d'exemption, notamment concernant le volet social – pourra être considéré comme définitivement ratifié.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 3

Relèvement des taux d'intérêt à court terme

Des mesures sont prises pour défendre le franc

Les autorités monétaires françaises ont pris des mesures extrêmement vigoureuses, vendredi matin 23 juillet, pour tenter d'enrayer la nouvelle crise du franc. Les taux d'intérêt à court terme ont été brutalement relevés, de 7,75 % à 10 %. Au même moment, la France et l'Allemagne ont publié un communiqué commun affirmant leur détermination à défendre le taux de change actuel entre le franc et le deutschemark, dans le cadre du système monétaire européen (SME).

La France a choisi, vendredi 23 juillet, comme elle l'avait fait le 23 septembre et le 5 janvier, de frapper fort afin de déjouer la spéculation contre le franc : relèvement des taux d'intérêt à court terme, communiqué commun franco-allemand. La veille, de forts courants de ventes du franc avaient contraint la Banque de France et la Bundesbank à engager des montants très importants pour soutenir le franc. Celui-ci est affaibli depuis la première semaine de juillet, lors de la publication d'une note de l'INSEE pessimiste sur le niveau de l'activité en France. A l'étranger, de nombreux opérateurs tablent sur une sortie du franc du SME, malgré les pertes qu'ils avaient subies lors des deux précédentes crises, en septembre 1992 et en décembre-janvier. Cette crise du SME a amené les banques centrales danoise et belge à relever leurs taux. Vendredi, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a réaffirmé, dans une déclaration au *Monde*, que la priorité du gouvernement était de défendre la parité actuelle du franc. Edouard Balladur avait récemment averti, dans un entretien au *Figaro*, que s'il fallait dévaluer, *« il faudrait tout d'abord changer de premier ministre »*.

Lire nos informations et l'article de FRANÇOIS RENARD page 19

Ex-président de Montedison

Raul Gardini s'est suicidé à Milan

L'homme d'affaires italien Raul Gardini, soixante ans, ancien président du groupe Ferruzzi-Montedison, le deuxième groupe privé italien, s'est suicidé, vendredi matin 23 juillet, d'une balle de revolver à son domicile milanais. Sa mort intervient au lendemain des déclarations à la justice de Giuseppe Garofano, ancien président de Montedison, accusant Gardini et son beau-frère Carlo Sama, d'avoir constitué une caisse noire qui permettait de verser des pots-de-vin aux partis politiques. Garofano, qui avait été arrêté en Suisse, il y a deux semaines et extradé vers l'Italie, est accusé d'avoir illégalement financé la campagne électorale de la démocratie chrétienne, en 1990.

La suicide de Raul Gardini intervient trois jours après celui de Gabriele Cagliari, l'ancien président de l'ENI, accusé lui aussi de corruption, et qui avait été incarcéré pendant cent trente-quatre jours.

Lire page 24 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

L'Allemagne en désarroi

Les agressions xénophobes provoquent une profonde crise morale

par Luc Rosenzweig

Quatre cents agressions racistes perpétrées pendant le seul mois de mai, cinq morts et quatre-vingt-seize blessés : tel est le bilan que vient de publier le ministère de l'intérieur à Bonn.

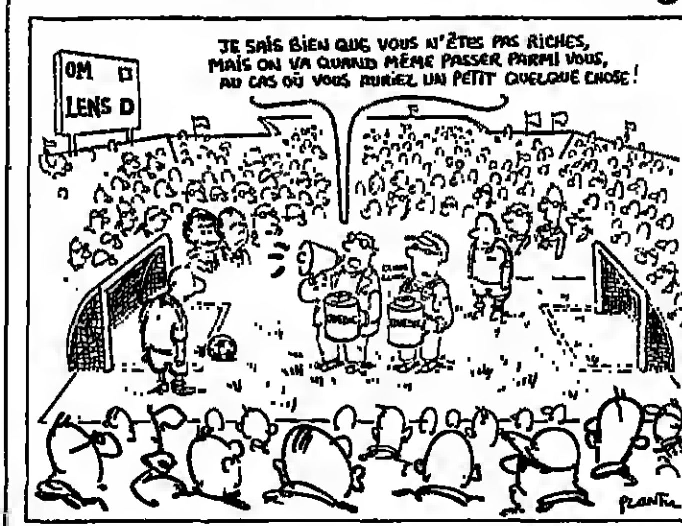
En dépit de la mobilisation policière et judiciaire visant à mettre fin aux activités des groupes néo-nazis – plusieurs d'entre eux ont été interdits ces dernières semaines, – les autorités, fédérales comme régionales, semblent impuissantes à faire cesser définitivement ces violences désastreuses pour l'image de l'Allemagne. Il n'est pas de jour sans tentative d'incendie sur des maisons habitées par des étrangers, et il ne peut être exclu que se répètent les drames de Mölln et de Solingen, où l'on vit des femmes et des fillettes turques périr dans les flammes.

A la veille du repos estival – scrupuleusement respecté outre-Rhin par la classe politique, chancelier en tête, – les responsables de la vie publique s'interrogent sur cet *annus horribilis* qui a vu l'Allemagne s'enfoncer dans une triple crise : économique bien sûr, car le pays n'échappe pas à la récession, mais surtout morale et de leadership. A la différence d'autres pays européens comme la France, l'Italie ou l'Espagne, la « question morale » ne se résume pas en Allemagne à la mise en cause d'une classe politique empêtrée dans des « affaires ».

Dans ce domaine, grâce à une presse fouineuse et impitoyable, le « ménage » est régulièrement effectué à un stade précoce, évitant la gangrène généralisée des institutions majeures du pays.

Lire la suite page 6

Accord sur l'assurance-chômage



Lire page 18 l'article d'ALAIN LEBAUBE

Un entretien avec Eric de Montgolfier

« Comment faire accepter la justice aux petits si les gros lui échappent ? » demande le procureur de Valenciennes en défendant son « éthique judiciaire »

Après la remise en liberté sous contrôle judiciaire de Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'Olympique de Marseille, Eric de Montgolfier, procureur de la République à Valenciennes, tire des leçons, pour le fonctionnement de la justice, de l'affaire OM-Valenciennes dans un entretien au « Monde ».

« Le 25 juin, quand l'instruction de l'affaire Valenciennes-Marseille s'est accélérée, vous vous disiez déterminé à « aller jusqu'au bout » et vous ajoutiez : « Ce serait une pauvre justice que celle qui s'arrêterait au corrompu. » Après les dénégations de Jean-Pierre Bernès lors de la confrontation générale, puis sa mise en liberté malgré les réquisitions contraires du ministère public, n'avez-vous pas un sentiment d'échec ? Ne serez-vous pas obligés de vous contenter des corrompus, sans les corrupteurs ?

– Non. Sauf erreur de ma part, Jean-Jacques Eydelie appartient plutôt au camp des corrupteurs qu'à celui des corrompus. Ni la confrontation générale ni l'arrêt de la chambre d'accusation ne me posent de problèmes. On a décidé avec le juge d'aller jusqu'au bout. Le bout n'est pas là, on ne va donc pas s'arrêter avant.

– Mais l'évolution récente de l'instruction ne suggère-t-elle pas une autocritique sur la stratégie que vous avez choisie ? N'avez-vous pas pris le risque de désigner des cibles – les dirigeants de l'OM et, plus précisément, Bernard Tapie – qui ne seront peut-être pas au rendez-vous, quand l'instruction sera terminée ?

– Les cibles ont-elles été désignées ou se sont-elles autodésignées ? J'ai plutôt le sentiment que la seconde version est la bonne. Je n'ai pas choisi la cible : beaucoup se sont mis d'eux-mêmes sur le devant de la scène. Je n'ai pas de sentiment d'angoisse devant le futur.

Propos recueillis par JÉRÔME FENOGLIO et EDWY PLENEL

Lire la suite et nos informations page 8

Dérapages policiers

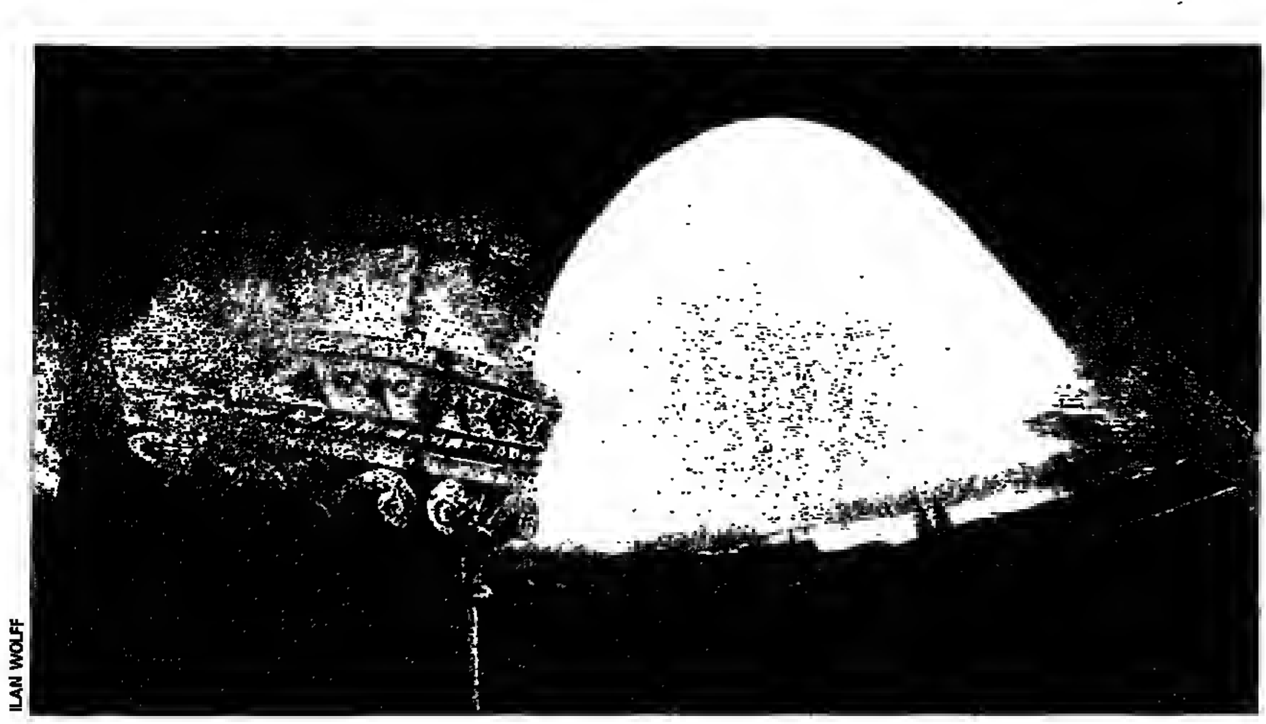
Une chronique des petites « bavures » au quotidien révèle l'accumulation récente de violences illégitimes, de dérapages policiers et de mésaventures ordinaires subis par des citoyens. Au point que le préfet de police de Paris vient d'adresser un sévère rappel à l'ordre, mercredi 21 juillet, aux vingt mille policiers placés sous son autorité.

Lire page 9 l'article d'ERICH INCIYAN

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SUR LA ROUTE DES CROISADES

par Jean-Claude Guillebaud



ILAN WOLFF

... On entend le tumulte jouisseur de Budapest.

5. – Budapest les cavaliers assagis

Sur cette route vers l'Orient, je rencontre maintenant d'inimaginables veilleurs. Des « portcurs de mémoires » qui ne s'étonnent pas de me voir venir. Le vieux monsieur qui m'accueille dans son appartement de la rue du Musée, à Budapest, évnque, cnmme si c'était hier, la brutale irruption des croisés, en 1096, dans l'immense puszta (plaine) hongroise. Celle qui commence aujourd'hui aux portes de Vienne. L'appartement est sombre, encombré de cartes et de vieux vnlumes enluminés. Dehors, on entend le tumulte jouisseur de Budapest, précipitée depuis la chute du communisme dans une sorte de *« mnvida »* hongroise. Lnrsqu'on en vient à ces questions d'itinéraire – ohsédantes pour moi –, György Gyöffy, spécialiste d'bistoire médiévale, lève uo sourcil amusé.

Il pose à plat sur son bureau un papier surprenant qu'il commente aussitôt en latin, un peu surpris que j'aie tant de mal à le suivre. Ce document hnngrois est un relevé cartographique précis de la route vers Jérusalem. Il date de 1040, soit un demi-siècle avant le départ de la première Croisade. La précision du tracé est aussi remarquahle que les nntations pratiques qui l'accompagneot. De châteao en cbâteau, les étapes sont minutieusement indiquées. Avec la distance et la durée probable du trajet. Deux jours de marche ici, trois journées là...

Cette fameuse *« voie vers Jérusolem »* dont parlent confusément les cbrnniques médiévales, celle-là même qu'ont repris les croisés, la voilà enfin clairement détaillée. C'est un peu comme si une pièce maîtresse s'ajoutait à mon enquête. A lui tout seul, ce tracé de 1040 témoigne de la régularité et de l'ampleur des pèlerinages qui précédèrent les Croisades. Et qui les expliquent. Les pèlerinages qui saluèrent le *« passage de l'on mil »*, par exemple. Mais aussi celui, bieo plus coosidérahle, qui marqua à l'approcbe de l'ao 1037 le millième anoiversaire de la mort du Christ. Le chroniqueur chrétieo Raoul Glaber évoque cette migratioo fabuleuse. *« Une foule innombrable,* écrit-il, *se mit à converger du monde entier vers le sépulcre du Sauveur, à Jérusalem. Persomne ouparavant n'auroit pu imaginer une offluence telle que nul siècle passé n'en ovolt vu de semblable. »* Et il oote encore plus loin, eo usaot d'une belle métaphore : *« Toutes ces nations oplatissoient lo route de l'Orient par où il doit orriver, pulsque toutes les notions dolvent morcher à sa rencontre. »*

Des révoltes païennes, des violences fétichistes, troubleront le poys pendont quelque temps

L'accent apocalyptique de ces chroniques d'époque iodique assez bien la place ceotrale qu'occupaient dans l'imaginaire Européen les « deux Jérusalem », celle d'ici bas et l'autre, souvent coofondues par des peuples qui o'avaieot pas ootre rationalisme. En revancbe, la rigueur topographique du documeot que j'ai sous les yeux est inattendue. A l'instar de la route vers Compostelle, ce long chemin vers la Terre sainte au tout début do millénaire est donc mieux balisé, organisé, fléché, qu'on ne l'imagioe. Et il l'est, en Hongrie, plus efficacement que oulle part ailleurs. Pourquoi ? Parce que le pouvoir royal y est plus centralisé qu'il ne l'est dans les pays d'Occident, morcelés par la féodalité. La route elle-même est juridiquement considérée comme faisant partie du « dnmaine » régalien. Elle échappe aux empiétements des pouvoirs locaux.

C'est une route sûre.

Soixante années après ces grands pèlerinages, les armées franques ne partaient donc pas vers l'ioconnu. György Gyöffy, comme pour mieux m'en convaincre, cite encore les recueils de textes latins qu'il a lui-même rassemblés et commentés. On y trouve, par exemple, la correspondance entre Godefroi de Bouillon et le roi de Hongrie, puis celle de ce dernier avec le pape Urbain II. Toutes ces lettres concernent la préparation de la première Croisade.

A priori, pourtant, cette Croisade a tout lieu d'inquiéter les Hoogrois. En août-septembre 1096, ce ne soot plus seulement des pèlerins escortés par des prêtres qui *« aplotissent lo route de l'Orient »*. Ce sont des armées en campagne. Elles oot avancé implacahlement le long du Danube, à raison de trente-cioq kilomètres par jour. Les voilà aux frontières nuest du pays. Le roi de Hnngrie lui-même les y attend.

Avec sa propre armée.

La rencontre avec les émissaires qu'il a envoyés a d'abord lieu sur le pont de Tollenburg (l'actuel Tullin, près de Vienne.) A l'époque, les frontières de la Hongrie englobaient une partie de l'Autriche d'aujourd'bui. Près de ce pont où je suis passé, entre le Danube et la rivière Letha, s'étend une zone de lacs et de marécages qui forme comme un glacis. Elle est surveillée, dans sa partie sud, par uo château hoogrois de rondios et torchis qui constitue en quelque sorte le « poste-frontière » : le château de Soproo (Ciperon). La ville actuelle a gardé ce nom. Uo château est toujours là.

Venant des vertes vallées des Ardennes, Godefroi de Bouilloo, que le roi coovie eo sa citadelle, s'atteodait peut-être à y trouver l'un de ces *« barbares magyars »* que la légende fait descendre d'Attila. Un roi guerrier, ardent cavalier et cbef de tribu polygame, venu, à brides abattues, des cnnfins de l'Asie Mioeure. Si tel était le cas, on peut devioer sa surprise. Le rni Coloman Beauclerc qui règne alors sur la Hoogrie n'est autre que l'ancien évêque de Bibar (aujourd'bui ville roumaine), qui a dut attendre une dispense du pape pour mooter sur le trôoe. Petit homme sans élégaoce et, dit-on, à moitié borgne, c'est un « prince intellectuel » comme il y en a peu en Europe. Les cbroniques magyares (notammeot la *Gesta Hungarorum* de Simoo Kézai's) assurent qu'il était *« le roi le plus érudit du monde »*. Le surnnm que lui ont donné ses sujets est, à lui seul, un portrait. Oo l'appelle *Kõnives*, ce qui signifie le bibliopbile, l'amateur de livre ou, plus familièrement, le « bouquioeur ».

En 1096, Coloman vient tout juste de mooter sur le trône. Il a bérité d'un royaume parfaitement en ordre. Il est vrai que soo prédécesseur Ladislas Ier fut un des très graods rois de l'histoire bongroise que l'Eglise canonisera. Ladislas, profitant de l'affaiblissement de l'Empire byzaotin menacé par les Turcs, avait même réussi uo « coup » de politique étrangère en établissant l'autorité de la Hongrie sur la Croatie et la Dalmatie en proie aux guerres etboiques (déjà !). Faisant cela, il donnait à la Hongrie ce cadeau royal : un accès à la mer.

Cnloman, à la différence de Ladislas, n'est pas un roi guerrier, mais un mooarque rompu à l'étude et aux exercices de l'esprit (ce qui ne l'empècbera pas d'user d'une cruauté très shakespearienne eo faisant crever les yeux de son frère Almos, qui convoite le trône). Il n'entreprendra pas de conquêtes, mais prendra quelques décisinns qui vont carrément à rèbours de l'air du temps. Celle-ci, par exemple, hardiment « progressiste » : il interdit que l'on persécute dorénavant les sorciers et sorcières. Pour une raison bien simple, dit-il : les snrciers n'existeot pas.

La mesure n'est pas seulement clairvoyante en ces temps de superstitions et de magie. Elle accompagne la grande mue historique qu'est en train d'accomplir le pays depuis quatre-vingt-dix années (ce qui est court) : la conversion des Magyars au cbristianisme. Colomao, ce descendant des cavaliers de la steppe deveou prélat dévoué et moderniste, est la vivante image d'uoe extraordinaire métamorphose. C'est le roi Vaïk, rehaptisé saint Etienne, qui avait snlennellement pris le tournant en épousaot la foi cbrétienne vers l'an 1001. Cette conversioo ouvrait aux pèlerins d'Europe la route terrestre vers Jérusalem, qui traverse nécessairement la puszta. Elle explique l'installation subséquente d'une manière de lngistique hôtelière d'un bout à l'autre du pays. Bien entendu, le geste d'Etienne n'allait pas sans arrière-pensées politiques. Menacés par les Germaios sur la frootière ouest depuis le désastre d'Augsbourg (955), les Hongrois quêtaient ouvertemeot l'appui de Rome. Ou de Byzance.

Il n'empêche. Le passage progressif du pays tout eotier sous le giroo de la foi chrétienne, c'est une immense transmutatioo culturelle, politique, architecturale même (le pays se couvre d'églises romanes) qui mettra plusieurs siècles à s'accomplir tout à fait. Les batailleuses trihus magyares apparentées aux Huos ne s'assagiront pas du jour au lendemain par la seule vertu pacificatrice des caotiques grégoriens qu'elles apprennent à psalmodier. Des révnltes païennes, des vinlences féticbistes, troubleront le pays pendant quelque temps. De façon sporadique. Mais tenace.

Lorsqu'ils parlent aujourd'hui de leur intégratinn à l'Europe et à la démocratie (cette *« étrange religion »*, assurément), les Hongrois expriment-ils quelque chnse de hien différent ? Un spécialiste des relations internationales durant le haut Moyen Age, Jòzef Laszlovsky, m'a fait une réflexion qui mérite d'être entendue : *« Au fond, les Hongrois sont lo seule nation d'origine nomade qui soit devenue, en tont que telle, partie intégrante de l'Europe. »*

Godefroi de Bouillon, le pieux seigneur des Ardeones lotbariogiennes, s'avance donc, ce jonr-là, à la rencootre de Coloman le « roi hibliophile ». Un petit détachemeot de deux ceots cavaliers francs l'escorte jusqu'à Sopron. Entre les deux armées coule le Danube. Colomao a déjà, comme on dit, *« arrêté une politique »*. Au sujet des Croisades, il vieot de faire – quatre mois auparavant – une expérience désastreuse. Les foules mystiques de Gautier Sans Avoir et celles du moine Pierre l'Ermite, à qui il avait ouvert les portes du pays, s'y sont livrées à des pillages. Puis à des violences. Puis à des attaques en règle. C'est la pauvreté de ces croisés-là, leur inorganisation et les difficultès de ravitaillement sur des marchés fermant leurs étals devant eux qui sont à l'nrigine des « dérapages ». A l'autre bout du pays, près de la forteresse de Semlin (actuel Zemoun, dans la banlieue de Belgrade) qui fait office de « poste de snrtie », les violeoces ont dégénéré. Semlin a été prise d'assaut et de nombreux Hoogrnis massacrés, 4 000 selno certaines sources. Coloman a dû envoyer son armée pour déloger les Francs, les châtier sévèrement et les chasser de l'autre côté de la frontière.

Les troupes en déroute de Pierre l'Ermite nnt dû traverser la rivière Save accrochées à des troncs d'arhres, en grappes autnur de harques sommaires, poussant devant eux, dans un indescriptible désordre, le bétail subtilisé aux Hongrois. Cette même rivière Save qui fut l'un des lieux stratégiqnes de la guerre serbo-croate de 1991.

Un peu plus tard, les bandes conduites par les princes-pillards allemands se soot présentées à leur tour aux frootières de l'onest et du nord. Elles arrivaient précédées des rumeurs de pogroms commis par elles dans la vallée du Rhin. Coloman, sans bésiter, leur a refusé le passage. Les deux premières expériences lui suffisaieot. Les Allemands ont protesté baut et fort, menacé et même exécuté un Hongrois, parent du roi... De part et d'autre, on a fini par preodre les armes et deux batailles distinctes oot eu lieu, que me raconte, carte en main, Ilona Jonas, médiéviste de la faculté des lettres de Budapest. Ces hatailles oot duré plusienrs semaines. Au nord-ouest, les bandes de Volkmar et de Gottschalk, qui, passant par la Bohême, avaient massacré les juifs de Prague, ont été écrasées près du châteao hongrois de Nitra (sur le territoire de l'ex-Tchécoslovaquie). Près du pont de Tollenbourg, ce sont les bommes du baron Emich de Leisingen qui, au même mnment, ont été défaits et refoulés.

C'était au mois d'anût 1096. Au moment précis où là-bas, entre Bouillon et Cologne, les armées franques régulières se mettaient en route. La rencontre fameuse entre Godefroi qni les conduit et Colnman « le bouqnineur » a lieu vers le 10 septembre de ce même été. Les armées du duc de Basse-Lotharingie nnt donc mis exactement vingt-cinq jours pour couvrir la distance entre Bouillnn et la frontière bongroise.

Que va faire Coloman ?

Cette interminoble « chevouchée du soupçon » s'ochève à l'extrémité sud du pays

Quelles que soient sa méfiance et ses préventions, le Hongrois ne peut refuser l'entrée de soo pays à ce seigneur trés chrétien cooduisant une armée disciplinée. Ce serait trahir la chrétienté et offenser le pape de Rome. Et, d'ailleurs, le pourrait-il ? La puissance manifeste de ce « corps expéditionnaire » qui regroupe cette fois la fine fleur de la chevalerie lorraine et allemande peut donner à réfléchir. Les cinq mille cavaliers et trente mille « piétons » que Godefroi a laissés près dn Danube, tous armés et bannières déployées, forment une colonne qui s'étire sur plusieurs kilomètres. Après des embrassades ostentatoires eotre Godefroi et Coloman, soivies par une semaine entière d'âpres oégociations, un accord est trouvé. C'est un petit chef-d'œuvre d'habileté tactique et diplomatique.

Il est coovenu que Godefroi pourra traverser librement la Hongrie et s'y ravitailler sur les marchés. Mais il empruntera la rive gauche du Danahe pendant que, sur la rive droite, l'armée hongroise « l'escortera » d'un bout à l'autre et le surveillera, cela va sans dire. En outre, Godefroi fera annoncer dans toute son armée que le moindre pillage sera immédiatemeot puni de mort. Pour plus de garantie encore, Coloman demande à Godefroi de Bouilloo de lui confier soo frère Baudouin de Boulogne pendant la durée du périple. A titre d'iovité de la cour bongroise, bieo sûr.

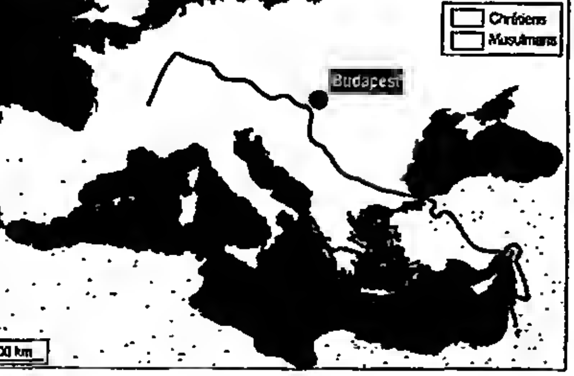
Et d'ntage.

Quel romancier, quel metteur en scène, aurait imaginé cette scène prodigieuse ? Les deux seigneurs chrétiens, le Fraoc et le Magyar, cbemioant de concert le long du Danube, chacun sur une rive, en ce début d'automne balkanique. On entend le cliquetis des armures et le lourd piétinement des cavaliers. Dans un camp comme dans l'autre, les « piétoos » avaoceot en colonnes sur ces « voies sur berge » qui ressemblent alors à nos chemins de halage. Cette traversée dn pays représente environ 550 kilomètres. On peut subodorer qu'elle a pris environ quinze jours.

C'est long.

Cette interminable « chevauchée du soupçon » s'achève, à l'extrémité sud du pays, sur une scène plus romanesqne encore. Lorsqu'ils arrivent sous les remparts de la forteresse de Semlin (Zemoun), après que Coloman eut offert à Godefroi un baiser de paix et d'adieu, les chevaliers francs découvrent un spectacle glaçaot. Les déponilles des « pèlerins » de Gautier Sans Avoir, qui ont été décimés par les Hongrois quatre mois auparavant, soot eocore accrochées aux murailles. Elles y ont été laissées volontairement.

Comme noe ultime mise eo garde. ■



HONGRIE

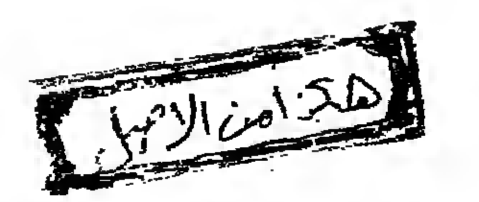
La Hongrie a été dévostée durant l'été 1096 par les foules des « croisodes populoires ». A l'arrivée des ormées franques « officielles » de Godefroi de Bouillon, le roi Colomon négocie les conditions dons lesquelles celles-ci pourront traverser son territoire.

On m'explique, à Budapest, que ce virage spirituel pris par le roi Etienoe avait une autre signification, hien plus passionnante eocore. Elle entre directement en résonance avec l'actualité de 1993. En devenant chrétienne, la Hongrie, dit-on, s'intégrait à l'Europe. Elle signait à sa façon le « traité de Maastricht » de l'époque. L'historien hongrois Istvan Lázár exprime joliment cette idée : *« Les Hongrois, épuisés et décimés par des combats incessants, doivent s'établir enfin ou milieu des peuples prospères, à l'intérieur des frontières de l'Europe chrétienne. Ou alors ils seront détruits. C'est ainsi que nous sommes devenus membres de l'Eurnpe en acceptant son étrange religion. »*

La sécurité et la prospérité, en somme, valaient bien une messe... Et justifiaient que l'on renonce à une partie de ce qu'on appellerait maintenant « l'ideotité magyare ». Frappant à la porte de la chrétienté, les cavaliers fourbus venus deux siècles auparavant des confins de l'Asie Mineure réclamaient leur part de bonbeur temporel. L'hymne natiooal hongrois, qui est une « adresse » à Arpad, le roi fondateur, porte aujourd'bui encore la trace de cette aspiratioo :

« Aux Carpathes sur ton conseil
Nos aïeux osèrent s'étendre.
Quelle belle place ou soleil
Tu nous aidas à prendre ! »

PROCHAIN ÉPISODE : SOFIA (BULGARIE), L'HOMME SE NOURRIT DE PAIN



ROISADES



La Hongrie a été dévastée durant l'été 1096 par les foules des « croisades populaires ». A l'arrivée des armées franques « officielles » de Godefroi de Bouillon, le roi Coloman négocie les conditions dans lesquelles celles-ci pourront traverser son territoire.

ÉTRANGER

En raison de la poursuite des bombardements serbes sur Sarajevo

La reprise des négociations de Genève est reportée à dimanche

Les négociations sur la Bosnie dont on espérait la reprise vendredi, avec la participation du président Alija Izetbegovic, ont été reportées à dimanche, à la demande de ce dernier, en raison notamment des violents bombardements dont Sarajevo a été la cible jeudi.

Dans un communiqué officiel, les médiateurs David Owen et Thorvald Stoltenberg ont déclaré que les parties attendues aux pourparlers *« ont accepté cette nouvelle date »*. Réaffirmant une position précédemment exprimée par M. Izetbegovic, le vice-président bosniaque Ejup Ganic avait écarté une participation de la partie musulmane à une réunion dès vendredi, en raison de l'offensive des forces serbes, notamment sur Sarajevo : *« Il y a actuellement des offensives de grande envergure contre Sarajevo, Gorazde et Brcko. Nous sommes là pour faire face à la crise. Les parents ne laissent pas les enfants seuls quand la maison brûle. Compte tenu de la situation actuelle, nous n'avons pas le droit d'aller à Genève demain »*, a-t-il dit.

Si les Serbes faisaient taire leurs canons, le président Izetbegovic prendrait la tête de la délégation bosniaque à Genève *« dans deux ou trois jours »*, a indiqué M. Ganic. Les Croates de Bosnie avaient de leur côté obéi jeudi à une autre des conditions mises par M. Izetbegovic à sa participation : ils ont en effet autorisé les convois du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies à ravitailler les régions centrales de la Bosnie.

Mais Sarajevo a subi jeudi ses pires bombardements depuis plusieurs semaines. Ils auraient fait au moins sept morts et trente-huit blessés. Les Serbes ont bombardé le centre-ville à partir des hauteurs surplombant la capitale assiégée depuis seize mois.

Dans une déclaration, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné *« l'offensive menée par les Serbes de Bosnie sur le mont Igman, qui vise à isoler davantage Sarajevo »*. Le Conseil de sécurité n'annonce toutefois aucune mesure. Selon une formule désormais rituelle, il ajoute que *« toutes les options sont ouvertes »* et qu'il n'en écarte aucune.

A Washington, après le très mauvais effet produit par les déclarations du secrétaire d'Etat Warren Christopher la veille (*le Monde* du 23 juillet) sur le non-engagement américain dans cette crise, le président Bill Clinton a démenti jeudi que les Etats-Unis *« aient abandonné »* en Bosnie. *« Nous nous sommes totalement impliqués dans le processus de Genève, et si le gouvernement bosniaque signe de son plein gré un accord nous avons bien souligné que nous participerions à sa mise en vigueur »*, a-t-il notamment déclaré.

Les combats font toujours rage en Bosnie centrale où l'armée bosniaque a pris le contrôle de la plus grande partie de la ville de Bugojno, comme l'a annoncé le Conseil de défense croate (HVO). *« Les Musulmans contrôlent la plus grande partie du centre-ville et expulsent les Croates qui y vivent »*, a déclaré Vaso Vegar, porte-parole du HVO. La FORPRONU a pour sa part signalé que des renforts de l'armée régulière croate étaient venus épauler le HVO en Bosnie. – *(AFP, AP, Reuter.)*

La Krajina selon M. Tchourkine

« La Krajina sera un Etat dans l'Etat. Tel sera le résultat des négociations », a déclaré Vitaly Tchourkine, l'émissaire du président russe dans l'ex-Yougoslavie, à un journal croate publié jeudi 22 juillet. Cette déclaration pour le moins partiale, faite alors qu'ont lieu de difficiles discussions entre les autorités de Zagreb et les indépendantistes serbes de Croatie, a naturellement provoqué la *colère des premières*.

Le vice-ministre croate des affaires étrangères, Ivo Sanader, a transmis à l'ambassade de Russie la *« profonde préoccupation »* de son gouvernement. Il a estimé que les déclarations de M. Tchourkine, *« tout à fait inacceptables »*, constituent *« un quasi-sabordage des négociations »* et *« une ingérence dans les affaires intérieures de la République de Croatie »*.

D'autre part, le Parlement russe a voté jeudi à l'unanimité une adresse à la communauté internationale demandant la levée des sanctions économiques contre la Serbie et le Monténégro et le déblocage d'une *« aide d'urgence »* en leur faveur. Le Parlement a justifié ce vote par le fait que, selon lui, Serbie et Monténégro ne participent pas actuellement aux affrontements en Bosnie. – *(AFP.)*

Grande-Bretagne : M. Major sollicite un vote de confiance

Suite de la première page

Il restera alors à attendre le jugement de la Haute Cour, qui doit se prononcer sur le recours juridique déposé par Lord Rees-Mogg (*le Monde* du 21 juillet).

S'il perd, a souligné Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, le gouvernement démissionnera, obligeant la reine Elizabeth à convoquer de nouvelles élections parlementaires. Cette mise au point de M. Clarke est très significative : rien n'obligeait M. Major à placer la barre aussi haut. En cas de défaite, la souveraine pourrait fort bien appeler un nouveau premier ministre au 10, Downing street.

Mais le fait de brandir la menace d'une démission du gouvernement devrait permettre à M. Major de rallier la plupart des rebelles qui ont fait défection au cours des votes de jeudi. Compte tenu de l'image des conservateurs dans le pays, quel parlementaire tory serait assez *inconscient pour remettre en* jeu son mandat ? La récente défaite électorale de Newbury, la probable défaite de Christchurch, le 29 juillet, ont fait réfléchir plus d'un « eurosceptique ».

Une extrême tension

Il n'empêche que ceux-ci peuvent se targuer d'une victoire inespérée, même si elle est purement symbolique et éphémère. La journée de jeudi s'est déroulée dans une atmosphère d'extrême tension dans le palais de Westminster, le gouvernement utilisant de multiples moyens de pression pour dissuader les « eurorebelles » de faire cause commune avec l'opposition. M. Major n'a pas hésité à qualifier de *« cynique et sans scrupules »* l'attitude des parlementaires conservateurs qui choisiraient de voter en faveur de l'amendement déposé par le parti travailliste.

Les Communes se sont, en effet, prononcées à deux reprises : un premier vote a eu lieu sur le projet d'amendement du Labour demandant l'inclusion du volet social du traité de Maastricht dans le texte signé par la Grande-Bretagne. A la surprise générale, le résultat fut de 317 voix pour et 317 voix contre.

Betty Boothroyd, le *« speaker »* de la Chambre (bien que membre du groupe travailliste), se fondant sur des précédents historiques, a estimé de son devoir de faire pencher la balance en faveur du gouvernement, et l'amendement fut repoussé par 318 voix contre 317. Mais la motion du gouvernement sur le chapitre social fut ensuite rejetée par 324 voix contre 316. Ces résultats signifient que 15 parlementaires conservateurs ont voté en faveur du texte du Labour et que 23 se sont prononcés contre le gouvernement. Vendredi, les Communes devaient de nouveau se prononcer en deux temps : d'abord sur un amendement du Labour sur le « chapitre social » visant à modifier la motion de confiance du gouvernement, ensuite sur le texte de la motion elle-même.

L'ambiguïté du texte gouvernemental – il s'agit d'une motion de confiance qui fait explicitement référence à l'adoption du protocole sur les dispositions sociales du traité de Maastricht – pourrait cependant entraîner plusieurs « eurosceptiques » à maintenir malgré tout leur opposition. Pour cette raison au moins, un certain degré d'incertitude n'était pas totalement dissipé, vendredi matin, à quelques heures du scrutin.

Si le premier ministre l'emporte, la page n'en sera pas tournée pour autant. John Major vient de subir une humiliante défaite, à l'initiative de l'aile anti-européenne du parti conservateur. Son autorité, déjà largement entamée par les échecs les et déconvenues politiques de ces derniers mois, va être davantage affaiblie par les résultats sans doute défavorables de l'élection partielle de Christchurch.

Enfin, la question européenne a provoqué des divisions sans précédent au sein du parti tory et il est probable que le congrès conservateur, qui aura lieu en octobre, leur servira de caisse de résonance : à cette occasion, c'est la question même du maintien en fonctions de John Major qui pourrait bien être posée.

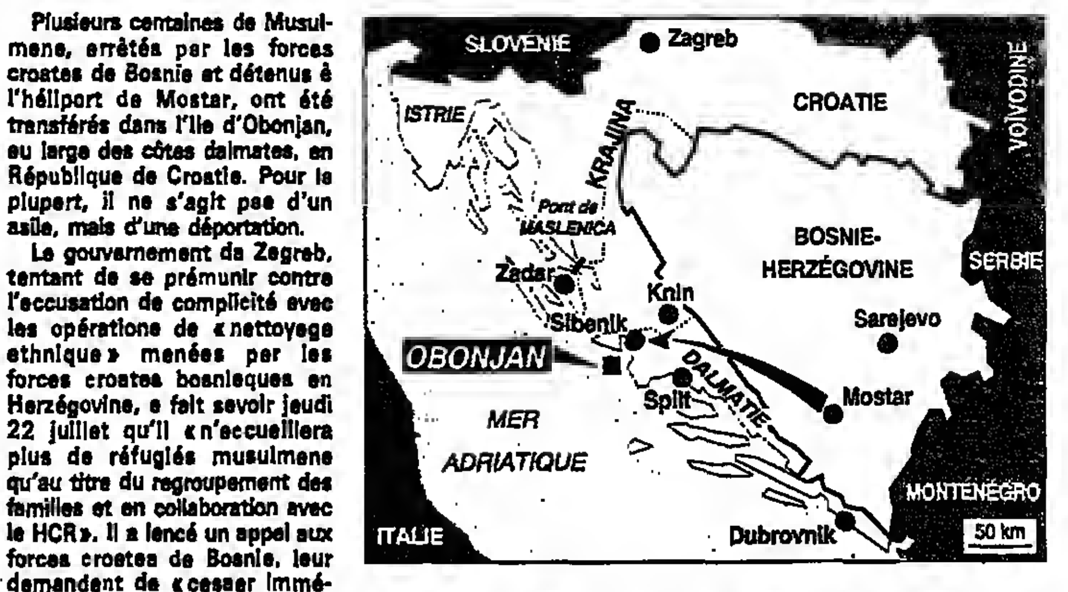
LAURENT ZECCHINI

Les Croates se livrent au « nettoyage ethnique » à Mostar

Obonjan, l'île des réfugiés et des déportés

Plusieurs centaines de Musulmans, arrêtés par les forces croates de Bosnie et détenus à l'héliport de Mostar, ont été transférés dans l'île d'Obonjan, au large des côtes dalmates, en République de Croatie. Pour la plupart, il ne s'agit pas d'un asile, mais d'une déportation.

Le gouvernement de Zagreb, tentant de se prémunir contre l'accusation de complicité avec les opérations de « nettoyage ethnique » menées par les forces croates bosniaques en Herzégovine, a fait savoir jeudi 22 juillet qu'il « n'accueillera plus de réfugiés musulmans qu'au titre du regroupement des familles et en collaboration avec le HCR ». Il a lancé un appel aux forces croates de Bosnie, leur demandant de « cesser immédiatement d'emprisonner des civils, de fermer tous les camps et de permettre à tous les civils de regagner leur domicile ».



OBONJAN (Dalmatie)

de notre envoyé spécial

Zaim Konjihodzic, un Musulman d'Herzégovine âgé de soixante-dix ans, aura, lui, échappé à la déportation sur une île de Croatie, contrairement à plusieurs centaines de ses codétenus de Mostar, échoués aujourd'hui à Obonjan, îlot d'Adriatique situé à sept milles des côtes dalmates. Il est mort sous les coups de ses geôliers, membres des forces croates bosniaques.

« C'était le 10 juillet, raconte Esad, qui partageait la même cellule. *A trois reprises déjà, au cours des jours précédents, les Croates s'étaient acharnés sur lui à coups de pied, de poing, de barre de fer. Après la quatrième séance, qui s'est également déroulée sous nos yeux, nous l'avons vu mourir. »* Le tort de Zaim ? Avoir été policier sous le *« régime yougoslave »*. Il aurait, selon ses geôliers, *« poursuivi et maltraité des Croates »*. Zaim, comme Esad, Salih ou Ismet, s'est retrouvé un jour de juillet dans l'un des bâtiments de l'héliport de Mostar après qu'ils eurent été arrêtés par les hommes du Conseil de défense croate (HVO ou Forces croates de Bosnie-Herzégovine), alors que les combats entre les alliés d'hier faisaient rage.

Alliés n'était pas un vain mot pour Esad. Il porte toujours sur lui le certificat que lui a délivré son ancien chef, Mile Puljic, responsable d'une unité du HVO au sein de laquelle Esad, bien que Musulman, s'est battu contre les Serbes et a été gravement blessé à la jambe le 4 juillet 1992. Un an plus tard il a été arrêté chez lui par ses anciens camarades de combat. *« Sans un mot*, dit-il. *Ils sont venus et m'ont emmené. »*

Il s'est alors retrouvé, comme Zaim, dans un bâtiment de l'héliport de Mostar où il est resté détenu seize jours, avant d'être transféré à Obonjan, dans la nuit du 17 au 18 juillet avec trois cent trente-trois autres Musulmans – hommes, femmes et enfants, – *sous* escorte de la police croate à partir de la frontière de Croatie. Le 21 juillet, un deuxième groupe, composé de cent quatre-vingts Musulmans, les a suivis.

« Pour les protéger »

Il y a un an encore Obonjan ne comptait pas un habitant. Ses pavillons à peine terminés, disséminés sous les pins de la petite île aux côtes rocheuses, auraient dû abriter *« des réunions de jeunes du monde entier »*, dans l'idée des promoteurs du projet avorté, explique Victor Soda, responsable de l'île. Ancien bâtelier, il s'occupe, avec six autres personnes – et aux côtés *de quatre policiers croates* – de ses neuf cent soixante pensionnaires, qui ne tarissent pas d'éloges sur lui. Obonjan, c'est tout à la fois un camp de réfugiés (ils sont trois cent soixante-quatorze, Serbes, Croates ou Musulmans), un centre de regroupement pour Musulmans *interpellés* en Croatie en situation irrégulière (soixante-douze) et, depuis le 18 juillet, un camp de déportation où le HVO envoie les indésirables Musulmans qu'il ne garde *pas* en *prison* en Herzégovine voisine.

Lorsque le 2 juillet au soir des miliciens croates sont venus chercher Ismet chez lui – *« pour le protéger »*, lui ont-ils dit, – cet ingénieur de quarante-quatre ans avait une certaine idée de ce qui l'attendait. Car le 9 mai précédent, lui-même et son fils de quatorze ans avaient déjà été arrêtés et avaient dû passer neuf jours au fameux héliport, dans un gymnase de la base, en compagnie de deux cent cinquante autres Musulmans. Le passage à Mostar du général Philippe Morillon, alors chef des « casques bleus » de Bosnie-Herzégovine, avait permis la libération de *tous les civils arrêtés par le HVO*. Sa femme et son autre fils avaient, eux, été chassés sur l'autre rive de la Neretva, *« côté musulman »*. Après sa deuxième arrestation, le 2 juillet, en même temps que sept de ses voisins, Ismet a passé quinze jours à l'héliport.

Vaste ensemble de bâtiments militaires, non loin de l'aéroport civil – qui, lui, est tenu par les forces musulmanes – l'héliport s'étend le long de la Neretva, dans les faubourgs de Mostar. L'un de ces bâtiments a été transformé en prison par les Croates il y a un an, après que les forces (alors conjointes) croato-musulmanes eurent chassé les forces serbes de la « capitale » de l'Herzégovine occidentale. Mais, selon Nesad et Ismet, une dizaine de bâtiments servent, en fait, de centre de détention pour Musulmans. Ils estiment le nombre de ces prisonniers à six mille, tous civils.

A l'occasion d'une brève visite de quelques journalistes européens, mercredi 21 juillet, le « directeur de la prison militaire de Mostar » a expliqué que, sur ses huit cents détenus, la plupart, de fait, étaient des civils musulmans accusés de *« collaboration avec l'armée musulmane »*. Interdiction a toutefois été faite aux journalistes (sévèrement gardés et empêchés de prendre la moindre photo) de *visiter* d'autres bâtiments. Le visage d'enfants de douze ou treize ans, dont celui d'une fillette, étant apparu aux fenêtres munies de barreaux d'un étage supérieur, le seul commentaire du directeur de la prison a été de dire qu'il s'agissait de *« criminels »*.

La détention ou l'exil

Le 16 juillet, Ismet a été tiré de sa cellule et envoyé en première ligne remplir des sacs de sable pour renforcer les abris croates. Esad et Salih, eux aussi, ont, pendant leur détention à l'héliport, été envoyés à plusieurs reprises au front pour creuser des tranchées ou même ramasser les corps de soldats croates tués au combat. A peine avait-il réintégré la prison, le 17 au matin, qu'Ismet s'est vu présenter un formulaire émanant d'un certain « bureau des réfugiés de l'Herceg-Bosna » (croate), proposant aide et assistance pour partir à l'étranger et, surtout, obtenir un *« certificat de passage »* en Croatie. Ismet a signé le formulaire. Le soir même, on le *sortait* de *prison* ; il a alors eu une heure pour rassembler sa famille et ramasser quelques affaires. Puis, ce fut le départ dans des autobus croates escortés par le HVO jusqu'à la frontière de Croatie où des policiers croates ont pris la relève pour accompagner les véhicules jusqu'au port de Sibenik.

Depuis, Ismet et les siens partagent une vieille tente militaire avec deux autres familles musulmanes ayant connu un sort parfaitement identique au leur : la prison pour les hommes, puis le « choix » entre l'exil ou le maintien en détention. A douze (dont cinq enfants), ils se partagent neuf lits. Tout comme l'ensemble des nouveaux habitants d'Obonjan, ils ne disposent que d'une heure d'eau par jour. Ils n'ont, pour tout avenir, que l'incertitude la plus totale.

Le père de Salih a soixante-deux ans. Egalement interné à l'héliport de Mostar, il a refusé de signer le formulaire qui lui a été présenté. Il est donc resté en détention. Son épouse n'a, alors, pas voulu suivre son fils afin de ne pas s'éloigner. C'est sa fille de quatorze ans et sa femme qu'Alija, peintre en bâtiment de *cinquante-deux ans*, a laissées derrière lui. Son épouse, croate, a préféré rester à Mostar.

« Il n'est plus question de vivre ensemble : il faut donc que Mostar soit aux uns ou aux autres. Les armes en décideront », ont fait savoir des miliciens croates à Esad avant qu'il ne *soit* déporté à Obonjan.

YVES HELLER

EUROPE

Ex-Yougoslavie : médias fauteurs de guerre

III. – *Résistances et purges*

En manipulant la mémoire collective (*le Monde* du 22 juillet) et en participant à une hystérie « patriotique » (*le Monde* du 23 juillet), une certaine presse et, surtout, certaines télévisions ont pris une responsabilité primordiale dans le déclenchement et la poursuite de la guerre en ex-Yougoslavie.

ZAGREB

de notre envoyée spéciale

A Belgrade, on nous avait prévenus. « *Vous ne le verrez pas.* » Milorad Vucelic, directeur général de la radio-télévision serbe, un intellectuel venu du théâtre, membre du comité exécutif du Parti socialiste au pouvoir à Belgrade, avait préféré s'esquiver. Pourquoi s'embêter avec les journalistes ? A Zagreb, une semaine plus tard, son homologue à la télévision croate, Antun Vrdoljak, un cinéaste, membre du comité central du HDZ, le parti dominant, conseiller spécial du président Tudjman, était absent.

Les deux hommes forts des télévisions serbe et croate ont plusieurs points communs. Même profil «culturel», même adhésion totale au parti nationaliste au pouvoir, mêmes méthodes pour «nettoyer» la télévision. Détestés par une partie de l'opinion, ils ont réussi, le premier à Belgrade, le second à Zagreb, à s'attirer des manifestations de colère dans la rue et, ici comme là-bas, l'opposition a réclamé en vain leur démission. Chacune des deux télévisions incarne parfaitement le verrouillage qui caractérise le fonctionnement du média en Serbie, comme en Croatie. Ici, c'est le Parti «socialiste» (ex-communiste) qui règne ; là-bas, c'est le Parti «démocratique» (HDZ).

Congés forcés

Si la propagande a été aussi efficace en Serbie, c'est que Slobodan Milosevic, aussitôt commencée sa montée au pouvoir au sein de la Ligue communiste, s'est fixé deux cibles parmi les médias, le très sérieux *Politika* (qui a repris il y a peu quelque distance), et le plus puissant de tous, le seul important, la télévision d'Etat. C'est elle qui a permis la victoire écrasante du Parti socialiste aux élections libres de décembre 1990, c'est elle qui depuis six ans promeut le «renouveau serbe», relayant toutes les campagnes, contre les Albanais du Kosovo, les Slovènes, les Croates, les Bosniaques musulmans, l'Europe, l'Occident, le Vatican, sans compter l'ennemi intérieur, les non-Serbes, les anti-patriotes, démocrates et autres pacifistes «traîtres». La télévision a réussi à exacerber ce qui distingue le nationalisme serbe, sa paranoïa. Mais elle n'a pu évidemment y parvenir que grâce à la participation de professionnels consentants (convaincus ou effrayés), et après la mise à l'écart de ceux qui ne voulaient pas se prêter aux manipulations idéologiques sous le couvert de a « *nouvelle ligne politique* ».

Le changement des responsables à la tête de tous les secteurs clés a été accompagné de mutations, de rétrogradations, notamment parmi les journalistes. La lutte a été féroce, car l'opposition à Belgrade avait compris, elle aussi, l'importance du média et elle a résisté. Mais les partisans de Slobodan Milosevic ont mené à la radio et à la télévision d'État une politique de harcèlement qui s'apparente à une guérilla intérieure. Les réfractaires ont été soumis à des pressions, des menaces, verbales ou même physiques, mais il n'y a pas eu de licenciement. En revanche, on a inventé le système (repris plus tard par la télévision croate) des «congés forcés» : vous recevez la moitié de votre salaire et vous ne venez pas travailler car... vous ne pouvez pas ! Comme par hasard votre carte magnétique de laissez-passer ne fonctionne plus quand vous la glissez un matin à l'entrée du bâtiment. Bien qu'il n'existe pas de chiffres officiels, on évalue à un bon millier le nombre de personnes mises ainsi en «congé forcé» depuis trois ans.

La plupart faisaient partie du premier syndicat indépendant créé, début 1990, pour lutter contre la censure et la désinformation. «*On a été dès le début contre ce rôle joué par la radio et la télévision vis-à-vis de la guerre, contre la propagande avant les élections, contre les appels à la haine raciale, on a refusé de s'y prêter* », explique Filip David, depuis quinze ans au secteur «dramatique» de la télévision, un des fondateurs du syndicat, victime de la dernière grosse purge de janvier 1993. « *On s'était engagé à ne pas mentir et à rester professionnel.* »

En 1991, malgré les résistances internes, la propagande avait pris une telle ampleur sur le petit écran qu'elle déclencha les premières manifestations contre le régime. Du 8 au 11 mars, à l'appel de l'opposition, plus de 60 000 personnes sont descendues dans la rue pour réclamer notamment le départ des dirigeants de la télévision et la création d'une chaîne apolitique. Le dirigeant serbe fit envoyer ses chars. Il y eut deux morts, un nouveau directeur, plus dur que le précédent. Une centaine de réalisateurs et de journalistes décidèrent de quitter la télévision, et un bon nombre d'intellectuels, d'artistes, d'écrivains, s'engagèrent à ne plus participer à aucune émission. Il y eut d'autres manifestations en juin et juillet 1992. Mais les pressions se durcirent.

Listes noires

Elles n'épargnèrent pas la deuxième chaîne de la radio, secteur jusque-là assez libre. Djordje Malavrazic a vécu cette reprise en main, qui s'est opérée «*service par service*». Rédacteur en chef, pendant quatre ans, de cette chaîne culturelle et musicale, cet homme fin avait essayé de créer «*un concept de radio un peu expérimentale, critique, avec*, concède-t-il, *beaucoup de compromis*». Sa mutation, qui sera suivie plus tard de la nomination «*d'une de ces personnes très engagées dans la propagande de guerre*», déclencha une grève de six jours en avril 1992. C'est alors que Vojislav Seselj, le chef du Parti radical, un ultranationaliste qui envahissait beaucoup l'écran jusqu'en avril dernier, donne au cours d'une conférence de presse une liste de journalistes à éliminer selon lui de la radio et de la télévision. La plupart des intéressés sont aujourd'hui en congé forcé ou marginalisés.

Telle Ana Kotevska, femme sensitive qui ne vit que pour la musique (et dont le travail a été primé). Macédonienne d'origine, elle s'est retrouvée parmi les «*pro-bulgares*» de la liste de Seselj... Elle faisait partie du syndicat indépendant et elle était parmi les grévistes. Elle a perdu son émission, pas son travail. Des magazines critiques ont été éliminés. Il ne fallait plus passer de musique croate, mais au contraire de plus en plus de musique folk serbe.

Fin 1992, à l'approche des élections législatives et présidentielles anticipées du 20 décembre 1992, l'énorme machine de propagande pouvait fonctionner à plein. Une étude patronnée par l'Institut européen des medias sur la couverture de la campagne électorale en Serbie et au Monténégro (1) relevait, outre de nombreuses irrégularités (du genre «pannes techniques» au seul détriment des candidats de l'opposition), un «*déséquilibre flagrant entre les deux candidats durant les deux semaines finales avant l'élection* ». Elle concluait sur «*l'évidente manipulation*» du média «*avant et pendant la campagne électorale*».

Mais ce ne devait pas être assez puisque, le 6 janvier 1993, Vojislav Seselj (toujours lui) prédisait à nouveau «*une purge des journalistes incontrôlables et partisans pour mettre les choses à la radio-télévision définitivement en ordre*». Il menaçait : «*Partout où nous avons le pouvoir, et partout où nous le partageons, il y aura des purges.*» Cinq jours plus tard, 1 500 journalistes, techniciens, employés étaient interdits d'entrée et mis en «congé forcé». Pour la direction, il s'agissait officiellement de rationaliser le secteur suite à la dégradation de la situation économique due aux sanctions décrétées par l'ONU contre la Serbie et le Monténégro. «*C'est vrai qu'il y avait beaucoup de monde*, concède Filip David, *mais ils ont embauché dans le même temps. A l'analyse, il est évident pour tous qu'il s'agit de purges politiques* (2). »



En Croatie, la mainmise du président Franjo Tudjman sur la télévision, qui a commencé au lendemain des élections du 30 mai 1990, a été grandement facilitée par le début de la guerre qui a permis au gouvernement d'établir une censure pour des raisons de sécurité. On a nommé de nouveaux directeurs, membres ou proches du HDZ, le Parti démocratique au pouvoir, on a changé les équipes dans tous les secteurs clés de l'information, on a procédé à des mutations et des mises à l'écart et institué, comme dans le pays à côté, la pratique des «congés forcés» ... La première purge, à l'automne 1991, a déclenché une vive réaction.

« Un plan du diable »

«*Un plan du diable*», dit Inès Saskor, qui était rédactrice en chef depuis quatre ans, et qui, poussée à partir, se retrouve aujourd'hui au chômage après avoir fait grincer des dents les caciques de la Ligue des communistes où elle militait pour l'ouverture. Cette «*professionnelle*» reconnue fut l'une des premières à être remplacée. «*Il y avait déjà des petites menaces avant les élections*, raconte-t-elle. *Venant surtout du HDZ qui considérait la télévision comme une forteresse de l'ancien pouvoir. Mais après les élections, on peut dire qu'il y a eu un coup d'État à la télévision. Je n'ai pas eu le droit de travailler pendant mille jours. Quand la guerre a commencé, une partie de l'équipe de rédaction* ne *faisait plus que de la présence. Puis quand il y a eu les premières alertes et les bombardements à Zagreb, plus de six cents personnes se sont vu interdire l'entrée de la télévision. Officiellement pour des raisons de sécurité. Le lendemain, on a fait partir beaucoup de Serbes, surtout ceux qui avaient de la famille en Krajina ou des parents officiers dans l'armée fédérale. Moi je suis de famille d'ex-communistes. Mais tout cela s'est fait sans explication, les gens ont été très marqués. C'est comme si on les désignait comme «traîtres»*. Pour Inès Saskor, le HDZ a agi «*comme les communistes en 1945, avec la même idée que les médias doivent servir l'Etat, et que le Parti c'est l'Etat. La morale, c'est que nous avons une mauvaise télévision mensongère et une télévision d'Etat*».

L'analyse est évidemment différente à la télévision, où selon son directeur, M. Vukov, la situation « grave » imposait des mesures. «*Dès les premières alertes on a compris qu'on était trop nombreux*, dit-il. *Il y avait une probabilité que le bâtiment de la télévision soit bombardé. On s'est donc préoccupé de ne retenir que les gens indispensables, car pendant les alertes tout le monde devait descendre dans l'abri. Et celui-ci ne contient que deux cents personnes.*» Le directeur de la télévision réfute toute idée de purge politique ou ethnique : «*Ce n'est pas juste. 80 % des gens qui étaient sur nos listes étaient des Croates. Au bout d'une dizaine de jours, on en a rappelé certains et personne n'a perdu son emploi. Au bout de plusieurs mois, pratiquement tout le monde a repris le travail.*»

Ce n'est pas ce qu'on dit à l'extérieur, où l'on insiste sur l'ampleur et la brutalité de la purge, sur les pressions continuelles, les intimidations, le chantage au patriotisme, les mises au placard des meilleurs professionnels au détriment de jeunes débutants. Si tout le monde admet les nécessités d'une censure en temps de guerre, on ne comprend pas pourquoi la télévision est à ce point fermée à l'opposition, fermée à tout débat. Même les modérés, même des gens proches du pouvoir trouvent que c'est excessif. En mars 1992, la Guilde croate des journalistes et l'Union des journalistes envoyaient une lettre ouverte au gouvernement pour dénoncer le climat de peur, et l'an dernier, 70 000 personnes ont signé une pétition à Zagreb contre le directeur général de la télévision. «*Il est resté*, dit Maja Razovic, journaliste à *Danas* puis à *Vjesnik* où elle était rédactrice en chef pour la culture, qu'elle a quitté, plutôt que d'obéir à la «*nouvelle ligne*» définie par le HDZ. Elle a rejoint l'équipe de «Droit-de-Parole», la radio indépendante au large de la côte dalmate. Quand elle parle de la télévision, elle parle d'une chaîne «*envahie par des nains*».

CATHERINE HUMBLOT

(1) Cette étude établit la comparaison des temps d'antenne réservés aux différents candidats entre le 11 et le 18 décembre. A la télévision d'État serbe : Milosevic et ses partisans, 48 % ; Panic, 24 % ; propagande anti-Panic, 6 % ; autres partis : 22 %. Alors que sur Studio B, la station privée de Belgrade, la répartition est la suivante : Milosevic et ses partisans, 32 % ; Panic 37 % ; autres partis, 31 %.

(2) Le syndicat indépendant a publié en avril dernier un petit livre bleu, *Purges à la radio-télévision de Belgrade*, dans lequel on trouve tout le détail des purges, avec les dates, les noms des personnes concernées, leur fonction, la raison, etc.

A Sarajevo, une « télévision civique » en survie

Pourquoi, et comment, la télévision bosniaque a-t-elle pu résister aux pressions nationalistes alors qu'en Serbie et en Croatie les chaînes de télévision se sont alignées, les purges aidant, sur la politique des partis au pouvoir ?

La télévision de Bosnie-Herzégovine (RT-BiH) fonctionnait avec un personnel et une rédaction «pluriethniques». Elle n'a pas échappé aux pressions. Mais elle a été protégée par le statut qu'elle a obtenu dans le cadre des lois sur les médias votées en 1989, avant l'éclatement de l'ancien régime fédéral.

Dans un article accusant justement les médias d'«*être responsables de la guerre civile en ex-Yougoslavie*» (1), Nenad Pejic, ex-directeur des programmes de la télévision de Sarajevo, a raconté comment cette chaîne de télévision a pu alors prendre son indépendance. Grâce à ces nouvelles lois, pour la première fois ses salariés avaient pu élire leurs dirigeants.

Au lendemain des élections libres de 1990, quand les partis «ethniques» vainqueurs voulurent changer les responsables des grands médias et commencèrent à multiplier les pressions, les personnels de la radio-télévision et ceux de la presse écrite manifestèrent, en mars 1991, au nom des libertés civiques, contre toute discrimination ethnique.

Puis le Parti démocratique serbe réclama une division de la chaîne de télévision de Sarajevo en trois chaînes ethniques. Le personnel s'y opposa encore. Tandis que les télévisions de Belgrade et de Zagreb se déchaînaient, le personnel organisa un sondage auprès de ses téléspectateurs pour savoir s'ils préféraient le maintien d'une chaîne unique ou sa division en trois chaînes. Une écrasante majorité s'exprima contre la division (330 000 contre, 35 000 pour).

Quand la guerre commença en Bosnie, les paramilitaires serbes s'acharnèrent immédiatement sur le bâtiment de la télévision et sur ses émetteurs pour les détruire ou les saisir. Aujourd'hui, la RT-BiH, toujours composée de Bosniaques musulmans, serbes et croates, continue de fonctionner dans la ville assiégée, sous les bombes et malgré le manque d'eau et d'électricité. Trente-deux de ses journalistes ont été tués. Les Serbes ont détruit en Bosnie presque tous les émetteurs, mais ils en ont gardé un à Sarajevo pour leur propagande.

C. H.

(1) *Médiaspouvoirs.*

Prochain article :

Les derniers vestiges de la presse indépendante

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

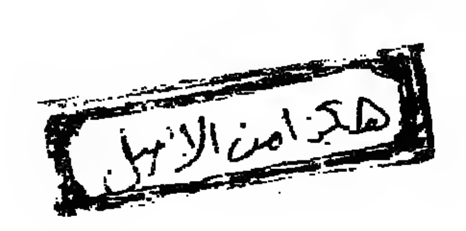
Le Monde PUBLICITE

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL [illegible]

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO







SIPA-PRESS. photo : Florence Durand / Vue microscopique de spermatozoïdes.

EUROPE

Moscou la violente

Le crime organisé s'est installé dans la capitale russe, avec des règlements de compte sanglants entre bandes rivales

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Quatre morts et quatre blessés lundi 19 juillet en début d'après-midi à Moscou, trois blessés le même jour quelques heures plus tard et, de nouveau, trois morts mardi. Les règlements de comptes entre les différentes «mafias» moscovites ont été particulièrement sanglants en ce début de semaine et posent, de nouveau, avec acuité la question de la sécurité d'une capitale livrée aux bandes de gangsters.

Selon le ministère de l'intérieur, les meurtres auraient augmenté de 43 % par rapport à la même époque de l'année précédente et mille cinq cents «assassinats à gage» auraient été perpétrés en 1992, pour la plupart contre des commerçants. Plusieurs présidents de grandes banques ont ainsi écrit, à la mi-juillet, au président Eltsine pour lui demander sa protection, plus de dix meurtres ayant été commis contre des responsables de leurs succursales.

Des mafias «ethniques»

La première action criminelle a pour cadre l'immense salle d'exposition de voitures étrangères tenue par une société russo-italienne, sur la Leninski prospekt, une artère du sud de Moscou. Selon un témoin, au moins sept hommes, armés de pistolets-mitrailleurs et de revolvers, font irruption dans la salle et tirent. Les «employés» de la société ripostent. Bilan : quatre morts et quatre blessés. Sans compter les lourds dégâts matériels.

«Les criminels des deux côtés sont identifiés et il nous reste à les appréhender», a déclaré le ministre de l'intérieur Viktor Ierin. Selon un inspecteur de police, qui n'a pas voulu que son nom soit cité, les assaillants venaient récupérer l'argent, promis mais non versé, pour la «protection» de l'entreprise.

Quelques heures plus tard, mais cette fois à l'ouest de Moscou sur la place Taganka, des rafales sont échangées entre occupants de deux voitures. Trois blessés sont admis à l'hôpital et la police trouve sur place des dizaines de douilles et une grenade non explosée. Mardi, trois hommes, protégés par des gilets pare-balles, pénètrent dans l'Aist Kafé, un restaurant du centre de Moscou considéré comme un des repaires de la pègre moscovite. Ils entraînent le propriétaire dans la rue et le tuent. Deux témoins, un homme de 27 ans et une femme de 32 ans, qui, du trottoir voisin, ont vu la scène, sont également assassinés. Quelques minutes plus tard, les truands ont été arrêtés par la police alors qu'ils s'enfuyaient en voiture.

«Le crime organisé est devenu le danger majeur de notre société», avait déclaré Boris Eltsine en février dernier, lors d'une conférence nationale consacrée à ce sujet. Selon le président russe, près de 40 % de la nouvelle classe des businessmen russes et deux tiers des nouvelles structures commerciales du pays ont des liens avec les organisations criminelles. Les responsables de la sécurité estiment à 4 000 le nombre de bandes organisées pour toute la Russie et à 20 pour la ville de Moscou.

Si certains de ces groupes sont des réseaux d'anciens membres du Parti communiste, la plupart sont composés sur une base «ethnique». La «mafia tchétchène», la plus importante mais aussi la plus mythique, comprendrait jusqu'à 800 membres et contrôlerait les hôtels, le marché de la drogue et celui des armes. Commerce privé, jeux, tourisme, spectacle pour le «gang des Tatars de Kazan» qui se serait aussi spécialisé dans le racket.

Le groupe du Daghestan, République du Caucase du nord, comprendrait 400 membres, adeptes du grand banditisme. Celui formé par quelque 200 Azéris a notamment mis en coupe réglée tous les arrivages de fruits et légumes sur les marchés. Impossible pour un vendeur – il peut y risquer sa vie – de baisser les prix ! Autre gang répertorié, celui des «Géorgiens» (kidnapping et vols de voitures).

Les Russes ne sont, bien entendu, pas absents de cette compétition. Les «gangs slaves» sévissent surtout en banlieue. Le plus connu, celui de Lioubertsy à l'est de Moscou, est versé dans le commerce privé, les jeux de hasard, la prostitution et le trafic des devises.

Dollars et kalachnikovs

Moscou, considérée, auparavant et pour cause, comme une des villes les plus tranquilles du monde, est-elle en train de se transformer en un coupe-gorge permanent ? *«Il ne faut pas exagérer*, répond un responsable de la sécurité, *d'abord parce que le crime a toujours existé, ici comme ailleurs, mais, avant,* on n'*en parlait jamais. Il faut voir aussi que ces actions criminelles ont pour cadre un tout petit milieu : celui des gens qui ont de l'argent.»*

Là où il y a des dollars, les kalachnikovs ne sont pas loin, pourrait-on dire. Pas un restaurant «chic», c'est-à-dire où on paye en devises, pas un supermarché pour étrangers, pas une banque – et ne parlons pas des casinos – qui ne soit désormais gardé par deux, trois, voire quatre ou cinq «employés» musclés. Et s'il y a une profession qui fait fortune, c'est bien celle de garde du corps. En embaucher quelques-uns, à prix d'or, équivaut souvent à s'acquitter de sa taxe à l'égard de son protecteur. Même les enfants qui lavent les voitures dans les rues de Moscou doivent donner leur quote-part à un «grand» qui les protège.

Bref, dans un pays où les anciennes lois sont caduques mais n'ont pas été remplacées par de nouvelles règles du jeu, dans un pays où l'administration, déjà gangrenée par des décennies de socialisme, ne vise aussi qu'à s'enrichir le plus rapidement possible, les plus «malins» cherchent maintenant à profiter de cette période bénie pour les trafiquants en tout genre, de ce *no man's land* politique, où tout est possible.

Car les vraies mafias, celles qui pillent littéralement le pays, ne sont pas toujours celles dont on parle dans les journaux et qui règlent leurs comptes à coups de kalachnikovs. Vendant, «au noir» en quelque sorte, pétrole, diamants, manganèse ou titane, d'anciens apparatchiks sont en train d'amasser des fortunes considérables, toujours placées dans des comptes en banque à l'étranger.

Dans dix ans, la Russie ne sera plus qu'un immense casino, où les fortunes de quelques-uns se feront et se déferont, à coups de spéculations et de règlements de compte, devant des millions de spectateurs paupérisés, disent les pessimistes.

«Certes, répond un avocat moscovite, *notre pays traverse une phase difficile, mais, finalement, votre capitalisme ne s'est-il pas aussi créé sur des règles pas toujours bien morales ? A ce que je sache, les premiers prospecteurs de pétrole aux Etats-Unis n'étaient pas des anges. Ce qui n'a pas empêché leurs enfants ou leurs petits-enfants de devenir des personnalités très respectables. Chez nous, cela se passera, peut-être, aussi, comme cela...»*

Et de citer l'exemple de ces enfants de dirigeants mafieux qui, aujourd'hui, font leurs études à Harvard et qui, demain, géreront, avec des livres de comptabilité analytique, l'empire créé par leurs pères à coups de mitraillettes.

JOSÉ-ALAIN FRALON

L'Allemagne en désarroi

Suite de la première page

Le président du SPD, Björn Engholm, le ministre-président de Bavière, Max Streibl, et le chef du puissant syndicat IG Metall Franz Steinkühler, ont appris récemment à leurs dépens ce qu'il en coûte de prendre ses aises avec la vérité ou les usages en matière de profits personnels illicites : ils ont disparu sans tarder et sans espoir de retour sur la scène publique.

La crise morale allemande est à la fois plus diffuse, plus profonde et en conséquence plus difficile à maîtriser : elle révèle l'affaiblissement des valeurs permettant à une société de se mobiliser par gros temps. L'esprit de solidarité et de sacrifice qui avait permis au pays de sortir de ses ruines, il y a cinquante ans, suscitant l'admiration un peu envieuse du monde entier, ne s'est pas retrouvé lorsqu'il a fallu prendre à bras le corps la reconstruction de l'ancienne RDA. Les enfants du «miracle allemand» de Ludwig Erhard, comme ceux de la génération de 1968, se sont, chacun dans leur style, crispés sur leurs «avantages acquis», au nom d'un individualisme triomphant trouvant sa justification aussi bien dans l'ultra-libéralisme économique que dans les idéaux libertaires.

«L'idéal de l'éducation anti-autoritaire n'*a pas seulement éliminé les règles de l'obéissance aveugle* (Kadavergehorsam)», écrit dans *Die Zeit* l'ancien chancelier Helmut Schmidt, *«mais cette pédagogie émancipatrice a en même temps remis en question les vertus de disposition au compromis et à la solidarité. Il a, sans le vouloir, porté au pinacle le bien-être individuel, le manque d'égard envers autrui, l'égoïsme. On en voit les conséquences : spéculation effrénée dans les banques et les entreprises, y compris dans le secteur de l'économie sociale, violence à la télévision et violence réelle de ceux qui* n'ont *jamais pu apprendre à s'intégrer car ils* n'*ont* eu *aucune chance de connaître une vraie communauté et ses règles.»* Pour Helmut Schmidt, la violence d'extrême droite, comme celle d'extrême gauche qui menace de se réveiller après le drame de Bad Kleinen (1), doit être *«combattue à la racine»*, ce qui constitue une critique sévère du comportement du gouvernement dans ce domaine.



Les maladresses et les ambiguïtés du discours et de l'action du gouvernement de Bonn face à la montée du mouvement xénophobe depuis les émeutes de Rostock de la fin août 1992 n'ont pas contribué à dissiper la confusion dans beaucoup d'esprits. Le chancelier et les ministres concernés sont partis du principe que la vague xénophobe allait refluer d'elle-même si l'on mettait un terme à la politique généreuse en matière de droit d'asile inscrite dans la Loi fondamentale depuis la création de la RFA en 1949.

Violences anti-turques

Ce fut chose faite au printemps, après de longues discussions avec l'opposition sociale-démocrate, dont l'appui était nécessaire pour l'obtention de la majorité des deux tiers au Bundestag, et de délicates négociations avec les pays frontaliers de l'Allemagne, notamment la Pologne et la République tchèque. Il fallait offrir des compensations à ces pays par où transitent la majorité des candidats à l'asile politique, et vers lesquels ces derniers allaient désormais être refoulés.

Or l'effet produit par l'adoption et le début de mise en œuvre de ces mesures ne fut pas celui escompté : non seulement les attaques contre les foyers de demandeurs d'asile ne cessèrent pas, mais la violence s'exerça en plus contre la communauté turque, la plus importante communauté étrangère présente en Allemagne depuis le boom économique des années 60, et qui cohabitait jusque là en relative harmonie avec les Allemands.

En dépit des paroles de condamnation des crimes racistes et d'autres de compassion à l'égard des victimes prononcées, chaque fois que cela était nécessaire, par le président fédéral Richard von Weizsacker, le gouvernement était dans l'incapacité de délivrer à la population le seul message susceptible de renverser la tendance : celui affirmant que l'Allemagne n'avait pas, certes, vocation à accueillir toute la misère du monde (450 000 demandeurs d'asile en 1992 !), mais que l'histoire récente avait si profondément modifié la composition ethnique du pays qu'il fallait maintenant songer à transformer les «travailleurs-hôtes» *(Gastarbeiter)*, et surtout leurs enfants, en citoyens de la République fédérale.

C'est le sens du débat qui s'est développé entre les partisans, encore largement minoritaires, de la mise en place d'un nouveau code de la nationalité allemande introduisant la double nationalité pour les étrangers vivant depuis longtemps en RFA, et ceux, majoritaires, qui estiment que le *jus sanguinis*, le droit du sang, doit rester le seul fondement de l'appartenance à la communauté nationale.

La politique de restriction du droit d'asile a donc été comprise, dans les secteurs de la population les plus sensibles à la démagogie xénophobe, comme l'expression d'une volonté gouvernementale visant à faire disparaître, à terme, toute présence étrangère sur le sol allemand. L'exaltation des «vertus allemandes» au moment de la réunification du pays a également contribué à développer les réflexes d'exclusion et même de mépris de l'autre d'autant moins admissibles qu'ils sont le fait de personnalités dites responsables.

Il n'est pas rare, par exemple, d'entendre des dirigeants politiques et économiques utiliser l'expression *«polnische Wirtschaft»* (économie polonaise) pour désigner le travail mal fait ou une gestion désordonnée. Il y a trois ans, un homme politique aussi éminent que le comte Otto Lambsdorff, à l'époque président du FDP, prédisait – bien à tort d'ailleurs – un redressement rapide de l'ex-RDA car, disait-il, sa population se compose de *«travailleurs consciencieux et bien formés et non pas de cueilleurs d'olives»*.

«Un poisson qui pourrit par la tête»

De tels propos peuvent justifier ce jugement sévère porté par un immigré guyanais travaillant depuis plus de dix ans en Allemagne et marié à une femme du cru, qui estime, dans le dernier numéro de *Die Zeit*, que la société allemande est un *«poisson qui pourrit par la tête»*.

On avait cru voir dans les imposantes manifestations et chaînes lumineuses rassemblant, durant l'automne et l'hiver derniers, plusieurs centaines de milliers de personnes exprimant leur répulsion vis-à-vis des crimes racistes un sursaut populaire révélant le vrai visage de l'Allemagne unie, tolérante et surtout soucieuse par-dessus tout de tuer dans l'œuf ces «vieux démons» qui ont jadis conduit le pays à la ruine matérielle et morale.

Cela était certes rassurant, permettait aux diplomates allemands à travers le monde de travailler plus efficacement au rétablissement de l'image de leur pays, mais il faut bien constater que ces manifestations sont restées sans lendemain. La mobilisation populaire marque le pas, l'indignation s'émousse avec la répétition et, surtout, personne dans la majorité comme dans l'opposition n'a perçu qu'il était nécessaire de donner un contenu politique concret à la révolte morale d'une partie de la population. La période, tonne encore Helmut Schmidt, exige des dirigeants qu'ils mènent *«une action aux objectifs clairs, qui donne l'exemple et qui se fonde sur l'amour de la vérité»*.

Au contraire, on perçoit chez de nombreux politiciens une sorte d'asthénie qui les conduit parfois à jeter l'éponge de manière difficilement compréhensible. Ainsi, le ministre de l'intérieur Rudolf Seiters a saisi la première occasion, la «bavure» de Bad Kleinen (1) pour rendre son tablier, alors que sa responsabilité personnelle était loin d'être engagée, et on a senti Björn Engholm presque soulagé de quitter ses responsabilités pour se livrer à cette recherche du bonheur privé qui lui manquait tant lorsqu'il était à la tête du SPD.

Si beaucoup d'observateurs de l'Allemagne estiment que ce pays dispose de ressources suffisantes pour surmonter, à terme, les difficultés économiques liées à l'énorme coût de l'unification, bien moins nombreux sont ceux qui dans le pays ou à l'étranger considèrent que cette crise morale, la plus grave sans doute depuis la fin de la guerre, pourra être surmontée sans remise en cause radicale des comportements sociaux et politiques issus de la *success story* de la République fédérale. Le renouvellement d'une partie des cadres politiques, qui a porté Rudolf Scharping à la tête du SPD et Klaus Kinkel à celle du FDP amène de nouveaux visages mais, pour l'instant, fort peu de nouvelles idées.

LUC ROSENZWEIG

(1) Le 27 juin, une opération montée par la brigade antiterroriste GSG 9 pour arrêter deux membres de la Fraction armée rouge dans la gare de Bad Kleinen s'était soldée par la mort d'un policier et de l'un des terroristes, Wolfgang Grams, dans des conditions suspectes.

AMÉRIQUES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : au cours d'une conférence de presse

Le président Joaquim Balaguer met en cause la France à propos d'Haïti

Le président de la République Dominicaine, Joaquim Balaguer, a vivement critiqué l'attitude de la France, jeudi 22 juillet, au cours d'une conférence de presse, l'accusant de soutenir particulièrement Haïti face à l'intérêt dominicain et de souhaiter l'intégration totale des deux États.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Joaquim Balaguer a accusé *«la France de soutenir particulièrement Haïti, face à l'intérêt dominicain»*. *«La France, qui fut une grande puissance colonisatrice, et qui le demeure, protège particulièrement les pays qu'elle a colonisés»*, a déclaré M. Balaguer.

Il a ajouté qu'il détenait des preuves établissant que la France *«et d'autres grandes puissances»* souhaitaient *«l'intégration totale»* d'Haïti et de la République dominicaine, les deux pays qui se partagent l'île d'Hispaniola. *«Il s'agit d'un désir chimérique, car les Dominicains préféreraient mourir plutôt que de renoncer à leurs racines ibériques»*, s'est exclamé le président Balaguer.

Auparavant, le président dominicain avait déploré que les autorités françaises aient boycotté une réunion de bailleurs de fonds, organisée par l'UNESCO à Paris, en juin dernier, pour financer le plan d'éducation lancé par son gouvernement. Une absence qui relève plus de la négligence que d'arrière-pensées politiques, selon l'ambassadeur de France à Saint-Domingue, Paul Guyonnard, qui rappelle que Paris finance à hauteur de 22 % les programmes d'assistance accordés par Bruxelles à la République Dominicaine, dans le cadre de la Convention de Lomé.

Le peu de sympathie du président Balaguer pour son jeune homologue haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, explique son dépit face aux efforts de la France et de la communauté internationale pour le rétablir dans ses fonctions. Depuis le coup d'Etat qui a renversé le président Aristide en septembre 1991, les autorités dominicaines ont maintenu des relations discrètes mais actives avec les autorités putschistes, leur permettant notamment de tourner l'embargo décrété contre Haïti.

L'archevêque de Saint-Domingue, le cardinal Nicolas de Jesus Lopez Rodriguez, un proche du président Balaguer, vient d'affirmer que le récent accord de New-York prévoyant le retour au pouvoir du président Aristide était *«une absurdité»*. *«Le Père Aristide est un homme sans expérience de chef d'Etat, insensé, incapable et qui a adopté un discours hostile à notre pays»*, a déclaré le cardinal Lopez Rodriguez, l'actuel président du conseil des évêques latino-américains.

Plus encore que la France ou le président Aristide, les propos du président Balaguer visent José Francisco Pena Gomez, le candidat social-démocrate, actuellement en tête des sondages pour l'élection présidentielle qui aura lieu en mai prochain. Après avoir affirmé à plusieurs reprises qu'il ne se représenterait pas, Joaquim Balaguer – qui fêtera ses quatre-vingt-sept ans dans un peu plus d'un mois – vient de déclarer qu'il n'avait pas encore pris de décision quant à une nouvelle candidature.

La grande majorité des observateurs sont convaincus que si sa santé le lui permet, il se lancera une nouvelle fois dans la bataille pour la présidence. Depuis quelques semaines, son principal adversaire, Pena Gomez, qui est noir, est victime d'une campagne raciste, l'accusant notamment d'être descendant d'Haïtiens et de promouvoir l'unification de l'île d'Hispaniola. Une campagne dont le principal porte-parole n'est autre que Romero Confesor, le conseiller juridique du président Balaguer.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **Le président Aristide reçu par Bill Clinton.** – Le président légal d'Haïti a été reçu, jeudi 22 juillet, à la Maison blanche par M. Clinton. Le président Aristide a évoqué devant son interlocuteur les conditions dans lesquelles ils espère que s'effectuera son retour au pouvoir, prévu pour le 30 octobre prochain. M. Clinton a salué *le «courage dont a fait preuve»* le père Aristide en signant un accord avec le général Cédras, l'homme fort du régime de fait d'Haïti.

□ **ÉTATS-UNIS : le Sénat confirme la nomination de John Dalton au secrétariat à la marine.** – Un vote par acclamation du Sénat américain a confirmé, mercredi 21 juillet, la nomination de John Dalton comme secrétaire à la marine. Démocrates et républicains ont approuvé le choix effectué par M. Clinton pour ce poste *(AFP.)*

□ **PÉROU : la Constituante approuve le principe de la Chambre unique.** – L'assemblée constituante péruvienne a approuvé jeudi 22 juillet le principe de la chambre législative unique de 120 députés désignés au suffrage universel sur la base d'une circonscription unique, a-t-on indiqué officiellement. L'adoption de ce principe, qui n'a rencontré aucune opposition parmi les constituants, met fin au bicamérisme qui était en vigueur au Pérou. – *(AFP.)*

ASIE

Pékin tente ... l'émigration clandestine ...

JAPON : la succession de M. Miyazawa

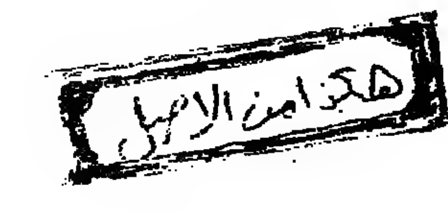
... au sein du Parti libéral-démocrate

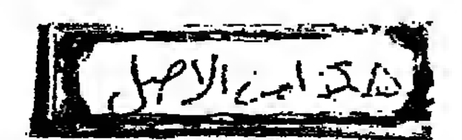
Femmes aux enchères

DIPLO...

La succession d'Ibrahim Souss

Leila Chahid déléguée gé... de Palestine en Franc...





ASIE

CHINE

Pékin tente de tirer profit de la nouvelle vague d'émigration clandestine et de la recrudescence de la piraterie

Les émigrants clandestins chinois rapatriés du Mexique depuis lundi 19 juillet devront faire *«quelques mois de camp de rééducation»* dans le Fujian, dont ils sont pour la plupart originaires, a déclaré mercredi une responsable de la province. Quant aux trafiquants, *«ils seront condamnés à des peines de prison ferme, pouvant aller jusqu'à la perpétuité»*. Rongé par l'appât du profit, le régime chinois n'est plus guère à même de lutter contre ces fléaux, parfois même encouragés par des officiels indélicats.

PÉKIN

de notre correspondant

L'émigration clandestine chinoise, de tout temps une menace pour les voisins de la Chine, vient d'acquérir une dimension plus importante dans plusieurs affaires qui illustrent son extension planétaire. Pékin, pour sa part, semble tenté par une utilisation de cette arme dans ses rapports avec le monde extérieur à la façon dont, un temps, s'y prit le régime communiste vietnamien avec les boat-people.

La première alerte a été l'arrivée, aux mois de mai et juin, de plusieurs bateaux d'émigrants illégaux dans les eaux américaines suivie, début juillet, de celle de trois bateaux au large de la côte Pacifique du Mexique avec à bord six cent soixante-sept Chinois. Il a fallu, dans ce dernier cas, près de onze jours de négociations entre les gouvernements américain, mexicain et chinois pour parvenir à un arrangement dans lequel la plupart de ces clandestins ont été rapatriés en Chine par des avions affrétés par les Etats-Unis. Ceux-ci ont insisté pour que soit procédé à une *sélection* des clandestins pouvant éventuellement postuler au statut de réfugié politique avant que les bateaux n'accostent. Washington craint désormais de voir les réfugiés prendre pied sur le territoire américain et profiter de la lenteur des procédures d'expulsion pour s'y enraciner.

Une autre alerte est venue à la mi-juillet à Hongkong avec un soudain afflux d'anciens ressortissants vietnamiens d'origine chinoise qui étaient *installés dans le sud de la* Chine. Au 19 juillet, ils étaient plus de neuf cents à s'être introduits illégalement dans les eaux territoriales de Hongkong à bord d'embarcations achetées à des pêcheurs. La plupart viennent du port de Beihai, sur la côte méridionale de la Chine. *Ils* ont raconté avoir pris la fuite après que les abris de fortune où ils vivaient en marge des chantiers de construction les employant eurent été rasés sur décision des promoteurs propriétaires des terrains. Beihai a connu un boom immobilier très important ces dernières années et le prix du mètre carré construit a quadruplé au cours des six derniers mois de 1992.

L'ironie amère de la situation pour ces «Vietnamiens» vient de leur parcours antérieur. Ils avaient fait partie de la vague de réfugiés chinois du Vietnam qui avaient gagné la Chine en *1978* lors de la querelle ouverte entre les deux anciens «frères» communistes. Pékin avait fait s'apitoyer le monde sur leur sort, accusant Hanoï d'inhumanité à leur encontre, tandis que le gouvernement vietnamien dénonçait une manipulation chinoise. L'épisode avait été l'un des prétextes invoqués par Pékin pour lancer son opération militaire *«punitive»* contre le Vietnam en 1979.

Installés dans des fermes d'Etat, ou prisons déguisées, dans le sud de la Chine, ces deux cent cinquante mille réfugiés se sont progressivement intégrés, pour certains d'entre eux, à une économie locale en pleine expansion. D'autres ont moins bien réussi. Des villages de réfugiés du Vietnam d'une grande pauvreté subsistent, que les autorités n'aiment guère montrer aux journalistes étrangers. Les clandes*tins qui, à présent, frappent* à la porte de Hongkong, sont les laissés-pour-compte du décollage économique chinois : ils étaient venus travailler sur les chantiers de la côte et, leur présence étant devenue gênante, sont priés de décamper.

Dans toutes ces affaires, le plus inquiétant est l'attitude adoptée par Pékin, qui n'est pas dénuée d'un esprit de confrontation. Tout en reconnaissant l'existence d'un problème, le gouvernement communiste accuse en particulier l'Occident d'*«encourager»* l'émigration clandestine de sa population en octroyant le statut de réfugié politique à des dissidents cherchant à fuir la répression.

«Plusieurs incidents déplaisants»

L'émigration illégale est un problème *«international»* qui nécessite *«une coopération internationale»*, a souligné, à plusieurs reprises, le porte-parole du ministère des affaires étrangères au cours de ses rencontres régulières avec la presse. La phrase est fréquemment utilisée par Pékin pour obtenir des contreparties dans une négociation. Un journaliste de Taïwan ne s'y est pas trompé, qui a soufflé le mot de *«chantage»* à la première réflexion du porte-parole sur ce thème.

A *Taïwan également*, on s'inquiète de l'immigration clandestine continentale : quelque vingt-quatre mille clandestins en cinq ans, dont la plupart ont été rapatriés sur le continent. Il en resterait environ cinq mille, à peu près identifiés ou carrément placés en détention, mais les autorités de l'île non communiste reconnaissent éprouver de grandes difficultés à les repérer. C'est un des motifs pour lesquels le régime de Taïwan s'est résolu à avoir des contacts officieux avec le gouvernement communiste.

Le dossier, qui risque de demeurer ouvert désormais sur les bureaux de bien des ministres des pays industrialisés, est rendu encore plus difficile par la situation extrêmement confuse régnant dans *la chaîne de commandement* administrative, policière et militaire du régime. Il est difficile d'imaginer qu'il existe à Pékin une politique de l'émigration clandestine. En revanche, le laxisme généralisé et la recherche frénétique des bénéfices matériels dans la bureaucratie constituent autant d'incitations, pour la police des frontières, à fermer les yeux sur les départs clandestins.

Le même phénomène a permis ces dernières années, mais de façon encore plus marquée récemment, la réémergence d'une piraterie maritime aux proportions spectaculaires. Plus grave, ce ne sont plus seulement les organisations criminelles «classiques», les célèbres «triades», qui s'y adonnent. De nombreux témoignages ont permis d'établir que les auteurs de certaines attaques contre des cargos au large des côtes chinoises, de saisies abusives de marchandises, voire de l'immobilisation pure et simple de navires marchands en vue d'une «négociation» sur tout ou partie de la cargaison, étaient le fait de membres des forces de sécurité du continent affectées à la lutte contre la contrebande, mais travaillant en réalité pour leur propre compte.

Une cible de choix, vraisemblablement due au flou juridique entourant l'ère post-soviétique, est *constituée par* les bateaux russes. Pékin a reconnu que s'étaient déroulés *«plusieurs incidents déplaisants»* à leur encontre dans ou près des ports chinois, et a présenté des excuses pour deux d'entre eux, tout en blâmant pour d'autres les Russes pour entorses aux règlements maritimes.

A Hongkong, la police britannique a rendu publiques plusieurs photographies illustrant la participation active de soldats ou membres de la police maritimes chinois dans le trafic le plus spectaculaire affectant la colonie : le transport à bord de bateaux ultra-rapides de voitures de luxe volées pour être revendues sur le continent. On retrouve à présent dans de nombreuses villes de Chine des voitures, pas toujours immatriculées mais presque toujours de grande classe, avec une conduite à droite à la britannique, contrairement aux véhicules légalement importés. Y roulent généralement des passagers très bien mis, parfois en uniforme, parfois en civil.

FRANCIS DERON

Femmes aux enchères

Pour arrondir leurs revenus, les paysans d'un petit village isolé de la province méridionale de Canton achètent à travers la Chine des jeunes femmes kidnappées et les contraignent à la prostitution. Selon le quotidien *Yangcheng Wanbao* de Canton, une centaine de ces femmes ont été vendues aux enchères à Huatou pour 5 000 francs pièce. Le journal cite un villageois qui avait acheté l'une de ces femmes pour lui servir de bonne à tout faire, et qui la loue au client de passage.

Une ancienne prostituée a raconté qu'elle avait été kidnappée près de Hongkong et ven*due, avec dix autres compagnes* d'infortune, *«comme du bétail»*, pour environ 3 500 francs. Le journal laisse entendre que cette pratique est répandue dans la région et que les autorités locales ne s'en préoccupent guère. – *(UPI.)*

JAPON : la succession de M. Miyazawa

Fronde au sein du Parti libéral-démocrate

Les deux principaux prétendants à la direction du Parti libéral-démocrate *(PLD)* se sont retirés de la course, vendredi 23 juillet, ce poste ne garantissant plus comme auparavant celui de premier ministre, *rapporte* l'agence Kyodo citant des sources proches du parti. L'ancien ministre des affaires étrangères, Michio Watanabe, et l'ex-ministre du commerce, Hiroshi Mitsuzuka, ont décidé de ne pas briguer la succession de Kiichi Miyazawa, qui a démissionné jeudi. Tous deux appartiennent à la «vieille garde» du PLD. Leur décision semble témoigner de leur impuissance à résoudre la crise dans laquelle s'enfonce le parti, qui a perdu la majorité absolue à la Diète aux élections de dimanche dernier. Elle semble aussi indiquer que la direction du PLD considère comme possible une accession de l'opposition au pouvoir lors de la rentrée parlementaire du mois d'août.

Si le PLD a reçu le renfort de cinq députés élus comme indépendants – dont l'ancien premier ministre Noboru Takeshita – et compte désormais deux cent vingt-huit élus, il doit également faire face à une fronde de ses «jeunes loups». Ces derniers ont exigé jeudi que tout l'état-major du parti démissionne pour assumer la responsabilité de l'échec électoral. L'affrontement a éclaté après que le secrétaire général du PLD, Seiroku Kajiyama, eut proposé de laisser à un «comité des sages» le choix du successeur de M. Miyazawa. *«Si nous laissons faire cela, nous allons retomber dans l'obscure politique des chefs de faction»*, a lancé un jeune député, forçant les caciques du parti à retirer leur proposition. – *(UPI, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La succession d'Ibrahim Souss

Leila Chahid déléguée générale de Palestine en France

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a reçu, jeudi 22 juillet, pendant plus d'une heure au Quai d'Orsay, le chef du département politique de l'OLP, avec lequel il a discuté notamment des négociations de paix israélo-arabes. M. Juppé a informé Farouk Kaddoumi que Paris est *«prêt à accueillir»* Leila Chahid, dont la candidature avait été proposée il y a plusieurs semaines par l'OLP pour succéder à Ibrahim Souss au poste de délégué général de Palestine en France. Mme Chahid représentera également la centrale palestinienne auprès de l'UNESCO.

Après avoir été déléguée de l'OLP en Irlande en 1989, Mme Chahid, qui représente aujourd'hui l'organisation aux Pays-Bas et au Danemark, a de qui tenir : elle est en effet la petite-fille de Jamal Husseini, dernier représentant du Haut Comité arabe aux Nations unies en 1947, *avant la résolution* de partage de la Palestine. Seule femme «diplomate» de l'OLP à ce jour, et déjà première femme présidente d'une union générale des étudiants palestiniens – c'était en 1975-1978 en France, où elle préparait un doctorat, jamais mené à terme, à l'Ecole pratique des hautes études, – elle appartient à cette frange d'intellectuels militants palestiniens, que les différentes *«expériences»* de l'OLP, notamment au Liban, ont profondément mûris.

Née en 1949 au Liban, où elle a *fait ses études secondaires avant* d'obtenir une licence d'anthropologie de l'université américaine, fille d'une famille de la grande bourgeoisie palestinienne, Mme Chahid a toujours fait preuve d'un grand courage politique. Elle fut l'un des premiers Palestiniens à engager un dialogue avec des pacifistes israéliens. Les députés Shulamit Aloni, Yaël Dayan et Naomi Chazan et d'autres personnalités israéliennes la connaissent bien, pour avoir participé avec elle à des rencontres israélo-palestiniennes organisées depuis la fin des années 70 en Europe et aux Etats-Unis.

«J'étais fidèle en *cela à une décision prise dès 1977 par le Conseil national palestinien»* d'établir des contacts avec les Israéliens favorables à la paix, explique-t-elle. Portant la nationalité libanaise, Mme Chahid, qui est musulmane, est l'épouse de l'écrivain marocain Mohammed Barrada. Elle est aussi l'un des membres fondateurs de *la Revue d'études palestiniennes*, publiée à Paris.

A M. Kaddoumi qu'il rencontrait pour la première fois, M. Juppé a réaffirmé le soutien de la France au processus de paix en cours. Paris, a-t-il ajouté, est disposée à mettre à profit ses bonnes relations avec toutes les parties au Proche-Orient pour faciliter les négociations en cours.

M. Na.

En visite à Rabat

M. Balladur salue «l'approfondissement constant de la démocratie marocaine»

Arrivé, jeudi soir 22 juillet au Maroc pour une visite officielle de vingt-quatre heures, le premier ministre, Edouard Balladur, a salué *«l'approfondissement constant de la démocratie marocaine»* et a exprimé *la volonté de la France de renforcer* sa coopération avec le Maroc.

Lors d'un toast prononcé à l'occasion d'un dîner offert en son honneur par son homologue marocain, Mohamed Karim Lamrani, M. Balladur a aussi souligné les *«progrès économiques remarquables»* réalisés, *selon lui, par* le Maroc. Il a affirmé que son pays est *«sensible et attentif aux efforts que le Maroc a entrepris pour lutter par tous les moyens contre l'un des pires fléaux du monde contemporain, la drogue»*. Les entretiens de M. Balladur, qui devait être reçu, vendredi, par le Roi Hassan II, portaient sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale, ainsi que sur les *«grands problèmes de l'heure, que ce soit dans la région, au Proche-Orient, dans les Etats de l'ex-Yougoslavie ou ailleurs»*. – *(AFP.)*

□ Visite de Michel Rocard en Afrique du Sud. – L'ancien premier ministre français Michel Rocard se rendra en visite en Afrique du Sud du 25 juillet au 2 août, a annoncé, jeudi 22 juillet, l'ambassade de France à Prétoria. M. Rocard doit notamment rencontrer le président Frederik De Klerk, le ministre des affaires étrangères, Pik Botha, le président du Congrès national africain, Nelson Mandela, et le dirigeant zoulou, Mangosuthu Buthelezi. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ITALIE

Sérieux incidents anti-immigrés à Gênes

Des affrontements ayant fait une dizaine de blessés ont mis aux prises, mercredi 21 juillet, des habitants du port de Gênes et des immigrés, accusés d'en faire un haut lieu du trafic de drogue et de la prostitution. De premiers incidents avaient éclaté mardi, au terme d'une manifestation organisée par des habitants et un syndicat de la police.

Mercredi, en dépit du déploiement d'importantes forces de sécurité, des «rondes» de Génois ont *de nouveau pris à partie* des immigrés et, armés de couteaux, de bâtons et de chaînes, ont attaqué, jusque tard dans la nuit, à la fois les *immigrés* et les policiers qui tentaient de s'interposer. Ces scènes de guérilla anti-immigrés ont fait ainsi leur apparition en Italie, où *les cas d'agression raciste* étaient jusqu'ici des épisodes individuels isolés.

A Gênes, vivent vingt mille immigrés, maghrébins pour la plupart, installés dans d'anciens magasins du port. On n'exclut pas par ailleurs, dans les milieux de l'enquête, que des bandes de revendeurs de drogue locaux éliminés par la concurrence des immigrés aient participé aux affrontements. – *(AFP.)*

LIBAN

Un soldat israélien tué par le Hezbollah

Lors d'une attaque menée par le Hezbollah pro-iranien contre l'armée israélienne et sa milice auxiliaire, l'Armée du Liban sud, dans la «zone de sécurité» créée au Liban sud par l'Etat juif, un soldat israélien a été tué jeudi 22 juillet. Deux miliciens de l'ALS ont été blessés et un troisième porté disparu.

En représailles, des hélicoptères israéliens ont lancé des *raids* – qui n'ont pas fait de victimes – contre des bases du Hezbollah. Dans la soirée, Israël accusait l'ar*mée libanaise de pilonner ses* positions et celles de l'ALS, puis faisait état de la chute, aux premières heures de la matinée du *vendredi*, de *roquettes* katioucha sur le doigt de la Galilée.

Israël *«ne souhaite pas être entraîné dans des aventures au Liban, mais ne peut pas non plus tolérer d'être attaqué sans réagir»*, a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, tandis que le premier ministre, Itzhak Rabin, affirmait sa détermination à *«défendre les localités israéliennes de la Galilée»*. Mais, a-t-il poursuivi, *«je ne veux pas que l'on s'imagine qu'une importante et vaste opération militaire puisse mettre fin à la terreur au Liban. Nous avons déjà payé très cher les illusions»*. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA

Aggravation de la crise politique

La crise politique qui secoue le Nigéria depuis l'annulation de l'élection du 12 juin s'est aggravée, jeudi 22 juillet, avec le rejet *par la Cour suprême* d'un recours déposé par Moshood Abiola et sa formation, le Parti social-démocrate (SDP). Une manifestation *spontanée devant* le tribunal a été repoussée par la police.

Les militaires montrent de plus en plus de détermination à réduire l'opposition à leur programme. L'un des hauts responsables du SDP de l'Etat d'Oyo, Alhaji Lamidi Adedibu, a été arrêté mercredi à Ibadan. Trois responsables d'organisations des droits de l'homme, arrêtés le 7 juillet pour avoir appelé à la désobéissance civile, sont toujours sous les verrous, alors que deux d'entre eux, le docteur Beko Ransome-Kuti et Gani Fawahinmi, auraient besoin d'une assistance médicale urgente.

Les forces de sécurité s'en sont prises jeudi à plusieurs organes de presse, dont le *Daily Sketch*, d'Ibadan, la station de radio de l'Etat d'Ogun, l'*Abuja Newsday* et le *National Concord*, quotidien appartenant à M. Abiola, qu'elles ont fermés ou «intimidés». La Conférence des évêques du Nigéria a annoncé qu'elle *«suppliait le gouvernement de respecter le verdict des urnes, seule manière de sauver le pays du chaos et de l'anarchie»*. Les Etats-Unis ont annoncé jeudi que de nouvelles mesures contre le Nigéria seraient mises en œuvre si le gouvernement élu le 12 juin n'était pas en fonction d'ici le 27 août. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **EGYPTE : un copte assassiné en Haute-Egypte.** – Alors qu'il se rendait à son cabinet médical, un *médecin copte a été tué par balles* par des inconnus, jeudi 23 juillet, dans la ville de Manfalout, en Haute-Egypte. Selon le chef de la police d'Assiout, il s'agit d'un *«crime de droit commun»*, mais des habitants de Manfalout, affirment qu'il est lié à la guerre menée par des islamistes de l'organisation *clandestine Jamaa Islamiya, contre* les coptes soupçonnés de collaborer avec la police. – *(AFP.)*

□ **Fermeture du quotidien palestinien *al-Fajr*.** – Affecté par la crise financière qui frappe l'OLP et par la baisse du tirage, le quotidien pro-OLP *al-Fajr* a imprimé, jeudi *22 juillet, à Jérusalem-est* sa dernière édition après vingt-deux années d'existence. Des lettres de licenciement ont été adressées à trente-huit employés du quotidien, dont le directeur, Hanna Siniora, espère pouvoir reprendre la publication avec une équipe plus réduite. Il y a trois mois, un autre quotidien pro-OLP, *al-Chaab*, fermait, après une baisse importante des ventes au cours des dernières années. – *(AFP.)*

□ ***SOMALIE : l'ONU* menace de reprendre ses opérations militaires.** – Un porte-parole des Nations unies a indiqué, jeudi 22 juillet, à Mogadiscio, que l'ONU *«doit faire des démonstrations de force plus puissantes»* afin de dissuader les miliciens somaliens de mener de nouvelles attaques. Mercredi, deux *soldats* du *Zimbabwe ont été* blessés et plusieurs coups de canon ont été tirés contre un barrage de «casques bleus» pakistanais. Jeudi, deux «casques bleus» belges ont été blessés, alors qu'ils effectuaient une patrouille à environ cent kilomètres au nord-est de Kisimayo, dans le sud du pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : plus de 110 000 personnes menacées par la famine, selon le CICR.** – Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a indiqué, jeudi 22 juillet à Genève, que plus de 110 000 personnes originaires du centre du Libéria sont menacées par la famine. *Près de 20 %* des enfants souffriraient du kwashiorkor, maladie due à des carences nutritionnelles. La mise en œuvre d'une *opération humanitaire* d'envergure a été acceptée par les factions en conflit lors des négociations de Genève (*le Monde* du 19 juillet), mais des réserves demeuraient quant à la signature, samedi à Cotonou, de l'accord de paix. – *(AFP.)*

□ **TOGO : un troisième candidat de l'opposition à l'élection présidentielle.** – Le Comité d'action pour le renouveau (CAR), l'un des principaux partis du Collectif de l'opposition démocratique *(COD 2)*, a décidé, jeudi 22 juillet, de présenter la candidature de son dirigeant, Me Yao Agboyibor, à l'élection présidentielle prévue pour le 25 août. M. Agboyibor est le troisième dirigeant de l'opposition à faire part de sa candidature, alors que le COD 2 avait désigné un candidat *unique de l'opposition*, Edem Kodjo. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la corruption présumée lors du match Valenciennes-Marseille

Le directeur général de l'OM a été remis en liberté sous contrôle judiciaire

Directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire, jeudi 22 juillet, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (*nos dernières éditions* du 23 juillet). Elle a ainsi fait droit à l'appel déposé par ses avocats, Mes Jean-Louis Pelletier et Hervé Ghévonthian, peu après sa mise en examen pour corruption active, le 6 juillet, dans l'affaire de corruption présumée lors du match Valenciennes-Marseille du 20 mai.

Toutefois, M. Bernès ne doit pas quitter le territoire français, ni entrer en contact avec les personnes impliquées dans l'affaire. Au lendemain de la confrontation générale organisée à Valenciennes par le juge d'instruction Bernard Beffy, durant laquelle M. Bernès avait maintenu ses dénégations et récusé les accusations de corruption, les trois magistrats de la chambre d'accusation sont allés à l'encontre des réquisitions de l'avocat général Louis Wellon. Demandant la confirmation de l'ordonnance de mise en détention, ce dernier avait invoqué des investigations à effectuer. *«Un homme présumé innocent voit enfin que la règle est respectée»*, a déclaré Me Pelletier, précisant qu'à l'annonce de la décision, son client s'était *«effondré en larmes»*.

A sa sortie du palais de justice de Douai, le directeur-général de l'OM a cependant fait le signe de la victoire avant de monter dans la voiture de gendarmerie qui le conduisait à la prison de Loos, près de Lille, pour les formalités de levée d'écrou. Arrivé peu après 14 h 30, il en est sorti peu avant 16 heures, après deux semaines de détention. *«Je sors de huit jours d'hospitalisation, je suis un homme très affaibli. Je n'ai qu'une idée en tête, c'est de retrouver ma famille maintenant»*, a alors déclaré M. Bernès. Vers 16 heures, le directeur général de l'OM a quitté l'aéroport de Lille-Lesquin à bord d'un avion privé de la société Air Entreprise. Après une escale au Bourget, il a atterri, dans la soirée de jeudi, à Hyères, en compagnie de Bernard Tapie. Les deux hommes devaient embarquer à bord du *Phocéa*, le yacht du président de l'OM et député (RL) des Bouches-du-Rhône pour une destination inconnue. Interrogé par l'AFP, M. Tapie a seulement souligné son *«profond bonheur de voir un de ses amis libre»*, se refusant à tout commentaire sur l'évolution de l'instruction judiciaire.

Un entretien avec Eric de Montgolfier

Suite de la première page

Un dossier, ce sont des aveux, mais je persiste à penser qu'un dossier qui ne serait bâti que sur des aveux serait un dossier dangereux. Si le juge d'instruction se contentait d'aveux, il construirait un dossier bâti sur du sable.

» Le juge devra s'arrêter à l'ordonnance de règlement. Moi, je suis bien obligé d'aller au-delà, d'envisager le futur et le moment où je devrai soutenir l'accusation devant le tribunal correctionnel puisqu'il y a d'ores et déjà des gens qui, manifestement, devront y aller. L'aveu étant par essence rétractable, si je ne disposais pas d'éléments objectifs, ce serait une construction sans valeur. L'aveu, je suis pour, de temps en temps, mais l'aveu seul, cela n'a vraiment aucune valeur. Ce mythe de l'aveu, reine des preuves, est contraire, à mon sens, à l'éthique judiciaire. On ne peut pas fonder une poursuite sérieuse exclusivement sur des aveux.

– Dans les critiques qui ont été adressées au juge Beffy et à vous-même, notamment par les avocats de M. Tapie et de l'OM, on vous reproche cependant d'avoir utilisé la détention provisoire comme un moyen de pression pour obtenir des aveux... (1)

– Dans cette affaire, j'ai d'abord requis la détention provisoire pour éviter la déperdition des preuves. Puis, par une sorte de glissement, j'ai fini par accepter que la détention provisoire puisse correspondre en effet à une pression. Il serait hypocrite de soutenir le contraire. Je ne vais pas contester que, dans mon esprit, il y eut, à un moment, cette idée que la détention ferait réfléchir ceux qui avaient adopté une thèse vraiment contraire aux éléments objectifs du dossier et à l'accusation telle que je la vois, puisque, après tout, je suis le ministère public, donc la partie principale au procès, et que je ne suis pas le juge, même si certains parfois confondent.

» Je n'ai pas changé d'avis. Est-ce que le texte de la loi interdit cette conception des choses? Je ne crois pas. Les dispositions du code de procédure pénale sur la détention provisoire rappellent que, pour l'essentiel, la liberté est le principe et la détention l'exception. Mais le guide même de la loi est imprécis. Je n'ai pas le sentiment que la loi interdise d'utiliser la détention provisoire comme un moyen de pression. Dans ce dossier, pour l'un, Eydelie, cela a été efficace et, pour l'autre, Bernès, cela ne l'a pas été. Je ne sais pas quelle conclusion en tirer.

Le «déséquilibre social» de la justice

– Tout de même, n'est-ce pas une entorse aux principes? La privation de liberté, ce devrait être une sanction, et non pas un moyen de pression.

– Je n'ai pas ce sentiment. J'ai au contraire l'impression que c'est une pratique assez courante dans notre pays. Un journaliste m'a fait remarquer que, si la pratique était courante, il l'était moins de l'avouer. Si les magistrats sont vraiment ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire des hommes de vérité, il n'y a aucune raison qu'ils la dissimulent ni à eux-mêmes ni aux autres. Si j'ai tort de l'avoir pensé, bien. Mais je voudrais qu'il soit clair que ce tort, je le partage avec d'autres et que, si nous avons tort, il faudrait qu'on nous dise clairement : n'utilisez jamais la détention comme un moyen de pression.

» C'est une pratique impure, j'en conviens. J'essaye de l'assumer, je n'en suis pas plus fier pour autant. Dans ce pays, on n'a pas, à l'égard de la détention provisoire, une vision claire des choses. Vous voulez que la justice ait des résultats? Après tout, peut-être que beaucoup d'entre vous auraient souhaité qu'un tel, à l'occasion de telle affaire, parle?... Alors, les juges, de temps en temps, acceptent de se salir les mains dans un intérêt social supérieur. Peut-être avons-nous tort, j'en suis d'accord. Mais ce n'est pas un débat qui n'intéresse que nous. Si, vraiment, on veut nous empêcher de le faire, il faut que la loi le dise clairement. Actuellement, elle nous permet tout en matière de détention provisoire. Alors, que chacun prenne ses responsabilités.

» J'ai toujours été étonné dans ce métier qu'on ne me demande jamais de comptes quand je requiers la détention pour un «petit» et qu'on commence à m'en demander quand je m'en prends à quelqu'un qui a une certaine surface sociale. Si on nous demandait des comptes pour les petits comme pour les grands, l'équilibre se ferait. Mais le déséquilibre social engendre le déséquilibre judiciaire, et cette responsabilité ce n'est pas exclusivement celle du juge.

– Est-ce qu'en vous le citoyen ne s'interroge pas sur les conséquences civiques des actes du magistrat? Le débat italien suscité par les enquêtes des juges de Milan sur la corruption du monde politique ne suggère-t-il pas qu'il peut être dangereux de tirer – sans mauvais jeu de mots – le tapis sous les meubles de la démocratie?

– Ce n'est pas le citoyen qui est nommé procureur de la République à Valenciennes, mais le magistrat. Le magistrat doit-il avoir constamment à l'esprit cette préoccupation des effets de sa décision? Le principe d'opportunité des poursuites nous y invite. Dans ce dossier, c'est vrai que je n'ai pas longtemps balancé. J'ai d'abord eu une hésitation – et, là, c'était la réaction du citoyen – en me disant : c'est le football, pour l'intérêt que j'y prends! N'ont-ils pas des organismes professionnels pour régler ce problème? Mais quand j'ai pris connaissance du dossier de la Ligue nationale, je me suis dit qu'il n'y avait pas à hésiter : si ce qui apparaissait en germe dans l'enquête de la Ligue était réel, il fallait aller jusqu'au bout, parce que la corruption, c'est un problème de société qui dépasse, et de loin, le citoyen que je suis.

» Le risque, c'est peut-être que le magistrat en arrive parfois à se prendre pour un justicier. Or c'est un mythe que je refuse absolument. Nous avons essayé de nous tenir à cette attitude en refusant de nous saisir de toutes les pistes qui se sont présentées. A Valenciennes, nous ne nous occupons que du match du 20 mai, et de rien d'autre. Je ne partage pas cette analyse selon laquelle, à partir d'un fait divers, on pourrait tirer un fil qui mènerait à quelque chose d'autrement plus conséquent. Il est clair, et le juge et moi sommes bien d'accord là-dessus, que cela ne sera pas du tout notre tasse de thé. Les magistrats de Valenciennes n'ont pas vocation à purifier le monde du football de la corruption qui éventuellement pourrait le gangrener. Nous nous attachons à une affaire qui a pris naissance localement et qui, naturellement, devait revenir au tribunal de Valenciennes. Rien d'autre.

– Ce n'est donc pas une opération «pieds propres», comme on a pu le dire, à l'image de l'opération «Mains propres» des juges italiens?

– Je ne crois pas que nous ayons, ici, vocation à purifier quoi que ce soit d'autre que ce qui relève de nos attributions territoriales. A travers ce dossier, on aperçoit d'autres choses, très bien. Mais ce n'est pas à nous d'en faire justice. Si c'est un problème de société, c'est à celle-ci de s'en occuper. La justice ce n'est pas un pouvoir, ce n'est qu'un contre-pouvoir. Elle n'a pas vocation à faire autre chose que limiter les empiétements des individus ou, éventuellement, d'autres institutions. Le gouvernement des juges, c'est une notion que je ne partage pas et qu'au contraire je crains.

«Un parti pris légaliste»

– Dans cette affaire comme dans celles que vous avez soulevées quand vous étiez procureur à Chambéry, on a le sentiment qu'il y a, chez vous, un parti pris social. Comme si vous trouviez la justice trop dure avec les faibles et trop faible avec les puissants. Comme si, selon vous, la justice devait se faire juge des injustices sociales...

– C'est tout à fait vrai. Mais je ne peux pas vous laisser dire que c'est un parti pris social. Cela n'a rien à voir. C'est un parti pris judiciaire, je dirai même un parti pris légaliste. Après tout, notre devise républicaine nous parle de liberté, d'égalité et de fraternité. Moi, je souhaite l'appliquer dans tous ces éléments. Chaque fois que, volontairement, la justice laisse passer un gros poisson en ne retenant que les petits, de mon point de vue, elle se déshonore. Et j'ai envie de faire un métier honorable.

» Donc, je ne peux pas adhérer à ce qui est aussi contraire à ce que je crois. Si on devait laisser passer quelques prises, ce serait plutôt les petits poissons, pas les gros. Mon parti pris est là. Un parti pris un peu chrétien, j'en conviens. Vous savez, la parabole des talents : plus vous aurez reçu, plus on vous demandera. C'est une nécessité. Comment faire admettre aux petits qu'on les juge s'ils voient hors d'atteinte de la justice des gens qui ont manifestement et gravement violé la loi? C'est un pur problème d'équilibre et de crédibilité de la justice : comment la faire accepter aux petits si les gros lui échappent?

– Mais, au nom de cette conviction, n'êtes-vous pas tenté de vous ériger en juge de la société?

– C'est bien tout le risque, pour les procureurs, du principe d'opportunité des poursuites. C'est bien nous-même que l'on met à chaque fois dans la balance. Si les juges ne sont pas des surhommes, ce ne serait pas inintéressant de leur donner tous les moyens de s'en approcher un peu plus. Je pense à un procureur qui avait été mordu par un chien : c'était devenu un axe fondamental de ses poursuites... Heureusement, c'était un petit ressort, ce n'était pas bien grave. Mais il est vrai que, chaque fois, nous mettons nos pulsions dans la balance. C'est bien pour cette raison que le football, dans un premier temps, ne m'avait pas inspiré...

» En revanche, la corruption m'a motivé : c'est un délit qui sape les bases mêmes de la démocratie. Je n'aime guère les rapports que l'on a avec l'argent dans notre pays. Je ne les aimais pas quand j'étais adolescent pour les voir d'assez près. Le caractère que l'on a adulte, c'est celui que l'on s'est forgé adolescent par l'éducation, par l'exemple ou les contre-exemples. J'avouerais presque que je dois avoir des fantasmes judiciaires, ou du moins que je les exprime à travers mes fonctions.

«Un magistrat est un être dangereux»

» Le problème est de ne pas se tromper, et c'est toute la question de l'éthique des magistrats. C'est un mot dont on entend parler depuis quelque temps après l'avoir laissé tomber en désuétude. Avec les pouvoirs qu'il détient et ce qu'il peut en faire, un magistrat est un être dangereux. Nous détenons des armes qui peuvent ruiner l'honneur d'un homme, et personne ne s'en remet. Et d'autant moins que, dans notre siècle de la communication, ce qui est fait ne se défait pas. Face à ce danger, je ne vois pas d'autre solution que d'assurer une formation extrêmement pointue des magistrats. On ne fera jamais assez porter l'effort dans cette direction. C'est à l'Ecole nationale de la magistrature que tout se noue, que tout se joue. C'est là qu'une sélection doit être faite, qui n'est pas une sélection de personnes, mais d'intérêt, l'intérêt de la société.

» Il nous faut des magistrats qui sachent la défendre dans la légalité qu'elle s'est forgée. Pour autant, je n'accepte pas la discussion sur la légitimité des juges. Je refuse qu'on l'oppose à celle des élus. Je suis nommé par le président de la République, légalement, dans des conditions statutaires. Donc la légitimité n'est pas discutable, même si elle ne provient pas de l'élection. Reste ensuite à s'efforcer de faire son métier dans une conception de bien public.

– Dans votre revendication du rôle d'accusateur public, on croit deviner une critique implicite des ambiguïtés de la procédure pénale française. N'êtes-vous pas de ceux qui regrettent que les propositions de la commission Delmas-Marty, distinguant mieux pouvoir d'enquête du parquet et pouvoir juridictionnel des juges, aient été enterrées?

– Je ne regrette rien. Dieu merci, ce ne sont pas les magistrats qui définissent la loi. Je crois à la séparation des pouvoirs et je regrette parfois qu'elle soit insuffisamment respectée, peut-être de part et d'autre. Ce n'est pas à nous de définir le cadre légal dans lequel nous exerçons nos attributions. Si nous devions choisir nos lois, ce serait non seulement le gouvernement des juges mais leur dictature, ce qui serait beaucoup plus grave de mon point de vue. J'attends du législateur qu'il me fixe mes limites. Aussi n'ai-je pas très envie d'entrer dans ce débat.

» Il n'y a qu'une chose qui me gêne dans la procédure actuelle, c'est d'être placé à un endroit où l'équivoque est grande de ce que je suis. Je n'ai pas envie d'être au niveau des juges, comme nous le sommes par le fait de ce que l'on nomme «l'erreur du menuisier». Je suis procureur de la République, celui qui porte la parole au nom de la société et qui poursuit en son nom. Aussi ai-je vraiment envie, physiquement, de descendre, d'être côte à côte de la défense, pas au-dessus, sans avoir besoin d'une estrade. Je ne veux pas être en situation d'abus de position dominante.

» Pour le reste, le système qui existe me convient. A condition que l'on sache bien qui je suis : le procureur n'est pas le juge.

– Tout fonctionne bien, même le secret de l'instruction, dont le respect est pourtant au cœur des polémiques actuelles?

– Est-ce que cela existe encore, le secret de l'instruction? J'avoue que j'ai essayé. J'ai bien aimé une caricature qui me présente disant aux journalistes : «Je vous ai convoqué pour vous dire que je n'avais rien à vous dire.» C'est vrai qu'il y a eu une demande pendant toutes ces semaines et que, souvent, j'ai passé beaucoup de temps à essayer d'en dire le moins possible. Il était certes plus facile pour moi de parler lorsque les parties s'étaient exprimées. Prenez la confrontation générale de jeudi dernier : je n'ai rien à violer, tout est sur la place publique. En sortant, tout le monde s'est précipité devant micros et caméras. Et je suis passé à travers...

» Je ne crois pas que ce soit à nous de prendre l'initiative de la médiatisation. Mais, à partir du moment où les principaux intéressés le font, nous sommes inéluctablement conduits à répondre quand ce qui est dit n'est pas conforme à une vérité relativement objective. A Chambéry, dans trois affaires, je l'avais déjà fait, et je le refais aujourd'hui dans une affaire qui a pris, à mon corps défendant, une ampleur nationale. Mais je n'ai pas l'impression de m'être éveillé à Valenciennes à la communication judiciaire.

» Si on s'inquiète du secret de l'instruction, j'aimerais bien qu'on le fasse pour tout le monde au nom de l'égalité des citoyens devant la loi. Je persiste à penser, en lisant les quotidiens, qu'il y a un secret de l'instruction pour les uns, qui ne vaut pas pour les autres. Un vol à l'arraché de qui vous voulez, qu'il ait un nom à consonance arabe ou non, on en parle très vite dans la presse. Souvent avant même que le juge d'instruction ait reçu le dossier et l'intéressé qui lui est déféré. Si ce n'est pas une violation grave du secret de l'instruction, qu'est-ce que c'est? C'est comme si, là, on pouvait être laxiste. Mais si la personne est un peu plus connue, quand bien même elle se serait mise elle-même sur le devant de la scène, on s'empresse autour de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction! Ce qui me gêne, c'est que ce soit des notions à géométrie variable, non pas dans notre système, mais dans notre pratique sociale.

» Je veux bien que l'on revienne à un secret de l'instruction pur et dur que chacun respecterait. Mais il faut aussi l'appliquer à tous les dossiers, tous sans exception. Et l'on protégera vraiment tout le monde. Sincèrement, je ne crois pas que l'on puisse évoquer, dans l'affaire OM-USVA, le secret de l'instruction alors que, pour les affaires courantes et depuis longtemps, il n'émeut plus guère personne. La justice et le secret sont incompatibles. Sans doute la transparence médiatique n'est-elle pas toujours une véritable transparence. Elle peut même présenter des inconvénients. Mais je persiste à croire que, dans sa mission de service public, la justice ne peut pas s'exercer dans l'ombre. Et qu'en la portant sur la place publique on évite les tentations que pourraient avoir certains de l'entraver.

Propos recueillis par
JÉRÔME FENOGLIO
et **EDWY PLENEL**

(1) L'article 144 du code de procédure pénale indique que la détention provisoire peut être ordonnée ou prolongée :

1° Lorsque la détention provisoire est *«l'unique moyen de conserver les preuves ou les indices matériels ou d'empêcher, soit une pression sur les témoins ou les victimes, soit une concertation frauduleuse»* entre le mis en examen et ses complices.

2° Lorsque cette détention est *«nécessaire pour protéger la personne concernée, pour mettre fin à l'infraction ou prévenir son renouvellement, pour garantir le maintien de la personne concernée à la disposition de la justice ou pour préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction»*.

MÉDECINE

La réforme de la transfusion sanguine

Mme Veil se prononce pour la «création rapide» du Laboratoire français de fractionnement du plasma

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a souligné par un communiqué, jeudi 22 juillet, *«l'importance que la création rapide du laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies (LFB) revêt pour la politique de santé publique»*. La loi du 4 janvier 1993, relative à la sécurité en matière de transfusion sanguine, prévoit que le Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies sera le seul organisme habilité à fractionner le plasma sanguin collecté en France pour fabriquer les produits stables dérivés du sang (albumine, facteurs de coagulation, immunoglobulines).

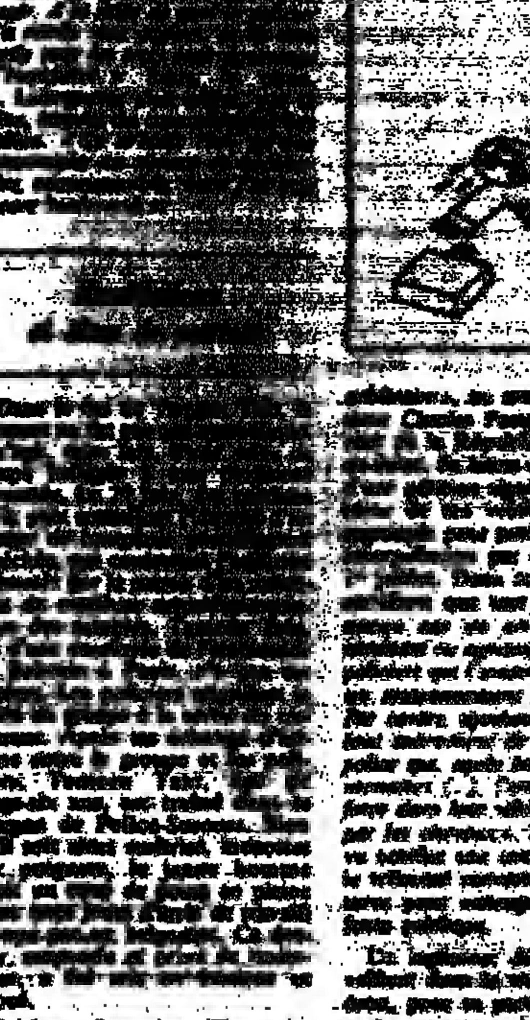
Ce laboratoire est, aux termes de la loi, un établissement pharmaceutique constitué sous la forme d'un groupement d'intérêt public, associant les établissements de transfusion autorisés à fractionner le plasma, l'agence française du sang, ainsi que, le cas échéant, des entreprises pharmaceutiques. Plusieurs firmes (Baxter, Cutter, Immuno ou Rhône-Poulenc) auraient manifesté leur souhait d'y collaborer.

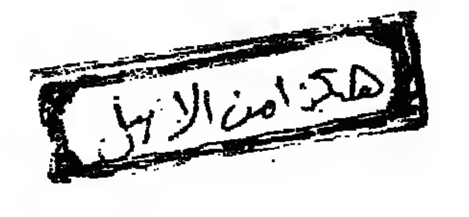
En janvier, Etienne Eisenmann, ancien directeur général de la firme Transgène, spécialiste du génie génétique, avait été chargé d'une mission visant à la création du LFB. Mais il était apparu que cette mission serait difficile (*le Monde* du 23 janvier). De fait, ce laboratoire n'existe aujourd'hui que sur le papier. C'est à l'occasion de sa rencontre avec M. Eisenmann, *«venu lui rendre compte de l'avancement de sa mission»*, que Mme Veil a souligné l'urgence de la création du LFB, apportant ainsi son soutien à la réforme engagée sous le précédent gouvernement.

«Les centres de transfusion qui adhéreront à ce groupement poursuivront à travers lui, sous contrôle public, leur activité de fractionnement du plasma dans les conditions prévues par la loi», souligne Mme Veil. Affronté à la surcapacité nationale en matière de fractionnement, M. Eisenmann doit procéder à des choix difficiles.

Rien n'est acquis, semble-t-il, quant à l'avenir des six centres français de fractionnement (Lille, Strasbourg, Bordeaux, Les Ullis, Lyon et Montpellier), dont les capacités de fractionnement et les difficultés matérielles sont de nature très différente. L'inquiétude des responsables et des personnels de ces centres quant à leur avenir pourrait bloquer la création effective du LFB. Il y a quelques jours, la CGT exigeait *«le maintien des sites et des activités, l'arrêt des licenciements et des restructurations en cours.»*

□ **Recherche des patients transfusés : moins de mille dossiers à Paris.** – Sept mois après la publication d'une circulaire visant à retrouver les patients ayant subi une transfusion sanguine entre 1980 et 1985 pour leur proposer un test de dépistage du virus du sida (*le Monde* du 16 décembre 1992), l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a annoncé, jeudi 22 juillet, que moins de mille personnes se sont présentées dans les trente-deux structures d'accueil et d'information mises en place à cet effet en 1993. L'AP-HP invite *«les patients ayant subi une intervention chirurgicale ou ayant reçu des produits sanguins au cours d'un autre traitement dans ses hôpitaux depuis l'année 1980 et qui n'auraient pas consulté leur médecin traitant à ce sujet»* à se faire connaître. Les centres restent ouverts tout l'été, précise l'AP-HP, et leurs coordonnées sont disponibles sur le Minitel (3615 code APHP).





Valenciennes-Marseille

berté sous contrôle judici

la « création rapide »

ctionnement du plasma

SOCIÉTÉ

Chronique des dérapages policiers

Des témoignages et des plaintes révèlent une succession de violences illégitimes

C'est une série d'incidents sans gravité, ou plus exactement sans mort d'homme et sans blessé grave. Qu'il s'agisse de témoignages spontanés parvenus au *Monde* ou de faits-divers donnant lieu à enquête judiciaire, de récits sans suites procédurales ou de plaintes en bonne et due forme, l'accumulation indique une tendance : des citoyens d'horizons différents se plaignent de récents abus de pouvoirs policiers auxquels ils ont été confrontés dans la capitale ou en banlieue parisienne. Une somme de violences illégitimes supposées commises par des gardiens de la paix à l'encontre de délinquants ou de suspects présumés.

Un « tabassage » en règle, d'abord. La nuit du 14 juillet, à Paris, Choukri Zaboun, âgé de vingt ans, jette des pétards et une canette de bière sur un véhicule de police. Le jeune homme ne se laisse pas « embarquer ». Il est maîtrisé par les gardiens de la paix sous le nez des badauds, puis conduit au commissariat du dix-huitième arrondissement où il est placé en garde à vue pour outrages et rébellion. Rien d'anormal, jusque-là. Mais l'un des gardiens de la paix ayant participé à l'interpellation emmène Choukri Zaboun hors de la vue de ses collègues. D'un genre costaud, le policier va cogner. Fort.

Le lendemain matin, le visage du gardé à vue est si abîmé que l'officier de police judiciaire chargé de l'entendre décide de le présenter aussitôt devant les médecins de l'Hôtel-Dieu. Le jeune homme s'en est tiré avec diverses fractures (nez et plancher orbital gauche) qui ont entraîné vingt et un jours d'arrêt de travail. Suspendu de ses fonctions, après avoir reconnu les faits, le gardien de la paix a été mis en examen pour « violences illégitimes » et placé sous contrôle judiciaire.

Un contrôle d'identité aux relents antisémites, ensuite. « Bravo pour la police », a écrit Patrick Leimgruver, dans son agenda, en face de la date du 17 mai. Ce soir-là, vers 20 heures, il prend le métro parisien à la station des Halles. Directeur commercial dans une maison d'édition, il utilise sa carte orange pour franchir le portillon. Il introduit son coupon de transport dans la fente de la machine au moment où la personne qui le précède est en train de franchir l'obstacle. Alors – tous les usagers de la RATP l'ont expérimenté – la barrière automatique n'a pas le temps de se refermer. Sa précipitation suffit à le rendre suspect : « *Vos papiers* », lui demandent trois gardiens de la paix en faction non loin du tourniquet. Son titre de transport en main, le voyageur tend sa carte d'identité.

« *Votre nom, c'est juif ou d'origine ?* », interroge brutalement l'un des policiers. « *J'ai été très secoué, abasourdi*, raconte le directeur commercial, âgé de vingt-huit ans. *Heureusement, les deux collègues du policier étaient visiblement mal à l'aise. Ça m'a donné la force de réagir. A la suite de quoi le policier m'a rendu mes papiers, et ils sont partis tous les trois sans davantage m'inquiéter.* » Sous le choc, M. Leimgruver s'est plaint, par la suite, auprès du commissariat des Halles. « *Ce n'était rien qu'une catastrophe au niveau du vocabulaire*, commente-t-il, *mais j'en suis encore bouleversé* ».



Humiliations et abus de pouvoir

Dans le cas de Tameen Taki, la blessure ne fut pas que symbolique. Il s'agit, cette fois, d'une volée de coups infligée à une personne menottée. Le 29 juin, des gardiens de la paix contrôlent l'identité d'un groupe de compères, passablement éméchés, qui contestent l'addition présentée par le patron d'un restaurant du onzième arrondissement. L'un des attablés, Tameen Taki, fils d'une employée de l'ambassade du Bahrein à Paris, n'a pas ses papiers. Les policiers attendent la sortie du groupe à la sortie du restaurant. Après un échange d'horions entre le groupe et les policiers, Tameen Taki, âgé de vingt-six ans, est traîné dans le fourgon de Police-Secours. Bien qu'il soit alors maîtrisé, menottes aux poignets, le jeune homme reçoit un coup de poing en pleine figure (sept jours d'arrêt de travail) envoyé par un brigadier. Ce dernier, suspendu et privé de traitement, a été mis en examen et écroué.

Habitant Colombes (Hauts-de-Seine), Jacques Villain, quant à lui, a adressé, le 4 juillet, un courrier en forme de complainte pour « *humiliation publique, abus de pouvoir, voie de fait et arrestation arbitraire* », au ministre de l'intérieur Charles Pasqua et au procureur de la République des Hauts-de-Seine. Sa lettre est accompagnée d'une pétition signée par une vingtaine de ses voisins qui se sont regroupés pour protester contre son interpellation par des policiers, le 1er juillet. Dans cette pétition, ils certifient que leur voisin « *n'a en aucun cas eu un comportement insultant ou agressif envers les deux policiers qui l'avaient verbalisé pour un stationnement en double file. Par contre*, ajoutent-ils, *il en a été tout autrement de nos services de police qui, après lui avoir passé les menottes (...), l'ont fait entrer de force dans leur véhicule en le tirant par les cheveux* ». M. Villain s'est vu notifier une convocation devant le tribunal correctionnel de Nanterre pour outrage à agent de la force publique.

Un ingénieur de recherches travaillant dans le secteur privé a eu droit, pour sa part, à une nuit au poste mouvementée. Le 8 juin, peu avant 1 heure, il sort d'un dîner dans le quartier parisien de Saint-Germain-des-Prés, en compagnie d'une amie. Après un repas moyennement arrosé (une bouteille de sancerre précédée d'un apéritif, précise-t-il), les deux convives regagnent leurs domiciles à pied. Ils croisent des policiers qui leur demandent leurs papiers. « *Sans que je comprenne pourquoi*, affirme cet homme âgé d'une trentaine d'année, de père antillais et de mère métropolitaine, *je me disais que c'était parce que je suis métis, mais rien dans le comportement des policiers ne l'a indiqué.* »

A l'hôpital où l'homme et la femme sont conduits, ils ne sont soumis à « *aucun test d'alcoolémie* », affirme l'ingénieur ; leur état de santé est jugé compatible avec une détention dans un local de police. Ils sont alors séparés : lui est conduit au commissariat du sixième arrondissement, elle découvre celui du treizième. « *Chacun de nous a dû se déshabiller entièrement pour la fouille*, raconte l'ingénieur. *Plus tard, j'ai demandé de l'eau. En guise de réponse, les policiers ont tiré une chasse d'eau en riant.* » A 7 heures, tous deux ressortent des locaux de la police, épuisés et traumatisés. « *C'est seulement quand les fonctionnaires m'ont remis un PV pour ivresse publique et manifeste que j'ai compris ce qu'on me reprochait* », commente l'ingénieur.

Des micro-incidents qui ont révolté aussi bien un écrivain qu'un syndicaliste policier, pour finir. Le romancier Claude Gutman raconte la mésaventure survenue au « petit ami » de sa fille (1). Début mai, cet étudiant âgé de vingt-quatre ans et d'origine ivoirienne descend ses poubelles, alors que la nuit tombe sur le quartier des Halles où il habite. Mais il ne regagnera le domicile conjugal qu'au petit jour : « *Des policiers se trouvaient par hasard dans sa rue au moment où il déposait les sacs poubelle*, explique Claude Gutman. *Ils lui ont demandé ses papiers. Ils ont refusé qu'il monte les chercher à l'appartement. Il a passé la nuit au poste...* » La dernière histoire est racontée par un responsable syndical des gardiens de la paix parisiens, qui l'a vécue au volant de sa voiture, début juillet. Boulevard Saint-Michel, il remarque des agents en uniforme qui arrêtent un véhicule privé, conduit par un quinquagénaire et empruntant un couloir d'autobus. Mais le syndicaliste s'étonne de « *la brutalité avec laquelle les policiers ont extrait le conducteur et l'ont plaqué sur sa voiture* ». Pour protester contre « *un travail policier aussi mal fait* », il a klaxonné.

Plaintes et protestations plus fréquentes

Cette chronique des petits dérapages policiers au quotidien n'est assurément pas exhaustive. Mais toutes ces mésaventures, plus ou moins graves, s'ajoutent à d'autres, déjà signalées, comme celle d'une journaliste de *Libération*, placée en garde à vue pour avoir protesté contre le « tabassage » de deux jeunes gens (*le Monde* du 9 juillet). Sans oublier, à une tout autre échelle de gravité, les trois « bavures » mortelles qui, début avril, avaient suscité émotion et réprobation, à Paris, Chambéry et Wattrelos. Cette succession de dérapages policiers suggère en tout cas les risques d'une politique de sécurité qui, axée sur le renforcement de l'action policière de terrain, ne s'accompagnerait pas d'un encadrement suffisant ou, plus simplement, d'un respect des règles déontologiques.

Au point qu'un rappel à l'ordre, aussi ferme que peu courant, vient d'être adressé par le préfet de police de Paris à l'ensemble des fonctionnaires placés sous son autorité. Dans ce message du 21 juillet suscité par « *des incidents récents qui mettent en cause des fonctionnaires de police* », Philippe Massoni rappelle « *avec force* » un certain nombre de règles aux policiers : « *Votre mission d'autorité ne serait (...) pas légitime si vous n'aviez pour préoccupation première de l'inscrire dans le respect des droits de l'homme et des valeurs de la République, pour l'exercer au service du public. Il ne saurait, en effet, y avoir de police performante et respectée si vous n'êtes disponibles, accueillants, à l'égard de nos concitoyens qui doivent être traités avec la courtoisie nécessaire, qu'il s'agisse des victimes mais aussi des personnes interpellées.* » Tout en notant que le gouvernement s'attache à « *redonner à la police les moyens d'une action plus efficace* » et en soulignant « *la difficulté des situations* » auxquelles les policiers sont confrontés, le préfet Massoni lance un avertissement : « *Il est impératif que disparaissent les quelques excès individuels qui peuvent, parfois encore, être constatés ; ils seront très fermement sanctionnés.* »

Officiellement, les responsables policiers contestent pourtant qu'il y ait une augmentation des violences illégitimes constatées par l'inspection générale des services, la « police des polices » parisienne. Tout au plus concèdent-ils que les plaintes et les protestations des citoyens sont devenues plus fréquentes. Un raisonnement qui, s'il est crédible, ne change rien au constat : en se manifestant plus rapidement ou plus souvent, les plaignants révèlent au grand jour des pratiques contestables qui nuisent à l'image de la police nationale. C'est sans doute ce qu'ont, à juste titre, pensé les quelques policiers qui, dans les histoires qui précèdent, ont refusé de « couvrir », en se taisant, des actes peu conformes à la haute idée qu'ils se font de leur métier.

ERICH INCIYAN

(1) Cette mésaventure est évoquée par René de Ceccatty dans un article du dernier numéro (juillet-août) du *Monde des débats*.

DÉFENSE

Selon les plans de l'état-major

En 1997, l'armée de terre ne comprendrait plus que trois divisions blindées

Selon les plans actuels de son état-major, l'armée de terre devrait aligner, à partir de 1997, huit divisions – dont trois seraient blindées – au terme des restructurations. C'est ce que son chef, le général Amédée Monchal, a expliqué, il y a quelques semaines, à un auditoire d'officiers de Saint-Cyr.

Ces huit divisions se répartiraient ainsi : trois divisions blindées (DB) ; deux divisions légères blindées (DLB), dont l'une à vocation amphibie (l'actuelle 9e division d'infanterie de marine) et la seconde à vocation continentale (l'actuelle 6e DLB) ; une division aéromobile (à base d'hélicoptères contre les chars ou les hélicoptères) ; une division parachutiste (la 11e DP actuelle), et une division d'infanterie de montagne (à partir de la fusion – qui est en cours – de l'actuelle 15e division d'infanterie et de l'actuelle 27e division alpine).

Le fer de lance de ce dispositif est constitué par les DB. L'une, la 1re division blindée à Baden-Oos, est affectée au corps européen, où elle est associée avec la brigade mixte franco-allemande qui pourra commencer à assurer des missions humanitaires, dès l'année prochaine. La deuxième, qui devrait être la 7e DB actuelle, sera à base d'appelés. La troisième, en majorité formée d'engagés, pourrait résulter de la fusion – qui est à l'étude – des actuelles 2e DB et 10e DB.

Pour constituer ces DB, équipées du char Leclerc, il est prévu de réunir, à chaque fois, deux régiments en un seul, qui déploiera quatre-vingts chars – au lieu d'une cinquantaine à l'heure présente – répartis éventuellement en deux groupements de quarante, pour une souplesse d'emploi accrue sur le terrain. Cette nouvelle articulation des forces, au sein des DB, est à l'essai, avec le rapprochement intervenu entre le 4e régiment de dragons (RD) et le 503e régiment de chars de combat (RCC).

En 1990, la France alignait encore six divisions blindées, avec, à leurs côtés, trois divisions légères blindées, cinq divisions d'infanterie et une division aéromobile, le tout formant trois corps d'armée et la Force d'action rapide (FAR).

D'autre part, la 9e division d'infanterie de marine, dont le PC est à Nantes, sera mise aux mêmes standard et niveau d'équipement (chars et blindés à roues, notamment) que l'est déjà la 6e division légère blindée, dont le PC est à Nîmes.

A son auditoire de saint-cyriens, le général Monchal a expliqué que l'ensemble qu'il venait de définir constituait « *le niveau au-dessous duquel nous* [l'armée de terre] *serions contraints de perdre les capacités qui lui sont associées* ».

Si, au travers de la programmation militaire qui sera soumise au Parlement, au printemps prochain, le gouvernement devait réduire les ressources budgétaires et revenir sur ses engagements en matière de professionnalisation des unités, il en résulterait, de l'aveu du chef d'état-major de l'armée de terre, un dispositif à quatre ou à six divisions au maximum. « *Ce qui*, a précisé le général Monchal, *nous contraindrait à faire un choix fondamental entre le « léger » et le « lourd »*.

ESPACE

Après le succès de la mission franco-russe Altaïr

La station orbitale Mir affiche complet

Bien qu'elle soit vieillissante, la station orbitale russe Mir, lancée en février 1986, et le vaste ensemble qu'elle représente avec ses différents modules, fait encore recette. Le dernier joyau de l'astronautique russe et ses 90 tonnes, malgré l'effondrement du pays et les difficultés économiques du pays, tient toujours et fait la nique aux Américains empêtrés dans les difficultés budgétaires et les réductions successives des ambitions de leur future station Freedom. Car aujourd'hui, pour voler dans l'espace, lorsque l'on n'est ni Américain ni Russe, la meilleure solution est encore de réserver une place... sur Mir.

Les Français ne s'y sont pas trompés qui, depuis juillet 1982 avec Jean-Loup Chrétien, multiplient les vols avec les Russes avec bonheur. Pas question pour eux de faire de ces missions des opérations publicitaires. Le temps est compté. Réservé presque exclusivement à la recherche scientifique et à la préparation de cosmonautes nationaux à la vie en apesanteur dans l'hypothèse, plus lointaine maintenant du fait de l'abandon de la navette européenne Hermès, de vols habités répétés à bord de futures stations.

Pour cette quatrième mission spatiale franco-russe Altaïr, l'une des plus longues jamais réalisées par un cosmonaute français (1), le cosmonaute Jean-Pierre Haigneré n'a donc pas eu trop de son temps (*le Monde* du 23 juillet). Analyses biomédicales (programmes Orthostatisme, Illusions, Viminal, Immunologie et Biodose), production et étude du comportement d'échantillons de matériaux (programme Alice) et conduite d'expériences technologiques (programmes Exeq qui sera prolongé de six mois à bord de Mir, Microaccéléromètre et Téléassistance) ont été le lot quotidien du Français, qui a ainsi prolongé et amplifié les expériences menées avant lui à bord de Mir par Michel Tognini au cours de la mission Antarès en juillet 1992. Résultat : « *Tout s'est remarquablement passé* », pour Lionel Suchet qui a supervisé les expériences pour le compte du Centre national d'études spatiales (CNES) depuis le centre de contrôle russe des vols habités de Kaliningrad.

L'espace est un milieu si particulier que seule la répétition des missions permet de le connaître. Les Russes l'ont bien compris qui, depuis des années, multiplient les vols de longue durée de leurs cosmonautes et ont ainsi acquis des connaissances sans égal sur ce type de mission. Parallèlement, le concours de cosmonautes étrangers, différent de celui, plus « diplomatique », que pouvait leur apporter la présence de représentants des pays frères avant la chute du mur de Berlin, est important pour eux à plus d'un titre.

Pour la manne financière que leur procure chaque vol de ce type – 73,2 millions de francs pour Antarès et 165 millions de francs pour Altaïr et Cassiopée programmé en 1996 – et qui leur offre une nécessaire bouffée d'oxygène pour leur programme spatial. Mais aussi pour la qualité des expériences que leur apportent ces étrangers soucieux, malgré un contexte économique difficile, de maîtriser eux aussi les vols spatiaux habités.

La France est bien sûr de ceux-là. Elle prépare la rhumatologue-cosmonaute Claudie André-Deshays, « doublure » de Jean-Pierre Haigneré pour Altaïr, à voler dans trois ans pour Cassiopée. L'Europe, elle aussi, s'investit : elle a signé, le 7 juillet, un contrat de 45 millions d'écus (298 millions de francs) pour la participation, en septembre 1994, d'un Européen à un vol de vingt jours, et, en août 1995, d'un autre à un vol de cent trente-cinq jours. Son but : préparer ses astronautes à vivre à bord de Freedom et du module européen habitable APM qui se greffera, si les hommes politiques et les budgétaires ne le mangent pas, à la station américaine.

A défaut, ils pourront toujours admirer en 1995, le ballet qu'Américains et Russes interpréteront, entre mars et mai, avec la navette Atlantis et la station Mir à bord de laquelle séjournera un astronaute américain. Histoire de montrer que les grands programmes se font entre grands. Car, même si l'un des deux a un pied à terre, il fait toujours se succéder les cosmonautes à bord de Mir à un rythme élevé : Vassili Tsibliev et Alexandre Serebrov, compagnons de vol de Jean-Pierre Haigneré, ont pris la suite de Guennadi Manakov et d'Alexandre Polechtchouk à bord de Mir et cela jusqu'au 27 novembre, où ils seront relevés par Valeri Poliakov et Elena Kondakova, première femme à effectuer un vol de six mois dans l'espace.

J.-F. A.

(1) Le précédent vol de trois semaines fut assuré en novembre-décembre 1988 par Jean-Loup Chrétien, déjà auteur d'un vol de huit jours en 1982 à bord de Saliout-7.

Nouveau succès pour la fusée européenne Ariane

En lançant une nouvelle fois avec succès de Kourou (Guyane) deux satellites de télécommunications espagnol (Hispasat-1-B) et indien (Insat-2-B) dans la nuit du jeudi 22 juillet au vendredi 23 juillet, la fusée européenne Ariane a enregistré son vingt-deuxième succès consécutif.

A l'heure où la concurrence se fait plus vive sur un marché restreint, du fait de l'arrivée prochaine des lanceurs russes et chinois, la société Arianespace, responsable de la promotion du lanceur, se réjouit de ce nouveau sans-faute qui lui permet de faire état d'un carnet de commandes de 17,7 milliards de francs et d'afficher une fiabilité de 96 % pour sa fusée. Un argument de poids pour la clientèle de la société européenne et un objectif pour le constructeur américain du principal concurrent d'Ariane, la fusée Atlas, qui vient de connaître le 19 juillet un premier succès après deux tirs ratés (*le Monde* du 21 juillet).

D'ici à 1996, Ariane doit mettre 39 satellites en orbite, le prochain étant le satellite français d'observation de la Terre Spot-3, dont le lancement est prévu pour le 31 août.

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-92). Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : mer., ven., sam., mer. 21 h ; jeu. 19 h ; sam. 19 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-65). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOBINO (43-27-75-75). Le Pied à l'étrier : 21 h. Rel. dim.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 16 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIX• (42-38-36-53). Ça vaut la peine quand même : ven., sam. (dernière) 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar. Artus de Penguern : dim., lun., mar. 22 h 30. Nous sommes tous des lapin à six pattes : dim., lun., mar. 20 h. Pot Ripoux : dim., lun., mar. 21 h 15.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : ven., sam. (dernière) 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 19 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : mer. (dernière) 20 h 30. Le Malade imaginaire : dim. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : ven., lun., jeu. (dernière) 20 h 30. Le Prix Martin : sam., mer. 20 h 30 ; dim. 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : ven., sam. (dernière) 21 h 15.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : jeu. 20 h 30 ; sam., mar. 18 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
ESPACE HÉRAULT (43-29-69-51). Sonate pour deux femmes seules et une cité HLM : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : mer., jeu., ven., mar. 21 h 15 ; sam. 20 h ; dim. 18 h. L'Ile des esclaves : ven., mar. 20 h 15 ; sam. 19 h ; dim. 16 h. Le Mariage de Figaro : dim. 19 h. La Mouette : sam. 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Comédie d'amour : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 18 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 19 h 45. Rel. dim. Eté 89 chez les Pujols : 20 h. Rel. dim. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 19 h. Rel. mer., dim. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Rel. dim. Personne n'est parfait : 21 h 30. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-91-33-70). Le Miroir des songes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Pendant que vous dormiez : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PALAIS DES GLACES (PETITE SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PARC DE LA VILLETTE (40-03-75-75). Lear Eléphante : 21 h. Rel. lun.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Femmes, les truffes et la musique ou Mon gendre, tout est rompu! : ven., sam. (dernière) 21 h 30. Les Précieux : ven., sam. 19 h 30 ; sam., dim. (dernière) 16 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : mar., mer., jeu. 20 h 30.
RENAISSANCE (42-09-19-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45. Rel. dim.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Rel. dim., lun. Didier Benureau : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Rien ne sert de dormir, faut s'lever l'matin : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : ven., sam., mer., mar., jeu. (dernière) 19 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Dom Juan : 20 h 45 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : 21 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Eternel Tango : 19 h. Rel. dim., lun. Western-solo : ven., sam. 20 h ; dim. 15 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-39-56). Arène. Le Retour de M. Leguen : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Rendez-vous : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le rêve était presque parfait : 22 h. Rel. dim., lun. M'sieur Offenbach : ven., sam. (dernière) 19 h ; sam. 16 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h. Rel. dim.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (ESPACE JEAN-RENAUDIE) (42-65-28-37). L'Ombre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Jongleurs dans la jungle : sam. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Entre ciel et terre : 21 h. Rel. dim., lun.
CORBEIL-ESSONNES (PLACE DE L'ARQUEBUSE) (64-99-93-67). Histoire du soldat : ven. 21 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-82-09). Yvonne, princesse de Bourgogne : dim. 16 h ; lun. (dernière) 20 h 30.
MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (47-35-58-30). Electre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 19 h.
MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). La Princesse de Clèves : sam. (dernière) 19 h. Le Verger des solitaires : dim. (dernière) 15 h 30, 19 h 45.
NEUILLY-PLAISANCE (BATEAU-THÉATRE OURAGAN) (40-51-94-53). Le Horla : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE RAJ'GANAWAK) (45-87-87-74). L'œuvre du pitre : ven., sam., lun., mar. 21 h ; dim. 19 h.
VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : ven., sam., lun., mar., mer. (dernière) 20 h 45.

SPECTACLES NOUVEAUX

ÉTÉ 89 CHEZ LES PUJOLS. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.). 20 h (21).
LE JARDIN DES CERISES. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.). 21 h 30 (21).
MESSIEURS LES RONDS-DE-CUIR. Ranelagh (42-88-64-44) (lun.). 20 h 30 (27).

CINÉMA

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00), 19 h.
AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05), 16 h.
LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68), 19 h.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00), 19 h, 21 h.
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55), 22 h 30.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09), 20 h.
FREUD, PASSIONS SECRÈTES (A., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01), 17 h 10.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05), 20 h 10.
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05), 18 h.
MO' MONEY (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09), 18 h 30.
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09), 22 h.
NINJA KIDS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68), 16 h.
NUIT DES SHADOKS : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47), 20 h.
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09), 19 h 10.
RELACHE (Fr.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34), 12 h 10.
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05), 19 h.
SARAFINA! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09), 18 h.
SISTER ACT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68), 19 h 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71 ; 36-65-72-05), 22 h 30, 0 h 10.
TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68), 19 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ALL OUT. Film franco-suisse de Thomas Koerfer : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

ANGLE MORT. Film américain de Geoff Murphy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

BENNY & JOON. Film américain de Jeremiah Chechik, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

LA COURSE DE L'INNOCENT. (*) Film franco-italien de Carlo Carlei, v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23).

L'ŒIL ÉCARLATE. Film français de Dominique Roulet : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE. Film américain de Mario Van Peebles, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14• (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

4 NEW-YORKAISES. Film américain de Beeban Kidron, v.o. : Gaumont Hautefeuille, 6• (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

SWING KIDS. Film américain de Thomas Carter, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13• (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14• (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14• (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

LE SYNDICAT DU CRIME 1. (*) Film Hongkong de John Woo, v.o. : Gaumont Kinopanorama, 15• (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).

LES TORTUES NINJA 3. Film américain de Stuart Gillard, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (36-68-75-55) ; George V, 8• (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15• (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TRACES DE SANG. Film américain d'Andy Wolk, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 JUILLET

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

« Cheminement historique et bucolique au parc Montsouris, cités d'artistes des années 20 », 11 heures, métro Cité universitaire (Paris, capitale historique).

« Les tombeaux des rois dans la basilique de Saint-Denis », 14 h 15, sortie métro Saint-Denis-Basilique (O. Bouchard).

« La place des Vosges et les plus beaux hôtels du Marais. De l'hôtel Carnavalet à l'hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 14 h 30, 1, place des Vosges (E. Romann).

« L'ancien quartier de la cour des miracles », 14 h 30, sortie métro Etienne-Marcel (D. Fleuriot).

« L'île Saint-Louis et ses jardins, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Autour du collège des Bernardins », 14 h 30, métro Maubert, côté Cardinal-Lemoine (Sauvegarde du Paris historique).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, à l'intérieur (Connaissance de Paris).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de Chanoines », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois, L.-A. Lavigne).

« Exposition Kremègne, au Pavillon des arts », 15 heures, Forum des Halles, terrasse Lautréamont (Approche de l'art).

« Le parc de La Villette et ses onze jardins à thème » (avec projection d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Les salons de l'hôtel de Sagan, ambassade de Pologne », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

« Saint-Denis : la maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 25 JUILLET

« L'hôtel de la marquise de Païva, dernier hôtel particulier des Champs-Elysées » (places limitées), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois, L.-A. Lavigne.

« Mouffetard, ancien bourg Saint-Médard, son église et l'hôtel Scipion Sardini », 10 h 30, devant l'église Saint-Médard (Paris, capitale historique).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 h 15 et 15 h 30, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Dans les pas de Danton, Marat, Desmoulins, entre les quartiers Odéon et Saint-André-des-Arts », 14 h 30, sortie métro Odéon, statue de Danton (D. Fleuriot).

« Saint-Denis : la cathédrale et les tombeaux royaux », 14 h 30, 2, rue de la Légion d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« La Chinatown du treizième arrondissement et ses sanctuaires bouddhiques », 14 h 30, porte de Choisy, devant le BNP (C. Merle).

« Visite du vieux Montmartre », 15 heures, sortie à gauche, en haut du funiculaire (C. Marti).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (L.-A. Lavigne).

« Les salons de l'ambassade de Pologne, hôtel de Sagan-Monaco », 15 heures, sortie métro Invalides, côté esplanade (D. Bouchard).

« L'Académie française à l'Institut », 15 heures, devant l'Institut, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

« Le parc de La Villette et ses onze jardins à thème » (avec projection d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Saint-Denis : Le Musée d'art et d'histoire, dans l'ancien Carmel », 16 heures, musée, 22 bis, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFERENCES

SAMEDI 24 JUILLET

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

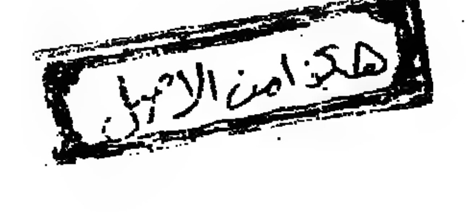
Palais des congrès (salon bleu), 21 heures : « La résistance et la liberté : proche psychologique du mental », par R. Tejada (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-91).

DIMANCHE 25 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « L'architecture sacrée et ses symboles », par C. Gion (Conférences Natya).

Palais des congrès (salon bleu), 21 heures : « Le culte solaire dans les civilisations anciennes », par A. Dosamantes (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43 57 29 81).





CINÉMA

LES SÉANCES SPÉCIALES

LES FILMS NOUVEAUX



Le Monde RADIO TÉLÉVISION

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

Les conflits du Proche-Orient

CULTURE/*L'été festival*

AVIGNON

INGEBORG *au Cloître de la Collégiale de Villeneuve*

Face d'ange

Les étudiants du Théâtre national de Strasbourg dans l'œuvre de Botho Strauss

Elle a le visage maquillé de blanc, les yeux outrageusement poudrés de hleu, de longs faux cils noirs. On l'appelera «l'ange répugnant». Pour le moment, en compagnie d'une douzaine de camarades réunis pour une fête des anciens éléves d'un hypothétique institut d'études historiques, l'ange pose pour l'appareil d'un photographe. *«J'ai déjà,* dit-il, dit-elle, *la tête que je ferai quand je verrai la photo dans l'album...»* Elle est là, au milien de ses compagnons, aucune lumiére ne la met particulièrement en valeur, et pourtant, d'un seul coup d'un seul, d'une phrase dite d'une voix habitée, d'un regard adressé à chacun des spectateurs, par l'évidente présence de son corps, sans signes particuliers, Stéphanie Rongeot devient actrice, devant nous.

Les «travaux d'élèves» à la sortie de leurs études, en l'occurrence ceux du groupe XXVII de l'école du Théâtre national de Strasbourg, dirigée par Jean-Marie Villégier, offrent toujours un moment d'émotion quand apparaît un visage neuf qui ne veut pas s'estomper. Dans le parcours imaginé et mis en scène par Joël Jouanneau dans le théâtre de Botho Strauss, Stéphanie Rongeot éclipse les autres élèves, heureuse d'être là, à juste distance de ses premiers spectateurs et de son personnage. Dans sa bouche, la brutalité mêlée de poésie est évidente, elle sait passer du concret, du banal, à l'épique, sans sourciller.

Grâce à elle, et grâce aussi à Aurélie Rusterholtz (le femme de Moritz), Lucile Jourdan (la femme de ménage) et Simon Duprez (le groom), on se dit que Joël Jouanneau a eu raison de choisir le plus difficile : un auteur exigeant; un collage de fragments qui laisse peu de temps pour installer une situation, un personnage. Pour les autres, il aurait fallu plus de temps, plus de travail, plus d'expérience... Dans un coin de la scène, le metteur en scène a disposé des oranges, comme toutes les oranges, sauf une : celle-là est hleue, plus intrigante, plus tentante, plus entêtante que toutes les autres.

OLIVIER SCHMITT

► Jusqu'au 26 juillet à 22 heures.



MARC ENGUERAND

LA COMPAGNIE BAGOUET Les danseurs sur le toit : la Compagnie Bagouet s'installe dans la Cour d'honneur. Ce sera pour la première at la dernière fois. Mais ce ne sera pas triste. Dominique Bagouet continue à vivre dans son œuvre

INSTALLATION MULTI-MEDIA *à l'atelier Limbert*

Déplacements intimes

Une création de Raul Ruiz à partir des travaux d'un stage

Raul Ruiz a signé sa première «installation» sans le savoir, il y a une dizaine d'années, en mettant en scène *la Vie est un songe* de Calderon au Festival d'Avignon. Il n'avait encore jamais vu les théâtres d'images de plasticiens et vidéastes qui font florès dans les musées d'art contemporain, mais il était habitué depuis longtemps, à travers son cinéma associant réflexion et recherches esthétiques, à toutes les transgressions de disciplines.

Par la suite, il s'est intéressé au travail d' «installateurs» comme Bill Viola, et des musées – celui de Boston, notamment, – l'ont invité à mettre en scène à son tour la lumière et les ohjets. Pour sa création «multi-media». de ce festival, il n'a pas travaillé seul, puisqu'il utilise comme autant de matériaux une vingtaine d'œuvres réalisées par d'autres : de jeunes Français, Belges et Catalans réunis lors d'un stage de l'Institut supérieur des techniques du spectacle (ISTS) d'Avignon.

Ouvert en 1987 pour dispenser des formations à la fois techniques et artistiques, l'ISTS invite chaque année un créateur de premier plan à encadrer un atelier. Raul Ruiz a succédé ainsi à Kantor, Langhoff, Lavaudant. La composition internationale du groupe, cette année, résulte d'échanges de l'établissement avignonnais avec des structures européennes similaires, le CIFAS de Bruxelles et l'Institut du théâtre de Barcelone. Des scénographes, plasticiens, techniciens. vidéastes y ont confronté leurs spécialités.

Raul Ruiz n'a pas proposé de thème très précis aux stagiaires : plutôt une rêverie sur l'enracinement et le désir d'un ailleurs, sur l'identité française et l'exotisme. Un voyage à travers les langues et les cultures, avec *«la nostalgie du temps des colonies, la peur des «nouveaux barbares», l'omniprésence de la mort».* Une proposition selon l'humeur de l'artiste nomade qu'est devenu Ruiz lui-même, Chilien contraint de travailler le plus souvent en Europe ou aux Etat-Unis.

Les travaux ont été réunis dans un ancien garage à l'extérieur des remparts : deux espèces d'entrepôts dont le premier était encore en partie encomhré de bidons, et une cour-jardin. Ces trois lieux ont été voués aux couleurs du drapeau français, mais on commence par la salle rouge qui est aussi la plus ouverte au monde, puisque des projections de vidéo à même le sol, aux quatre angles, font apparaître des dormeurs de quatre continents.

La quasi-obscurité de la salle, l'odeur d'épices qui flotte du côté des dormeurs d'Afrique et d'Asie, les images tremhlantes des corps allongés sur un lit de sable, tout prépare l'esprit pour une traversée un peu somnamhulique. La clarté de la cour hlanche, pourtant, est un choc : seize tomhes de plâtre ont été érigées dans cet espace nu dont la minéralité est à peine contredite par le sureau surmontant un des murs. Dans chaque tomhe est encastré un magnétophone où parlent des voix du monde entier, doux bavardage cosmopolite des morts.

Un spectateur voyeur

Mais l'espace hleu est le plus mystérieux, le plus émouvant, avec son *«atelier vélos»* où des roues tournent lentement, projetant des rosaces de lumière dans la pénombre; son *«dortoir»* aux monstiquaires entrouvertes sur des livres, des photos, des vêtements abandonnés sur les lits de fer; sa *«salle de classe»* où chaque petit pupitre contient un micro-monde, territoire mental d'enfant imaginatif, qui s'éclaire et s'éteint tour à tour.

On peut rester longtemps à inventorier les menus ohjets répandus au pied des lits, à contempler le tournoiement d'une lanterne magique, à voyager en pensée sur un fragment de désert, de montagne ou de mer; ou à voir défiler, sur le tahleau noir à demi voilé, des images de courses, de processions à la fois lointaines et familières. Ici, tout spectateur est un voyeur, mais un voyeur qui se délecte du spectacle de ses propres songes, qui surprend ses propres souvenirs.

Même les parties cachées de l'installation, celles qu'on entrevoit en approchant l'œil d'un trou minuscule, comme dans les peep-shows, semblent n'exposer que des images pré-imaginées par chacun : une petite statue au fond d'une niche, un corps allongé sur un sol jonché d'oranges. Les stagiaires de l'ISTS ont inventé une forme pour ces visions intimes; Raul Ruiz les a faites siennes en les mettant en scène; les visiteurs en sont aujourd'hui les interprètes, les acteurs.

BERNADETTE BOST

► Jusqu'au 2 août, de 11 heures à 18 heures.

LA COMPAGNIE BAGOUET *à la Cour d'honneur*

Restent les danseurs

Itinéraire de Bernard Glandier : du centre chorégraphique aux Carnets Bagouet

Du 24 au 27 juillet, la Compagnie Bagouet centre chorégraphique de Montpellier présente à la Cour d'honneur *Jours étranges* et *So schnell.* Après quoi, elle se dissocie. C'en sera fini de la Compagnie. Restent les danseurs, qui, depuis la mort de Dominique Bagouet ont pris la responsabilité de son œuvre, et vont se retrouver pour perpétuer son héritage. Ils vont participer au Festival d'automne, sous l'enseigne des Carnets Bagouet.

«Les Carnets Bagouet, *explique le danseur Bernard Glandier,* c'est une association loi 1901, fondée en avril cette année. Sa mission est triple : d'abord conserver et faire vivre le répertoire de Dominique. Le deuxième volet est lié à la pédagogie. Une pédagogie destinée aux jeunes ou futurs professionnels, uniquement. Cette activité dure d'ailleurs depuis plusieurs années. Dominique y était très attaché. Il avait proposé un projet d'école; mais il l'a présenté à un moment où le ministère se concentrait sur les conservatoires. Le projet a été refusé, et en contrepartie Dominique a été chargé de diriger des stages. Les stagiaires arrivaient avec déjà un hon hagage, repartaient enrichis. Nous également.

» Des chorégraphes extérieurs étaient invités, qui apportaient leurs façons de voir et de faire. Nous avons poursuivi ces activités à Lyon, à Paris. Enfin, le troisième volet de notre mission, c'est l'archivage. Dominique notait sa chorégraphie, avec ses signes personnels, pas faciles à déchiffrer, d'autant qu'ils évoluent au fil du temps. Mais avec l'appui des vidéos et de nos souvenirs personnels, nous y parvenons.

» Nous ne sommes pas subventionnés, on nous a promis que nous le serions hientôt. Nous avons besoin d'un minimum, juste le nécessaire pour demeurer disponibles. Nous ne voulons pas de structure lourde. Chacun de nous consacre une part de son temps et de son énergie aux Carnets et puis s'en va mener sa vie. L'essentiel est d'aller au bout de notre triple mission. Je ne vois pas, actuellemnt, ce que nous pourrions faire de plus.

» Quand Dominique est arrivé à Montpellier, il sortait des galères parisiennes. D'un coup, il avait un studio à sa disposition, la liberté d'organiser le temps. C'était formidahle et c'est terminé. Une page est tournée. Daniel Larrieu avait envisagé de reprendre la compagnie, d'y ajouter quelques-uns de ses danseurs. Cela faisait une quinzaine de permanents, plus des chorégraphes invités à travailler sur les deux répertoires, à les renouveler, à poursuivre les stages. Dominique et Larrieu s'admiraient. Ils se trouvaient sur la même longueur d'onde. Nous avons soutenu le projet, mais il était trop amhitieux, trop coûteux, il a capoté. C'est Mathilde Monnier qui reprend le Centre chorégraphique, avec sa propre compagnie.

» Ma carrière de danseur tire à sa fin. J'ai eu un accident, j'ai dû m'arrêter pendant des mois. La chorégraphie me tente, en même temps, j'hésite. J'ai trop travaillé avec Dominique. Je ne renie pas son influence, je ressens avant tout la nécessité de prendre ma vie en charge. Pas celle d'une troupe. Actuellement, le seul système viahle me paraît être l'association de plusieurs personnes, des danseurs, des gens de théâtre, des musiciens qui investissent un lieu. C'est tout à fait dans la ligne de Dominique.

» Quand il est mort, quand il s'est agi de décider de ce que nous allions faire, nous n'étions sûrs de rien. Nous avions peur de le trahir en reprenant son travail. Son regard nous manque, aucun autre ne peut le remplacer. Mais il fallait le faire. Les pièces se sont arrêtées à un moment donné, elles sont à nouveau là, vivantes.»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

► Du 24 au 27 juillet à 22 heures.

CULTURE / *L'été festival*

AVIGNON

EXPOSITION BRICAGE *salle de Théologie*

L'homme invisible

Des photographies chargées de poésie qui s'opposent à l'indifférence du regard

Photographies de Claude Bricage dans le recueillement de crypte de la salle de Théologie : arcatures, voûtes en bereeau, silence. Sous terre, sous le Palais des papes. Coup au cœur, nos pouls qui détalent : les images qu'imagina Clande ont été posées sur des surfaees hautes, étroites, de la stature à peu près d'un corps humain, et ces photos sont fixées à hauteur de poitrine, creusent une trouée, une bouche d'omhre, dans la poitrine.

Ruse de mémoire : instantané de Claude vivant, la lumière et le chaud qu'irradiaient ses yeux ooirs. Cet empêchement absolu qui nous tient, de ressentir la disparition des amis tués par le sida comme des disparitions naturelles. Iniquité, anathème, un tournis d'idées confuses sur le sort, sur l'enehaînement des ehoses, sur un détraquement de cet enchaînement, sur les «portés voloutaires», sur les fléaux des Ecritures, les sept plaies d'Egypte, les otages. Et l'égarement, les comparaisons qui n'ont rien à voir, l'impossibilité par exemple de ne pas revoir, chaque fois qu'un nouveau nom s'inscrit, les affiches rouges qui portaient les noms des fusillés, sous l'occupation. Pourquoi sommes-nous là encore, nous qui ne sommes que nous, si les plns grands sont abattus, Copi, Koltès, Bricage?

Les photographies de Claude Bricage. C'est une lutte de ehaque déclic contre l'indifférence du regard. Contre le penchant spontané du regard. Aucun d'entre nous ne se dit que du matin au soir nous ne cessons pas une seconde d'accommoder nos yeux sur un point isolé de ce qui esl devant nous, autour de nous. Il n'y a pas une seconde de la vie de nos yeux qui ne soit une visée sur quelque chose de précis, de circonscrit, de choisi, pendant que la totalilé de la vie présenle est rejetée, par nos mêmes yeux, dans le flou. Faites-en tout de suite l'expérience, là, vous allez saisir.

Le regard de l'objectif photograpbique esl lout à fait différent. D'abord cet objectif est un cyclope, il n'a qu'un œil. Ensuite, si le diaphragme est fermé au maximum, l'objectif photo est capable de percevoir la quasi-totalité du champ nette, au point, sans flou. Nette à gauche, à droite, tout contre vous, à l'horizon. Ce que l'œil humain est incapable d'oblenir. Or Claude Bricage pratique, d'une manière suivie, tout l'inverse. Il astreint l'appareil à isoler un détail, un fragment très limité de l'espace présent, comme le fait l'œil humain, mais ce fragment il le trouble, il le dissout dans un doute, il le fait flou.

Une magie du «détail métamorphosé»

Plus flou que flou, même, ear dans la caverne de sorcier du laboratoire il isole encore un petit carré d'image dans le cliché déja partiel, puis, par agrandissement de ce timbre-poste, il noie l'apparition de ce détail de détail dans une autre substance de flou, dans ce qui est nommé le «graio», quelque chose comme un brouillis de mini-particules de hromure.

Entre la perception optique pure et simple d'un évéoemeot, et l'«image» qu'en propose ainsi Claude Bricage, il n'y a pas de correspondance au premier degré. Il n'y a pas de «ressemhlance» du dehors. Les photographies de théâtre de Bricage n'apportant pas d'ioformatioo sur le «spectacle» que nos yeux constatérent sur la scène. Soit dit en passant, elles ont, ces photos, une charge de poésie, d'émotion, de beauté, infiniment plus forte que ce qui exista réellement au théâtre. C'est pourquoi nn Chéreau, un Vineent, apprécient beaucoup Bricage photographe de théâtre.

Il y a une magie du «détail métamorphosé». Preoons une phrase, piquée au hasard, des *Illuminations* de Rimbaud. *«Ton cœur bat dans ce ventre où dort le double sexe».* Isolons arhitrairement un détail du texte. Soit : *«entre où dort»*. Par on brouillage, entendons plutôt : *«en trou d'or»*. Ce n'est plus du tout la phrase de Rimbaud, au pied de la lettre. Mais la projection de ce fragmeot arbitrairement isolé et transposé fait sourdre, fait apparaître, quelque chose comme une pensée secrète, une arrière-pensée, du texte.

Géométrie des échafaudages

Chaque photographie de théâtre de Claude Bricage est comme un élan immédiat de l'inconscient de la pièce, ou uo fantasme secret passager de l'aeteur; de toute façoo l'instantané d'une émotion, d'une expression, qui avait éehappé à tous.

Bricage photographiait aussi des chantiers. Géométrie des échafaudages (barreaux, cages?), ploogées sur les excavations (fosses communes?), souvent cadrage des bâcbes géantes jetées là pour prévenir un éboulement (catafalques) : ces travaux penchent au noir, et les reconpements des vues de chantiers avec les vues des scèoes de théâtre n'indiquent pas telle ou telle correspondance; c'est simplement que les scénograpbes, de notre temps, et les architectes des théâtres, ont tendance sonvent à pousser les décors, les salles, vers des murs, des canalisations, des treillages, d'usine.

Quand la vie de Claude Bricage approche de la fin, en 1989, 1990, 1991, il y a un voyage en Union soviétique, un reportage dans une usine de sidérurgie d'Annaba, en Algérie, et le penchant obsessionnel de Bricage à intérioriser le regard, à vouloir surprendre des éclairs ou des chules de conscience, semble chercher une respiration, un répit. Des femmes et des hommes sont là, dans leur allant. Mais à trois reprises la maladie vient occnper l'objectif.

Une première suite appelée HIV saisit des aspects de corps d'hommes mangés d'érosion comme les roches, les falaises, et qui se débattent contre des enserrements, des étouffements. Une seconde suite HIV, très hrève, effleure, plus qu'elle ne les représente, des apparitions incertaines, immatérielles, venues d'on ne sait où, pour deux secondes seulement, timides visiteurs on petits messagers de liaison, d'ailleurs pas funèbres.

Les dernières images ont été prises là où Claude Bricage est mort, à l'hôpital Tenon. Quelques photos de patients ou de parents, aucun signe particulier. Un drap recouvre quelque cbose, comme lors de l'inauguration d'une sculpture. Quand vous êtes en salle commune, ou dans une chambre à deux, et que votre voisin a arrêté de vivre, le corps est, sous vos yeux, roulé ou glissé dans quelque chose, avant d'être emporté, ou, comme disent les infirmiers, «descendu». L'exemple même de ce que Claude Bricage, jamais, n'a saisi en photographie. Il s'en allait loucher à peine, à l'aveuglette, les échappées de l'âme.

MICHEL COURNOT

► **Jusqu'au 31 juillet, de 12 heures à 19 heures.**

MONTPELLIER

LE BARBIER DE SÉVILLE, *de Francesco Morlacchi*

Un «Barbier» sans joie

Beaumarchais adapté, deux mois avant Rossini, par un Italien de Dresde

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Aller piocher dans le passé des œuvres qui ont raté le coche de la postérité, c'est la marotte, les honnes œuvres du Festival de Radio-France et de Montpellier. René Koering, directeur artistique, s'y amuse chaque année. Il corse parfois le jeu, et démontre qu'un opéra peut en cacher un autre. Ainsi de la *Turandot* de Busoni, surgie de l'oubli aux côtés de celle de Puccini il y a deux ans. Ainsi du *Christophe Colomb* de Franehetti, l'ao dernier, quand on croyait que le conquistador n'avait inspiré de grand opéra qu'à Claudel et Milhaud. Ainsi enfin du *Barbier de Séville* de Francesco Morlacchi, sorti des oubliettes au soir du mereredi 21 juillet pour une unique représentation au Corum, et qui va probahlement y retourner. Rossini aura, une seconde fois, gagné la partie.

Ce même Rossini avait, il est vrai, pris au départ deux mois d'avance. Son *Barbier* fut créé à Rome eo février 1816, eelui de Morlacchi à Dresde en avril de la même année. L'auteur y dirigeait au Théâtre italien. Weber, alors, implantait l'opéra national dans le tout nouveau Théâtre allemand. C'était l'avenir. Morlaccbi représentait le passé. Et réutilisa pour son *Barbier* le livret, adapté de Beaumarehais par Petrosellini, doot Paisiello s'était déjà servi en 1782. On y trouve les morceaux de bravoure de la sérénade de Lindor, de «l'air de la calomnie», de la «précaution inutile», l'orage et l'enlèvement. Mais l'oo sent bien que Morlacchi oe savait trop, pour le style, sur quel pied danser. On le disait trop italien, il s'en défendait. Il n'était oi frondeur comme Rossini, ni inventeur comme Weber, et probablement pas très gai. Il commit donc un *Barbier* agréable dans une sorte de style musical «internatiooal» où les références à Mozart (à *Don Giovanni* essenticllement) ressemblent à des bons de garantie. Mozart, qui avait lui aussi adapté Beaumarchais dans *les Noces*, n'avait-il pas su écrire de l'opéra italien sans faire de l'italianisme?

Fallait-il donner une seconde chance au panvre Morlacchi? Encore devait-on la lui offrir complètement. Faire briller cette musique au lieu de l'éteiodre. Lui reconnaître une certaine distinction, une grâce mesurée, et lui accorder ce qu'elle mérite : un orchestre hien préparé, un chef exigeant du détail, une distrihution capahle de s'amuser dans cette tentative de sanvetage un peu désespérée. Les vents de l'Ensemble orchestral de Paris – très sollicités, référence à Mozart oblige – se sont donné un mal de ehien. Mais les eordes donnaient l'impression de déchiffrer et les récitatifs s'éternisaient (Mirella Giardelli au pianoforte). Figaro (Natale de Carolis) s'ohstinait à manquer la répliqne, avec pas mal de ehie il est vrai. Almaviva (Mario Zeffiri), tont occupé de sa voix, oubliait de jouer. Rosine seule (la soprano polonaise Ewa Malas-Godlewska) avait pas mal d'abattage et une technique. Mais entre un Bartolo (Romano Franceschetto) et nn Basile (Daoilo Rigosa) au-delà de la convention. Maurizio Barbacini, enfin, dirigeait l'air tout content : c'est toujours mauvais signe. Et ça traînait vraiment.

Ce *Barbier* condamne surtout définitivement le principe des «semi-stages», mises en plaee bâclées dans des décors de fortune. Les gags timides semés ici ou là par Beppe de Tomasi faisaient long feu : faire rire demande des heures de répétitions, elles auront manqué cruellement (de Tomasi est en Italie no vétéran de la mise en scène d'opéra). Les personnages sorteot d'un carrosse ou d'une armoire normande posés sur scèoe par le décorateur Antooio Mastromattei. La chambre de Rosine ressemble à un édicule de campagne. Cela ne fait pas rire non plus.

ANNE REY

► **Le concert de Julie Migenes et Dee Dee Bridgewater donné le 22 juillet au Corum sera diffusé le 16 août, à 22 h 30, sur France-Musique. Le concert du vendredi 23 juillet, avec le *Nain ou l'Anniversaire de l'infante* de Zamlinsky, est annulé, le ténor étant souffrant. Hildegard Behrens chante avec Frederic Kalt des airs de la *Semiramis* de Respighi, après la «re-création» de la *Symphonie en fa majeur* de Fauré, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, direction Friedmann Layer, samedi 24, à 21 h 30, au Corum. Diffusion en direct sur France-Musique. Tél. : (16) 67-61-66-81.**

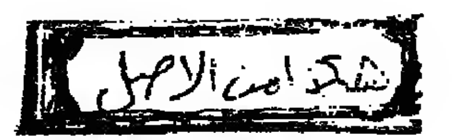
EN BREF

□ **Bayreuth sur France Musique.** – La radio nationale retransmettra en direct, les 25 et 27 juillet, à partir de 15 h 55, *Tristan et Isolde* et *le Vaisseau fantôme* de Wagner, deux des cinq opéras du compositeur allemand présentés, cette année, au Festival de Bayreuth. Daniel Barenboïm sera au pupitre pour la nouvelle production (la seule du festival) de *Tristan et Isolde*, mise en scène par Heiner Muller. La soprano Waltraut Meier fera ses débuts à la scène dans le rôle d'Isolde. Le rôle de Tristan sera chanté par le ténor Siegfried Jerusalem. Le 27, *le Vaisseau fantôme* sera dirigé par Guiseppe Sinopoli. Bernd Weikl sera l'interprète du rôle du Hollandais.

□ **Pierre Loti à Paimpol.** – Un colloque international ayant pour thème «Pierre Loti en son temps» est organisé à Paimpol (Côtes-d'Armor) jusqu'au 25 juillet. Plusieurs communications d'universitaires spécialistes de l'auteur de *Pêcheur d'Islande*, paru en 1886, sont attendus. Des spectacles musicaux, une exposition et des projections cinématographiques accompagneront le colloque lui-même.

► **Tél. : 96-55-31-70.**





CULTURE

CINÉMA

L'ŒIL ÉCARLATE *de Dominique Roullet*

Iris fané

Adaptée d'un roman noir du réalisateur, une enquête qui échoue à force de se disperser

Il y a des films simples et des films compliqués. Parmi les films simples, il en est des bons (ceux qui réussissent à faire d'un argument minimum, isolé par le regard du metteur en scène, un lieu de condensation ou de fracture du monde) et des mauvais (plus communément appelés «films idiots»). Parmi les films compliqués, il en est aussi des bons (ceux qui prennent d'emblée en charge la complexité, laissent advenir plusieurs histoires et plusieurs niveaux de récit, qu'organise le regard du metteur en scène sans les édulcorer), et des mauvais, catégorie dont relèverait plutôt cet *Œil écarlate*.

Mais ce ne sont pas des films idiots. On devine, en regardant la première réalisation de ce scénariste et écrivain de romans policiers, que l'homme doit être cultivé, anticonformiste. On voit bien aussi que, malgré une cinéphilie manifeste, il ne fait pas confiance à son histoire – adaptée de l'un de ses romans, – et encore moins à sa mise en scène, pour rendre intéressant son film. Alors il rajoute. Du bizarre, de la psychologie, des citations culturelles, de la perversité, du burlesque, de la sociologie. Tous éléments qui sonnent creux, paraissent fabriqués et apportés de l'extérieur.

Sans doute le réalisateur a-t-il craint également qu'une simple intrigue policière ne fasse trop téléfilm : le résultat prouve que ce n'était vraiment pas le problème, que la différence dépend non de la complexité mais de la profondeur, et que lorsque tout est, comme ici, éclairé d'une lumière uniforme et sans ombre, la multiplication n'évite pas la platitude, mais au contraire la souligne.

Le personnage principal est un flic dépressif et en voie d'alcoolisation accélérée, qui enquête sur la mort d'un coq de bourgade. Stefania Sandrelli, Delphine Zentout, Yves Afonso jouent les suspects, font ce qu'ils peuvent face à des rôles taillés dans le zinc. Le flic, c'est Jean-Louis Trintignant, acteur excellent s'il en est. Il joue donc excellemment, mais quoi ? A force d'empiler des ingrédients et des notations, les personnages, et le sien au premier chef, ont volé en miettes. On se prend à regretter que le comédien, cosignataire de l'adaptation, n'ait pas réalisé lui-même le film comme il en avait eu le désir, et ne l'ait pas réalisé «pour lui». Il aurait peut-être ainsi donné un centre et une ligne de mire à *l'Œil écarlate*.

JEAN-MICHEL FRODON

ALL OUT
de Thomas Koerfer

A la suite d'un braquage de banque qui tourne mal, un jeune homme se retrouve avec sur les bras une jeune et charmante grande bourgeoise prise en otage et un magot appartenant à la Mafia. Il y aura beaucoup de cris et de soupirs, de coups et de courses, et une métaphore sociale à la truelle (les riches, c'est des pourris bien plus pourris que les pourris pauvres avec le syndrome de Stockholm en *deus ex machina*.

Fabienne Babe subit vaillamment les outrages d'un scénario indigent, la caméra fait des finesses à la hauteur de la psychologie et du message. Du réalisateur qui signa, il y a vingt ans déjà, *la Mort du directeur de cirque de puces*, on attendait mieux que cet épisode de série policière américain.

J.-M. F.

ANGLE MORT
de Geoff Murphy

Le couple bourgeois et l'intrus : terrain connu. Doublé pour Rebecca de Mornay : dans cet *Angle mort*, réalisé pour la chaîne câblée HBO, elle se retrouve de l'autre côté de la barrière. Mariée à Ron Silver (*L'Affaire von Bulow*), elle voit sa vie chamboulée par l'arrivée de Rutger Hauer. Vient-il les faire chanter (nous savons dès le début qu'en traversant le Mexique en voiture, le couple a tué accidentellement un homme mais s'est empressé de ne rien dire) ? Non, Hauer est tout simplement un psychopathe qui brûle d'affronter Silver en combat singulier et de séduire de Mornay. Ni Silver, ni Hauer ne font dans la dentelle (quand on a été le «réplicant» de *Blade Runner*...), et seule Rebecca de Mornay survole, avec finesse, une mise en scène plutôt plate.

H. B.

La mort de Marcel Oms

L'historien du cinéma Marcel Oms est mort le 22 juillet, à Narbonne, des suites d'un accident. Il était âgé de soixante et un ans.

Il aimait, avec passion, le cinéma anticonformiste, subversif. Sa grande culture passait par le surréalisme, et c'était un défenseur acharné des droits de l'homme, des libertés individuelles. Né en 1931 à Collioures (Pyrénées-Orientales), cet agrégé de lettres modernes, docteur ès lettres, avait aussi la passion d'enseigner un cinéma vivant, et les grands mouvements de l'Histoire. Son activité culturelle à Perpignan fut immense, essentielle. Il avait fondé l'Institut Jean-Vigo, dont il était le président, en 1962 ; un festival du film d'histoire, Confrontation, en 1965 ; la revue *les Cahiers de la Cinémathèque* (liée à la Cinémathèque de Toulouse, mais indépendante d'esprit) en 1971 et les colloques Cinéma et histoire, en 1980.

Bunuel était un de ses cinéastes de chevet. Il lui avait consacré plusieurs études, ainsi *Don Luis Bunuel* (éd. du Cerf). Il avait également publié *la Guerre d'Espagne à l'écran* (éd. du Cerf), *Carlos Saura* (éd. Edilig), *Alain Resnais* (éd. Rivages). Il avait organisé avec Pierre Guibbert et Michel Cadé le grand numéro spécial de *CinémAction*, paru en mai dernier, *l'Histoire de France au cinéma* (coédité par les Amis de notre histoire et Corlet-Télérama).

J. S.

LE SPECTATEUR par MICHEL BRAUDEAU

La ville fantôme

ON dit que Rome est une ville profonde. Des couches d'histoire y sont empilées les unes sur les autres, une église catholique par-dessus les vestiges d'un temple romain, lui-même installé sur des ruines grecques. Même du temps de l'Empire, Rome avait cette dimension de mille-feuilles enfoui. On s'en est aperçu en creusant un début de métro vite avorté, comme le raconte si bien Fellini-Rome. A Paris, au contraire, *on* a l'impression que le métro s'est logé sans peine dans l'édredon blanc du bassin parisien, sans rencontrer la moindre nécropole étrusque. D'ailleurs on commence à percer la ligne du Météor, plus en dessous, et personne ne semble redouter que l'on bouscule un cimetière gaulois, une villa pompéienne.

A juste titre, il faut l'avouer. Ce que nous avions de plus profond c'étaient les carrières, le cimetière des Innocents, la cour du Louvre. On a tout rempli. Les carrières avec les morts des cimetières, en les élevant au rang de catacombes. Les derniers restes des Innocents ont été évacués à la pelleteuse en un temps record pour faire place au Forum des Halles. La Cour du Louvre abritera des autocars, ces fameux autocars qui embouteillent la rue de Rivoli le long des Tuileries, et dans lesquels s'entassent des touristes sur deux étages climatisés. A bord de ces monstres on glisse dans Paris sans savoir qu'on est dans une ville creuse. On est tout en surface, dans le gris d'argent du bitume, des pigeons, dans les reflets de la pluie, des vitrines, dans ces illuminations que la Ville-Lumière vend avec un quart champagne, ces jeux de l'ombre et de l'électricité qui sont ici plus élégants qu'ailleurs, comme si nous avions un certain talent pour tout ce qui brille. D'ailleurs tout le monde le dit, nous sommes superficiels.

∴

La profondeur à Paris se trouve autrement. Dans l'épaisseur des fantômes, qui n'est pas une chose aisée à mesurer ni même à saisir. Il y faut de la ruse, de la patience ou un bâton de sourcier comme ce bel ouvrage de Jacques Hillairet que l'on réédite aujourd'hui chez Rivages, *Connaissance du Vieux Paris*, pour la somme très raisonnable de 120 F. Jacques Hillairet est l'auteur du célèbre *Dictionnaire historique des rues de Paris* (éd. de Minuit), plusieurs fois remis à jour, mais qui ne rend pas compte des bouleversements récents, pas plus que l'étude du Vieux Paris ne s'attache aux bâtiments modernes, qui n'ont pas encore de fantômes intéressants pour la plupart, et regroupe en un seul les trois volumes parus en 1956. Il est un peu dommage que pour des raisons d'économie on n'ait pas renuméroté les pages. La partie consacrée à la rive droite s'arrête à la page 377, après laquelle on redémarre pour la rive gauche et les îles de 1 à 298, puis de 1 à 255 pour les villages, ce qui fait en tout 930 pages sans doute, mais d'une manipulation malcommode, d'autant que chaque partie est suivie de son propre index, alors qu'un grand index général aurait été bienvenu. Mais soit, il faut prendre ce beau pavé tel quel, avec ses digressions et ses impasses, sinueux comme un vieux quartier.

On le lit mieux qu'un roman, en le prenant par n'importe quel bout. On pioche au hasard des détails pittoresques, des étymologies amusantes : ainsi la rue du Petit-Muse n'est-elle que le rhabillage convenable de *Pute y muse*, la pute qui y flâne, *«ce qui laisse penser que cette rue, qui existait déjà en 1358, était alors un «val d'amour» à proximité du port Saint-Paul»*. La rue Michel-le-Comte tient son nom d'un certain comte Michel et c'est de là que vient l'expression populaire *«Ça fait la rue Michel»* utilisé pour *«Ça fait le compte»*. Garanelle, la petite garenne, mit quelques siècles à devenir Grenelle, et la respectable avenue Montaigne fut d'abord un repaire de bandits et un lieu de mauvaise fréquentation sous le nom d'allée des Veuves.

∴

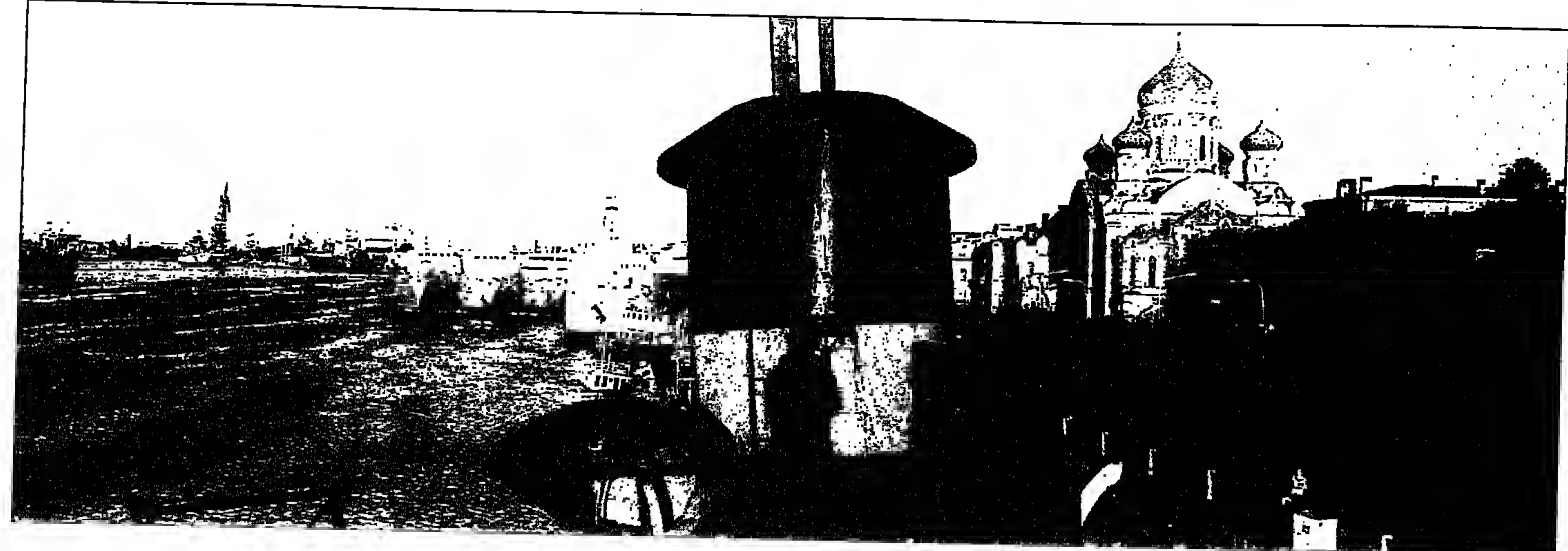
On y trouve aussi de longues histoires passionnantes sur de nobles maisons. Au n° 68 de la rue François-Miron se dresse l'hôtel de Beauvais. Avec le style pince-sans-rire qui le caractérise, Hillairet raconte : *«En 1654, Anne d'Autriche comptait parmi ses femmes de chambre Catherine-Henriette Bellier*, son *intime* confidente, *sans doute du fait que c'était celle-ci qui lui administrait ses clystères»*. Laquelle, mariée à Pierre Beauvais, était quoique laide et borgne, d'un fort tempérament. *«Ce fut elle qui, âgée de quarante ans, s'empara quelques instants du roi Louis XIV, âgé de seize ans, et qui du jeune garçon fit un homme.»* La reine fut si contente qu'elle anoblit la borgnesse intrépide et lui donna assez d'argent pour construire en bordure de la rue Saint-Antoine. Non loin de là, l'hôtel de la marquise de Brinvilliers nous vaut une esquisse foudroyante de l'empoisonneuse. De bonne éducation, elle n'avait jamais eu de moralité : *«Elle nous a appris elle-même qu'elle avait été «dévergondée» à sept ans et qu'elle s'était souvent livrée à ses frères (elle était l'aînée de cinq enfants)»*.

Après son mariage, elle devint la maîtresse d'un chevalier Godin qui, lors d'un passage à la Bastille, fit la connaissance d'un expert en poisons. A sa sortie de prison, ses rapports avec la marquise continuèrent, *«et comme cette dernière était à court d'argent, elle chercha à hériter des siens. Dame de charité ayant ses entrées à l'Hôtel-Dieu, elle expérimenta sur les malades différents les dosages du poison étudié par Godin, soit un mélange de venin de crapaud, d'arsenic et de vitriol. Le dosage trouvé, elle empoisonna son père en 1666, mais dut recommencer dix fois avant de réussir. [...] Elle essaya également d'empoisonner son mari, mais Godin, craignant d'être obligé d'épouser la marquise si elle devenait veuve, désempoisonnait le marquis chaque fois que la marquise l'empoisonnait»*.

On imagine comment la verve de Hillairet se débride à propos du Palais-Royal, théâtre des soupers fins du Régent, ou de la Folie d'Artois à Bagatelle, *«décorée de glaces qui connurent bien des scènes de débauche»*. Voilà un homme que l'on devrait traduire en plusieurs langues et donner à lire obligatoirement aux touristes en voyage à Paris. Et aux Parisiens eux-mêmes.

S A N S • V I S A

Saint-Pétersbourg



La Neva, près de l'embouchure, sur le golfe de Finlande. YVES LERESCHE/L'EUROPE DES MERS-DIST. EDITING

port amiral

Ici, le rêve de Pierre le Grand de voir son pays accéder au rang de puissance maritime devint réalité. Le port amiral de la Russie reste ouvert sur l'Occident, comme le souhaitait son fondateur, n'était que la ville semble avoir oublié ce pourquoi elle avait été bâtie.

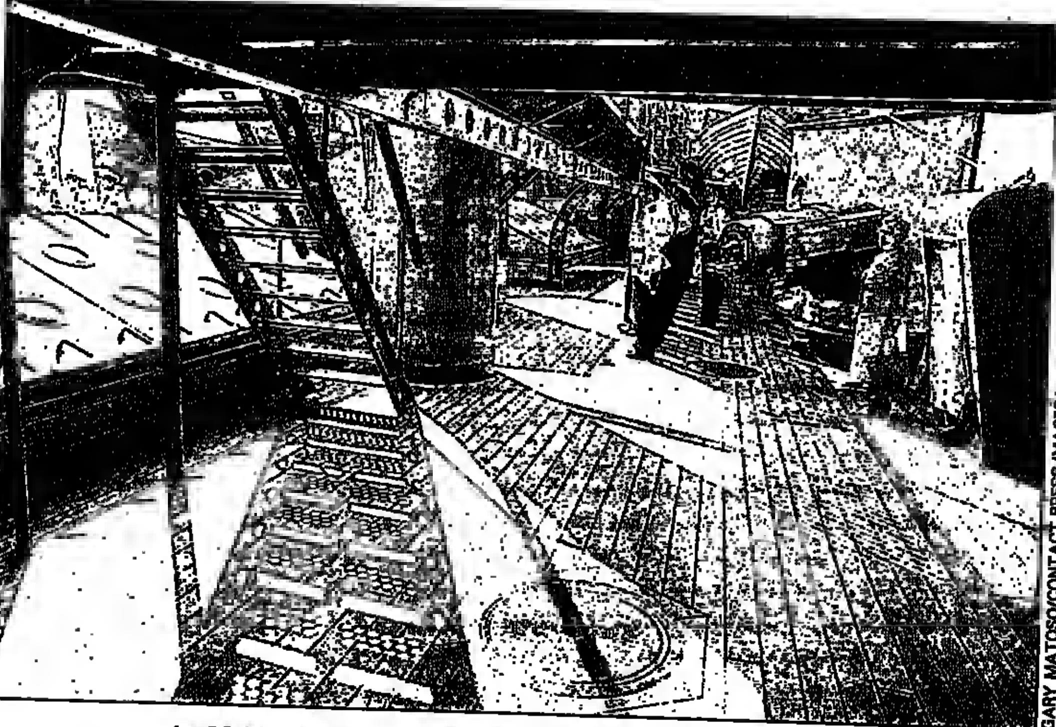
SAINT-PÉTERSBOURG? *« La Venise du Nord », « une fenêtre sur l'Europe », « la ville la plus abstraite et la plus préméditée du monde ».* Sans doute, mais on pourrait la décrire autrement : Saint-Pétersbourg, banc d'essai des réformes, laboratoire des mafias, croqueuse de devises... Nous cédons aux charmes de ses nuits blanches, des coupoles dorées, des quais de granit ; les « beautés historiques » de « Piter », comme on dit sur la perspective Nevski, ses demeures délabrées, ses murs décrépis, nous touchent : nous imaginons leurs spleodeurs restaurées... Mais les cinq millions d'habitants qui restent à l'arrière, l'biver quand les glaces prennent la Néva, voient autrement le passé de leur ville. Cette multitude a ses critères, ses fidélités, elle ne prémédite pas ses traditions, et ses voyages du souvenir ne sont pas organisés.

Saint-Pétersbourg fut fondée, on le sait, pour abriter la flotte de Pierre le Grand. Qui s'attarde aujourd'hui à ces origines lointaines? Nous ne cherchons pas le port qui fut la première attache des marins de la Baltique ni les chaotiers oavals de l'Amirauté ou de la Petite Hollande, qui lançaient les vaisseaux et les galères des tsars. Nous ne remootons pas à la source d'où partirent les expéditions guerrières et tant d'explorateurs des régioos polaires, où tant d'étrangers apprirent à des Russes à se servir d'une boussole et d'un sextant.

Aujourd'bui, on ne voit plus beaucoup de matelots daos les rues, mais dix mille marins soot encore basés à Saint-Pétersbourg. L'état-major réside à l'Amirauté, l'académie Nakbimov, plusieurs écoles supérieures, assurent la formatioo de la plupart des élèves officiers du pays (65 % à 70 %), un musée de la marine – l'un des plus grands et des plus vieux du monde – est améoagé, depuis 1939, daos l'ancieone Bourse, mais ces institutioos, mieux connues des Russes que des Occidentaux, ne suffisent pas pour dooner à la cité des allures de port. La marine, œuvre maîtresse de Pierre, reste à la fois présente et cachée, comme pour masquer l'exceptionnelle coodition de sa naissance et rappeler que tout ce qui existe ici aurait pu oe pas exister.

La vocation de Saint-Pétersbourg pour la mer est née dans des contrariétés fécondes. Abritée par l'île Vassilevski, la ville, comme pour freiner les rêves et la volooté de soo fondateur, tourne le dos à la Baltique. Comme si sa fulgurante extension – trente ans après la mort de l'empereur, Saint-Pétersbourg était aussi peuplée que Paris – n'avait été qu'uoe fuite en terre ferme, loin des tempêtes du rivage. D'ailleurs, les Pétersbourgeois o'aiment toujours pas la Baltique : pour eux, la mer, c'est la Crimée.

Le tsar, fou de navigation, qui toujours tirait ses sujets vers le large, qui ne voulait pas construire de pont sur la rivière pour qu'oo la traverse à la voile – jusqu'au jour où un ambassadeur polonais se noya, – ne sut pas d'emblée vaincre la méfiance des Russes. A Saiot-Pétersbourg, ils se demandaient toujours, comme Pierre II, le successeur : *« Mais que faisons-nous dans cet endroit où il n'y a que de l'eau salée? »* A l'époque, Pierre le Grand n'avait trouvé que son ami Théodore Apraxine, le graod amiral des galères, le vaioqueur de Hangö, pour partager ses goûts, et, en 1703, date de la fondatioo de Saint-Pétersbourg, il n'y avait à peu près que deux Russes pour savoir tirer des bords sur la Neva. Les premiers coloos de la Baltique reprenaient un peu d'assuraoce l'hiver quand les eaux gelaient : ils pouvaient alors marcher sur la glace et ne plus se risquer sur les embarcations dansantes où, hélas! dès les premiers jours de la débâcle, le tsar les obligeait à remooter. Mais l'bomme phénoméoal – il mesurait plus de 2 mètres – qui, enfant, n'avait jamais vu passer que des barges sur la Moskova, qui, dévoré d'une passion unique, inexplicable, s'était fait à seize ans charpentier de marine, à qui rien ne procurait plus de plaisir qu'une promotioo accordée par ses amiraux – ainsi finit-il amiral de la flotte, en 1721 après le traité de Nystad, – l'autocrate violent, parfois cruel, ne pouvait forcer soo peuple à aimer la mer. Autant knouter les flots...



Le 28 février 1917, révolte des marins du croiseur « Aurore ». GARY MATOSO/CONTACT PRESS IMAGES

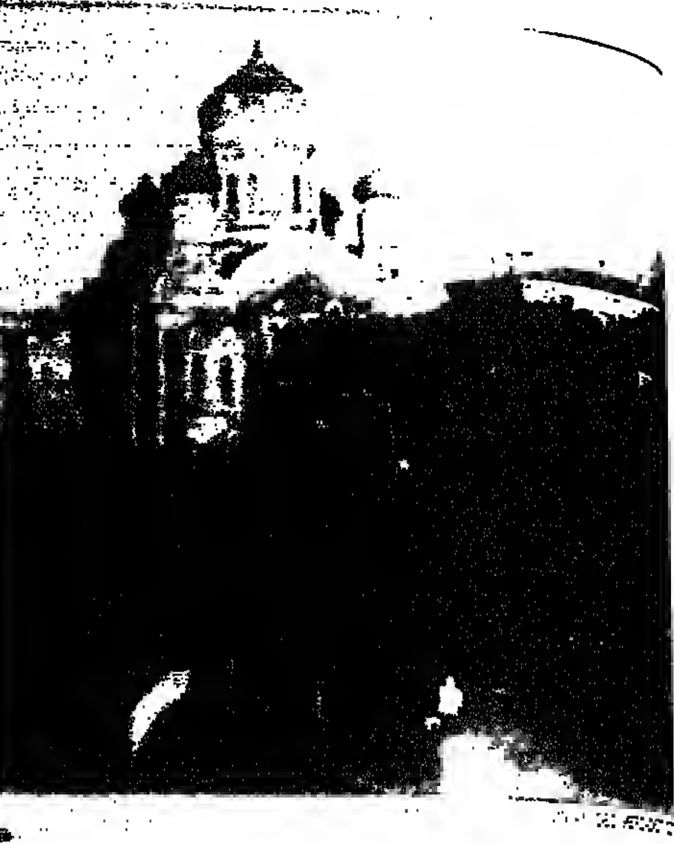
Cependant par des conversions forcées, des immersions brutales, Pierre finit par imposer sa volonté : vers la fin du règne, la flotte russe, forte de viogt-huit mille marins, comptait trente-quatre vaisseaux de ligne, doot certains portaieot uoe puissance de feu comparable à celle des croiseurs anglais, quinze frégates et huit cents galères. Mais, comme l'idée même de la ville, idée folle et contagieuse, avait échappé au tsar, la marine atteinte à son tour de gigantisme, se mit à l'abri, dès 1718, à quelques milles de Saint-Pétersbourg, sur l'île de Kotline, daos uo vrai port traoquille, Cronstadt, avec des tavernes et des rues à matelots. Les officiers restaient dans la capitale pour la parade, l'étude des cartes et du baise-main. Les chantiers navals, le négoce des voiles et des cordages, fructifiaient. Mais toujours l'appel de la démesure faisait écho à l'appel de la mer.

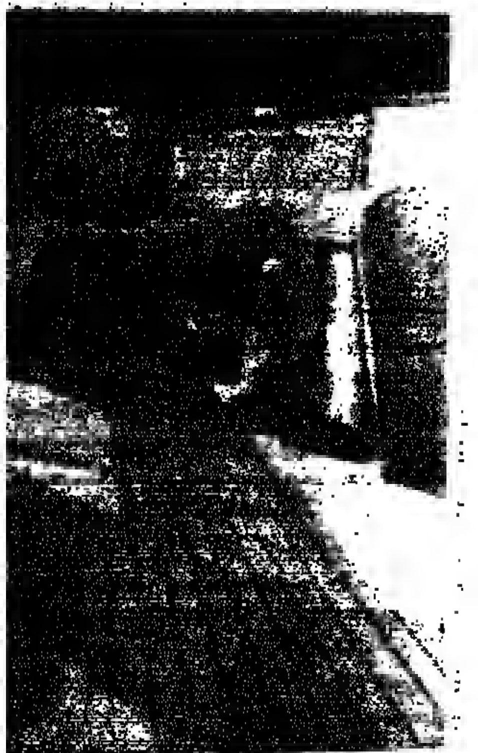
L'Occident avait apporté la civilisation urbaine, les lumières de Paris, ses jardins, ses palais, ses théâtres... L'œuvre de Pierre s'animait d'une vie propre. De la forteresse de l'île aux Lièvres au monastère d'Alexandre Nevski, des palais des bords de la Neva à ceux du Peterhof ou de Mooplaisir, l'aventure était prolifique, souvent terrible et se construisait sur des ossements : les dizaines de milliers de morts pour creuser les caoaux, fendre à travers les marais, bâtir les fondations des premiers édifices, les lourdes pierres que tout marcband qui entrait dans la ville devait apporter avec sa cargaison, les mille oukases du souveraio pour l'alignement et la bauteur des maisons, les droits de douane, les châtiments... A la fin, Saint-Pétersbourg, tentaculaire, monstrueuse, inquiétait et dépassait Pierre lui-même, qui aimait aussi les nains et les plafonds bas de sa petite isba. L'apprenti sorcier luttait alors contre sa créatioo. D'un côté, il ordonnait à sa police d'arracher les toits des maisons pour en chasser les habitants, de l'autre, il ne pouvait arrêter d'embellir son « paradis bien-aimé », dont les confins couverts de misère et de boue ne cessaient de reculer. De là-bas, sur la perspective Nevski, que venait de tracer l'architecte Leblond, il ne voyait plus les mâts de ses bateaux. Sa ville était devenue plus qu'uo port, mille autres vies l'habitaient. Et pourtant, les navires de haut bord, les nefs marchandes, les galères se bousculaient sur la Neva. En 1724, deux cent quarante cargos occidentaux avaient fait escale à Saint-Pétersbourg.

Aujourd'hui, les symboles marins de la ville, dont l'emblème est une galère, se réduisent, en apparence, à la fine flèche d'or de l'Amirauté et au métal gris du croiseur *Aurore*. Nous tournons nos regards vers les chefs-d'œuvre de l'Ermitage, du Musée russe, les merveilles de Saint-Isaac, les bulbes de Saiot-Pierre-et-Saint-Paul, les palais de la Moïka et de la Fontanka, vers la perspective de la Neva, bleue entre l'ocre des quais, ni fleuve, ni mer, grand bassin d'une fête baroque. Sous les rostres de la place Pouchkine, où le fleuve embrasse l'île Vassileski, nous contemploos, nous aussi le dos à la mer, aux grues des docks en aval, la « veduta » sublime et convenue du vaste ensemble architectural... Taodis qoe, non loin, au Musée de la marine, les Russes retrouveot leurs gloires navales.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

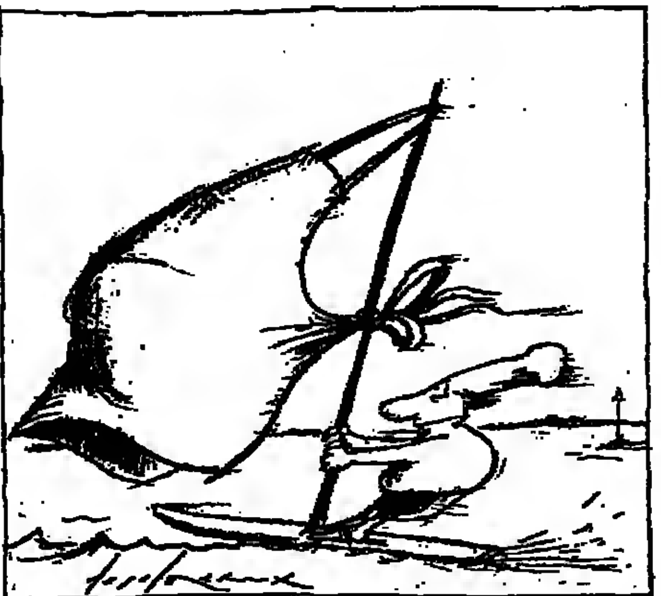
Lire suite page 16







Le Morbihan gourmand



LE trophée Mélanie-Rouat des Mères cuisinières vous a peut-être mis en bouche le désir de découvrir (ou de retrouver) sur place la cuisine bretonne. La Bretagne, ce sont quatre départements (Finistère, Côtes-d'Armor, Morbihan, Ille-et-Vilaine) avec aussi, un peu à part culinairement parlant, la Loire-Atlantique.

Commençons par le Morbihan, sans doute le département le plus «étoilé». Il y a *Le Bretagne* (à Questembert, tél. : 97-26-11-12) où triomphe M. Georges Paineau qui vient de publier, chez Solar, un *Bouquet de Bretagne*. Uoe Bretagne semi-bretonnante ainsi qu'en témoignent son carpaccio de saumon aux algues et foie gras chaud où sa macaronade de langouste. Ce qui oe devrait point nous faire oublier le croustillant de saumon et pommes de terre du *Domaine de Rochevilaine* à la pointe de Pen-Lan (tél. : 97-41-61-61), le filet de bar au verjus du *Grand Largue* à Port-Navalo (tél. : 97-53-71-58), la terrine de tourteau à la coriandre de *L'Azimut* à La Trinité-sur-Mer (tél. : 97-55-71-88), le homard au beurre de corail du *Pressoir* à Saint-Avé (tél. : 97-60-87-63), les saint-jacques en surprise de *L'Auberge bretonne* à La Roche-Bernard (tél. : 99-90-60-28), la vinaigrette de homard aux artichauts de *L'Amphitryon* (à Lorient, tél. : 97-83-34-04), et le fameux relais et château de Kervignac, près d'Hennebont : *Château de Locquénolé* (tél. ; 97-76-29-04) où Mme de La Sablière et soo fils Bruno savent recevoir les clients comme des amis invités, dans leur imposante salle à manger aux tapisseries d'Aubusson et meubles d'époque et où la cuisine fait appel au terroir : volailles de l'Argoat, huîtres de la baie de Quiberon, etc.

Ce département du Morbihan, avec ses îles : Belle-Ile, île aux Moines, île d'Ars (et ses monuments mégalithiques), île d'Houat, île de Hœdic, île de Groix, vous sera une mine de découvertes : du dolmen et du grand menhir de Locmariaquer au tumulus de Tumiac en passant par la porte Bro-Erec'h, vestige des fortifications du treizième siècle d'Hennebont, les halles de 1676 de Questembert, les musées de la batellerie et de la Vilaine maritime de La Roche-Bernard, le château du quinzième siècle, les vieilles maisons et l'église Notre-Dame-de-Joie de Pontivy, les célèbres alignements de Carnac, son musée de la préhistoire et la cuisine essentiellement de la mer du *Lann-Roz* (tél. : 97-52-10-48).

Mais je voudrais que vous découvriez aussi un restaurant ignoré du guide Michelin comme du Gault et Millau : *Le Cobh*, à Ploermel. François Cruaud, de l'Académie culinaire de France, a choisi cette enseigne parce que Cobh, ville irlandaise située près de Cork, a été récemment jumelée avec Ploermel. Son hôtel, petit mais confortable, qu'il anime avec Didier Nays (10, rue des Forges, tél. : 97-74-00-49) est en centre ville mais ce qui vaut le détour est le restaurant *Cruaud*. A la carte vous trouverez salade de crustacés aux pomelos, un blanc de colin au miel ou un paoaché de poissons graines de moutarde, l'émincé de haddock et saumon à l'irlandaise ou le saumon mitonné aux saint-jacques. Puis ses suprêmes de volailles aux moules et l'assiette du boucher «moutardière» avaot un grand choix de desserts. Belle carte des vins avec une Sélection du mois, à prix raisonnables, et, bien sûr, des whiskies irlandais et l'*irish coffee*. A la carte, compter 275-350 francs mais notez – et c'est là le «rare» – qu'aux déjeuners, au bar, avec choix d'une entrée, d'un plat, fromage ou dessert, vous pouvez compter 58 francs d'addition (un quart de vin 15 francs de plus), et qu'en salle il y a des menus à 99-140-160 et 230 francs.

Et à Paris, demanderez-vous ? Eh bien, la cuisine bretonne y est quelque peu oubliée mais nous reste le *Ty Coz* (seuls le Bottin gourmand et le guide Lebey le mentionnent) où, dans un décor d'auberge de là-bas, de la salade Ty Coz ou des moules farcies à la lotte au cidre et au far breton, avec de bonnes bolées de cidre, on se régale sous l'œil attentif de Marie-Françoise Lachaud (35, rue Saiot-Georges ; tél. : 48-78-34-61, fermé dimanche et lundi soir). Avec aussi *L'Auberge de l'Argoat* (27, avenue Reille, tél. : 45-89-17-05, fermé samedi et dimanche), où Jeannine Gaulon a bien repris le flambeau des Goareguer : huîtres de Cancale, moules au muscadet, andouillette au cidre et cotriade du pays.

La Reynière

Août à Paris

Comme chaque année, voici la liste des restauraots parisiens ouverts en août, mais je le répéterai encore : souvent restaurateur varie ! Et il vous importera de téléphoner au préalable pour vous assurer que, ce jour-là, la maisoo vous est ouverte.

1er arrondissement

Le Ritz (15, place Vendôme - tél. : 42-60-38-30). Gérard Besson (5, rue du Coq-Héroo – tél. : 42.33.14.74). Armand au Palais-Royal (6, rue de Beaujolais - tél. : 42-60-05-11). La Main à la Pâte (cuisine d'Italie, 35, rue Saint-Hoooré - tél. : 45-08-85-73). Saudade (cuisine du Portugal, 34, rue des Bourdonnais - tél. : 42-36-03-65).

2e arrondissement

Drouant (18, rue Gailloo - tél. : 42-65-15-16).

4e arrondissement

Coconnas (2 *bis*, place des Vosges - tél. : 42-78-58-16). Le Monde des Chimères (69, rue Saint-Louis-en-l'Ile - tél. : 43-54-45-27).

5e arrondissement

La Tour d'Argent (17, quai de la Tournelle - tél. : 43-54-23-31). La Bûcherie (41, rue de la Bûcherie - tél. : 43-54-78-06). La Timonerie (35, quai de la Tournelle - tél. : 43-25-44-42, jusqu'au 22 août). Le Petit Navire (14, rue des Fossés-Saint-Bernard - tél. : 43-54-22-52, sauf semaine du 15 août).

6e arrondissement

Le Procope (13, rue de l'Ancienne-Comédie - tél. : 43-26-99-20). Le Bistrot d'Alex (2, rue Clément - tél. : 43-25-77-66). Arbuci (25, rue de Buci - tél. : 44-41-14-14). La Rôtisserie d'en Face (2, rue Christine - tél. : 43-26-40-98).

7e arrondissement

La Cantine des Gourmets (113, av. de La Bourdonnais - tél. : 47-05-47-96). Le Jules Verne (tour Eiffel - tél. : 45-55-61-44). L'Œillade (10, rue Saint-Simoo - tél. : 42-22-01-60). Le Récamier 4, rue Récamier - tél. : 45-48-86-58). Chez Françoise (aérogare des Invalides, 2, rue Fabert - tél. : 47-05-49-03).

8e arrondissement

Taillevent (15, rue Lamennais - tél. : 45-61-12-90). Laurent (41, rue Gabriel - tél. : 42-25-00-39). Maxim's (3, rue Royale - tél. : 42-65-27-94). Régence Plaza (25, av. Montaigne - tél. : 47-23-78-33). Bristol (112, rue do Faubourg-Saint-Hooré - tél. : 42-66-91-45). Jardin du Royal Monceau (35, av. Hoche - tél. : 45-61-98-00). La Fermette Marbeuf (5, rue Marbeuf - tél. : 47-20-63-53). Manoir Normand (77, bd de Courcelles - tél. : 42-27-38-97, sauf semaine du 15 août). Le Sarladais (2, rue de Vienoe - tél. : 45-22-23-62). Ma Bourgogne (133, bd Haussmann - tél. : 45-63-50-61). Ferme Saint-Hubert (21, rue Vignoo - tél. : 47-42-79-20).

9e arrondissement

Le Grand Café Capucines (4, bd des Capucines - tél. : 47-42-19-00). Charlot, Roi des Coquillages (12, place Clichy - tél. : 48-74-49-64). L'Ambassade d'Alsace (24, bd des Italiens - tél. : 47-70-16-64). Ty Coz (35, rue Saint-Georges - tél. : 48-78-42-95). Les Bacchantes (21, rue Caumartin - tél. : 42-65-25-35), fermé seulement du 8 au 15.

10e arrondissement

Brasserie Flo (7, cour des Petites-Ecuries - tél. : 47-70-00-80).

11e arrondissement

L'Aiguière (37 *bis*, rue de Montreuil - tél. : 43-72-42-32).

12e arrondissement

Le Train Bleu (buffet gare de Lyon - tél. : 43-43-38-39). L'Oulette (15, place Lachambeaudie - tél. : 40-02-02-12).

13e arrondissement

Les Vieux Métiers de France (13, bd Auguste-Blanqui - tél. : 45-81-07-07). Auberge Etchegorry (41, rue Croulebarbe - tél. : 43-31-63-05).

14e arrondissement

Le Canard au Pot (2, rue Boulard - tél. : 43-22-79-62). L'Auberge de l'Argoat (27, av. Reille - tél. : 45-89-17-05). Les Petites Sorcières (12-14, rue Liancourt - tél. : 43-21-95-68). L'Ostréade (11, bd de Vaugirard - tél. : 43-21-87-41).

15e arrondissement

Olympe (8, rue Nicolas-Charlet - tél. : 47-34-86-08). L'Etape (89, rue de la Cooveotioo - tél. : 45-54-73-49). Le Barrail (17, rue Falguière - tél. : 43-22-42-61). Le Petel (4, rue Petel - tél. : 45-32-58-76). Le Saiot-Vincent (26, rue de la Croix-Nivert - tél. : 47-34-14-94). Morot Gaudry (8, rue de la Cavalerie - tél. : 45-67-06-85), avec sa vue sur le Trocadéro. Restaurant du Marché (59, rue de Dantzig - tél. : 48-28-51-55).

16e arrondissement

La Graode Cascade (allée de Longchamp, au bois de Boulogne - tél. : 45-27-33-51). Le Toit de Passy (94, av. Paol-Doumer - tél. : 45-24-55-37). Sous l'Olivier (15, rue Goethe - tél. : 47-20-84-81). La Salle à Manger (Hôtel Raphaël, 17, av. Kléber - tél. : 44-28-00-17). Le Bistrot de l'Etoile (19, rue Lauriston - tél. : 40-67-11-16). Paris-Passy (3, place de Passy - tél. : 42-88-15-19).

17e arrondissement

Guy Savoy (18, rue Troyon - tél. : 43-80-40-61). Le Clos Longchamp (Hôtel Méridien, 18, bd Gouvion-Saint-Cyr - tél. : 40-68-34-34, sauf semaine du 15 août). Le Manoir de Paris (6, rue Pierre-Demours - tél. : 45-72-25-25). Faucher 123, av. de Wagram - tél. : 42-27-61-50, sauf semaine do 15 août). Le Timgad (21, rue Brunel - tél. : 45-74-23-70). La Table de Pierre (116, bd Pereire - tél. : 43-80-88-68). La Grosse Tartine (91, bd Gouvion, Saint-Cyr - tél. : 45-74-02-77). Chez Laudrin (154, bd Pereire - tél. : 43-80-87-40). La Côte de Bœuf (4, rue Saussier-Leroy - tél. : 42-27-73-50). La Niçoise (4, rue Pierre-Demours - tél. : 45-74-42-41). Bistrot de l'Etoile Niel (75, av. Niel - tél. : 42-27-88-44). Graindorge (15, rue de l'Arc-de-Triomphe - tél. : 47-54-00-28). Aristide (121, rue de Rome - tél. : 47-63-17-83, sauf semaioe du 15 août). La Truite Vagabonde (17, rue des Batignolles - tél. : 43-87-77-80).

18e arrondissement

Beauvilliers (52, rue Lamarck - tél. : 42-54-54-42). Le Poulbot Gourmet (39, rue Lamarck - tél. : 46-06-86-00).

En banlieue

La Belle Epoque (10, place de la Mairie à Châteaufort - tél. : 39-56-21-66) où vient de s'installer Alain Rayé venu de la rue du Colisée. Le Gambetta (41, rue Gambetta à Houilles - tél. : 39-68-52-12). Cazaudehore 11, av. Kennedy à Saiot-Germain - tél. : 34-51-93-80). Le Potager du Roy (1, rue du Maréchal-Joffre à Versailles - tél. : 39-50-35-34). La Bretonnière (120, avec Jean-Baptiste-Clément à Boulogne - tél. : 46-05-73-56). Fouquet's Europe (2, place de la Défense au CNIT – tél. : 46-92-28-04). L'Auberge du 14 Juillet (9, bd de la République à La Garenne-Colombes - tél. : 42-42-21-79). L'Auberge Saint-Quentinoise (23, av. de la République à Livry-Gargan - tél. : 43-81-13-08). Le Cristolien (29, av. Pierre-Brossolette à Créteil - tél. : 48-98-12-01). La Terrasse (39, av. de Verdun à Créteil - tél. : 48-98-46-84). L'Olivier (22, rue Ernest-Renan à Issy-les-Moulineaux - tél. : 40-93-42-00).

L. R.

Le conteur et le philosophe

Prendre l'oblique, relier la côte normande aux alpages savoyards. Au terme du parcours, à Dieppe un éclat de rire, à Chambéry un soupir de conteotement. La faute en revient à deux auteurs aussi dissemblables que talentueux : Maupassant, le conteur libertin, Rousseau, le pbilosopbe moralisateur.

Au nord-ouest, un régal intitulé «Au temps de Maupassant». Une exposition réjouissante – plaisir rare – où Pierre Bazin, conservateur du musée-château de Dieppe a donné quartier libre à son humour. D'où ces visages souriants de visiteurs penchés sur les citations, peintures, gravures et objets d'un parcours semé de clins d'œil. Le catalogue (40 F) immortalise l'essentiel. L'exposition est ouverte tous les jours jusqu'au 31 octobre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (en octobre jusqu'à 17 heures, fermeture le mardi). Renseignements : musée de Dieppe, tél. : 35-84-19-76.

Aux portes de Chambéry, impromptu champêtre aux Charmettes. Subtilité d'un dialogue entre Louise-Eléonore (de Warens) et Jean-Jacques (Rousseau), établi en puisant dans les œuvres de ce dernier, musique baroque interprétée par le Cercle des muses galantes et collation d'après les recettes de celle qui fut la maîtresse des lieux. Une soirée intimiste, pleine de finesse et de sensibilité, et qui laisse sous le charme – la maison et son jardin n'y sont pas étrangers, – que l'on aime ou oon le moraliste impénitent que fut Rousseau. Elle est préparée avec goût et interprétée avec talent par les guides-conférenciers de la ville. Les mercredi et vendredi en juillet à 21 heures, en août et le 3 septembre à 20 h 30. Réservatioos (80 F) auprès de l'office de tourisme. Précisons que le musée des Charmettes (tél. : 79-33-39-44) est ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (d'octobre à mars, fermeture à 16 h 30).

Plus didactique et linéaire, une promeoade évocatrice à travers la vieille ville d'Annecy s'arrête devant les lieux où vécut Jean-Jacques et où il rencontra celle qu'il appela par la suite *«Maman»*. Cette promenade est conçue et réalisée par les guides-conférenciers d'Annecy. Les 6, 20 et 27 août à 21 heures, départ des Vieilles Prisons (35 F, billets sur place). Notons ici que la très populaire «Fête du lac» (démonstration de deltaplane, saut en parachute et en parapente, défilé lacustre, feu d'artifice) aura lieu cette année à Annecy, le samedi 7 août, sur le thème «Plein feu sur la danse». Billets de 35 F à 250 F au centre culturel Bonlieu (tél. : 50-51-93-23).

Le visiteur curieux profitera de ces manifestations pour parcourir ces trois villes et leurs eovirons. Tous renseignements auprès de leurs offices de tourisme respectifs : Dieppe, tél. : 35-84-19-36 ; Chambéry, tél. : 79-33-42-47 ; Annecy, tél. : 50-45-00-33.

La bouquinerie de Charlot

A Pézenas (Hérault), dans une ancienne auberge où logea Molière quand il venait se produire dans ces Etats du Languedoc, l'ex-éditeur algérois Edmond Charlot, qui jadis découvrit Camus, Jean Amrouche et Jules Roy, a installé ces dernières années une «bouquinerie». A l'enseigne du Haut-Quartier (44, rue Conti, 34120 Pézenas ; tél. : 67-98-27-41), on y trouve, à des prix le plus souvent très inférieurs à ceux de Paris, un bel assortiment de gravures et objets d'art méditerranéens (et aussi les derniers disques compacts Harmonia Mundi), et surtout un très grand choix de livres d'occasion illustrant notamment la littérature de voyage, le Sud, l'Islam, les colonies, le Maghreb quand il s'appelait «Afrique du Nord». Au cœur d'une ville du dix-septième siècle sauvée tout entière par un décret de Malraux, une étape culturelle imprévue sur la route de l'Espagne et des Pyrénées.

Les cuivres de la flotte



D. R.

Le capitaine Alexei Karabanov dirige, depuis 1985, l'orchestre de la marine de Saint-Pétersbourg.

PIERRE le Grand, qui pensait à tout, créa, par un oukase de 1711, la chorale militaire de Saint-Pétersbourg. Lui-même jouait d'ailleurs, et fort bien, dit-on, du tambour. Aujourd'hui, l'Orchestre de l'Amirauté – quarante-cinq musiciens dirigés par le capitaine Alexei Karabanov – est l'une des formations militaires les plus prestigieuses de Russie. Le samedi et le dimanche, elle organise des concerts dans les jardins d'Alexandre et, l'hiver, dans les meilleures salles de Saint-Pétersbourg. L'orchestre se déplace volontiers en Occident, en France notamment, où il se produit dans les festivals de musique militaire, comme ceux de Lens ou de Villeneuve-d'Ascq.

En 1991, il a obtenu un vif succès dans cette commune du Nord, en jouant, pour la première fois devant un public français, l'hymne russe, composé par Glinka. *« Il nous arrive encore de jouer l'hymne soviétique, quand des anciens combattants nous le demandent... »*, admet toutefois le chef d'orchestre, qui ne sait plus trop où va sa préférence.

Le capitaine Karabanov aimerait faire mieux connaître à l'étranger les beautés de la musique militaire russe, *« plus tendre, plus mélodique »*, héritée de Rimski-Korsakov, marin lui-même et inspecteur des musiques de la flotte, mais il déplore amèrement la mauvaise qualité des instruments mis à la disposition de son orchestre. Ses tambours et ses trompettes ne pouvant rivaliser avec ceux des militaires occidentaux, il cherche donc des sponsors qui l'aideraient à équiper sa formation au passé glorieux, parfois plus meurtrier qu'on ne croit. En 1945, après le siège de Leningrad, Chostakovitch voulut, pour célébrer la victoire, que les mêmes musiciens interprètent sa *Septième Symphonie*, dite de *« Leningrad »*, jouée une première fois en 1941 quand les combats faisaient rage. On ne retrouva plus que deux musiciens survivants.

C. C.

Saint-Pétersbourg port amiral

Suite de la page 14

Dans ce musée de la marine, parmi plus de deux mille maquettes, les collections d'instruments, les ouvrages, les tableaux de bataille et les vitrines « pédagogiques », les Russes peuvent admirer la précieuse relique, le premier bourgeon, la barque de chêne qu'en 1688 Pierre le Grand, tsar à Moscou, découvrit à Ismaïlovo, dans le hangar d'une propriété de la couronne. Ce *« frêle esquif »*, muni d'une quille et d'un mât, comme le jeune souverain n'en avait jamais vu sur le fleuve où descendaient de lourds chalands à fond plat, décida de sa vocation de marin.

Trente-quatre ans plus tard, il le fit transporter, avec d'infinies précautions, de Moscou à Saint-Pétersbourg, où il le baptisa *« grand-père de la marine russe »*. De ses flancs sont nés des millions de marins, ceux de Vyborg, de Sébastopol, de Tsushima, ceux des victoires et des désastres, les mutins du *Potemkine*, les révoltés de Cronstadt, les bolcheviks de l'*Aurore*, dont les canons, braqués sur le palais d'Hiver, donnèrent le signal de l'insurrection. Le croiseur, amarré sans moteurs face à l'Académie navale, est aujourd'hui un musée. Les Russes qui montent à son bord – vingt-cinq millions de visiteurs depuis 1935 – s'intéressent moins que naguère au « monument » décoré des ordres du Drapeau rouge et de la révolution d'Octobre.

Désormais, l'*Aurore*, construit en 1900 dans les usines franco-russes de Saint-Pétersbourg, réparé en 1956, ayant achevé sa traversée, son rôle dans l'histoire, s'est ancré, avec ses cuivres et ses tourelles, dans la tradition maritime de la ville. Immobilisé, enchaîné, il témoigne discrètement, sans rivaliser avec les demeures colorées des quais, d'une présence navale ininterrompue depuis 1706, année où Pierre le Grand créa la flotte de la Baltique.

La marine affronte crânement l'instabilité de l'époque. Elle a ses brevets et ses références. Au temps des tsars, les officiers les plus raffinés de la cour sortaient de ses rangs. Elle prit ensuite d'autres titres de noblesse. Les marins de Cronstadt, écrasés par les soviets en 1921, incarnèrent l'esprit de résistance et le combat pour la justice. L'*Aurore* sillonna les mers pour apporter au monde *« l'amitié du peuple soviétique »*. Pendant le siège, qui dura neuf cents jours, du 8 septembre 1941 au 27 janvier 1944, et qui fit mourir de faim des centaines de milliers de personnes, les marins, descendus à terre avec les canons de leurs navires, participèrent à la défense de la ville, aux combats de Poulkovo, « la colline sanglante ». Paulina Boltcheva, aujourd'hui secrétaire générale du conseil des anciens combattants de Pétersbourg, ramassait alors des cadavres pour survivre avec 125 grammes de pain par jour : *« Un marin nous opportait un peu de nourriture. »* Bien sûr, elle en était amoureuse.

De tout temps et par tous les temps, les jeunes filles, sveltes et blondes, de Saint-Pétersbourg, ont aimé les marins, leur allure ou leur solde...

Ils sont noyés dans la foule, touchés par la pénurie, la désorganisation du complexe militaro-industriel, mais les officiers de marine, surtout les sous-mariniers, dont les primes peuvent atteindre 80 % du salaire, forment une caste toujours enviée. *« Pour eux*, dit-on toujours, *il n'y o jomais de problèmes ! »* Depuis la guerre d'Afghanistan, l'armée de terre a perdu de son prestige, ses casquettes et ses étoiles pâlissent sur les trottoirs de la perspective Nevski. Les avantages et les revenus des militaires ont baissé. Les bases navales des pays baltes, devenus indépendants, sont en cours d'évacuation, les chantiers de Tallin sont fermés, une commission du Pétrosoviet, l'assemblée des députés de la ville, s'occupe de la reconversion des industries d'armements...

Dans ces remous, les marins tiennent ferme la barre, comme si, jouissant de la protection et de la bienveillance de la ville, un nœud solide les rattachait au premier quai de l'île aux Lièvres. Déjà, ils étaient dans le germe proliférant sur les marais, avec leurs embarcations de fortune, quand un fort et un port avaient servi à conquérir la mer. Et aujourd'hui encore, chaque nuit, la ville, qui pourtant s'emperruque et se farde afin de plaire et « deviser », la ville où, comme l'écrit Gogol, *« tout est tromperie, tout est rêve, tout est autre qu'on ne le croit »*, ouvre ses bras accueillants, ses ponts sur la Neva, pour le passage des bateaux.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

► A lire : *Pierre le Grand*, de Rnbert K. Massie, éd. Fayard, 862 p. *Saint-Pétersbourg et Paris*, de Zinaïda Schakovskoy, éd. Publisud, 209 p.



YVES LERESCHE/L'EUROPE DES MERS. DIST. EDITING

De tout temps, les jeunes filles de Saint-Pétersbourg ont aimé les marins, leur allure ou leur solde...

L'« Aurore » au grand soir

AVANT d'occuper le devant de la scène le 25 octobre 1917, le croiseur *Aurore* avait participé à la guerre russo-japonaise de 1905. Il avait essuyé le feu de l'ennemi à la bataille de Tsushima. Puis le bâtiment transformé en navire école avait fait de nombreuses croisières en Grèce, en Italie, au Siam. Pendant la première guerre mondiale, il eut pour mission la garde du golfe de Finlande. En 1916, il rentra à Petrograd pour des réparations et des modernisations. C'est alors que l'équipage prit contact avec les organisations prolétariennes de la ville. Le 28 février 1917, les marins de l'*Aurore* se révoltèrent et se saisirent des armes et du commandement. Le 2 mars, au cours d'une réunion, l'équipage vota une résolution en faveur du soviet des ouvriers et des soldats et, le 23 juin, la délégation des marins du croiseur, qui siégeait au comité central de la flotte de la Baltique, appuya une résolution qui ne reconnaissait pas le pouvoir du gouvernement provisoire en place à Petrograd. L'*Aurore* fut le premier bâtiment de la flotte russe à se mettre du côté du *« prolétariat révolutionnaire »*.

Au début d'octobre, le comité exécutif du soviet de Petrograd créa le comité militaire révolutionnaire, chargé de préparer l'insurrection armée. Le 24 octobre, ce comité militaire, pressé d'agir par les bolcheviks, fit parvenir à l'*Aurore* ses directives : s'ancrer en face du pont Nikolaïevski et se mettre en position de combat devant le Palais d'hiver, siège du gouvernement provisoire et de l'état-major militaire. Dans la nuit du 24, le croiseur, véritable forteresse au cœur de la ville, reçut l'ordre de disperser les cadets qui gardaient le pont, pour laisser la voie libre aux ouvriers en armes et aux troupes insurgées. Le 25 à 10 heures, la station de radio du croiseur diffusa un message de Lénine *« aux citoyens de Russie »* déclarant que le gouvernement provisoire était destitué et que le pouvoir passait entre les mains du comité militaire. Tard dans la nuit, sur un signal des commissaires installés dans la forteresse Pierre-et-Paul, l'*Aurore* tira la salve à blanc qui devait déclencher l'assaut du Palais d'hiver.

Les combats opposèrent quelques centaines d'hommes et firent six tués. Ce même jour, Lénine attribuait *« tout le pouvoir aux soviets »*.

C. C.

Les nourritures terrestres de Rennes

Des lecteurs ont été choqués par certains propos tenus par Odile Hellier, fondatrice de la librairie Village Voice à Paris, à l'encontre des anciennes libraires des Nourritures terrestres de Rennes (« Lettres d'Amérique », *le Monde Sans Visa* du 10 juillet 1993). Ces propos, quels qu'ils soient, ne visaient pourtant qu'à rendre hommage à ces deux libraires exceptionnelles, et à montrer comment une étudiante imaginative et malicieuse avait pu broder à leur sujet. Nous publions ici les précisions fournies par les lettres de plusieurs lecteurs.

La librairie était tenue par deux sœurs, surnommées « les nourrices ». Elles avaient fait leur apprentissage chez Adrienne Monnier. L'une était célibataire, l'autre mariée à un écrivain-philosophe, troisième personnage de la librairie. Les deux sœurs se sont retirées il y a quelques années, laissant au cœur des Rennais le souvenir de leur extraordinaire gentillesse et compétence.

L. B.-M.

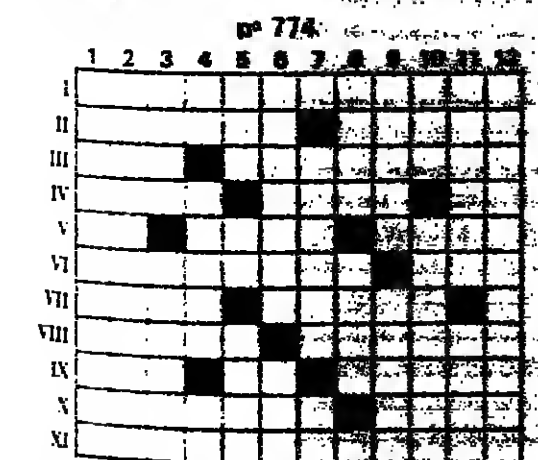
DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

RADIO TELEVISION

Bridge

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

SOLUTION DU N° 773

VERTICALEMENT



Bridge

nº 1544

PROGRÈS A LA CARTE

Les progrès dans le jeu de la carte ont été très faibles depuis un demi-siècle, car la conduite du coup en face du mort ou en défense avait déjà atteint un haut niveau. Voici par exemple le type d'exercice que l'on trouvait dans les magazines avant la guerre.

♠10 7 5 3
♡D 9 3
◇D 10
♣A 8 6 2

♠A R 6 2
♡4 2
◇9 7 6 4 3 2
♣3

♠D V 9 8
♡7 6 5
◇8 6
♣R D V 9

♠4
♡A R V 10 8
◇A R V
♣10 7 5 4

Ann. : S. don. E-O vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	2 ♡	passe
3 ♡	passe	4 ♡	passe

Ouest a entamé le Roi de Pique sur lequel Est a fourni la Dame. Ouest a continué avec le 2 de Pique pour le 5 et le 8 d'Est. Comment *Stablein propose-t-il* de gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

La première ligne de jeu consiste à *couper le quatrième Trèfle* de Sud avec un atout du mort après avoir défaussé le 2 de Trèfle sur le troisième Carreau. Ainsi, après la coupe du 8 de Pique, le déclarant tire l'As de Trèfle, As Roi Valet de Carreau (pour la défausse d'un Trèfle), et joue le 5 de Trèfle. L'adversaire *prend et contre-attaque* atout pris par le déclarant qui continue avec le 7 de Trèfle. La défense fait la levée et rejoue atout, mais il reste encore *la Dame de Cœur au mort pour couper le 10 de Trèfle,* la dixième levée.

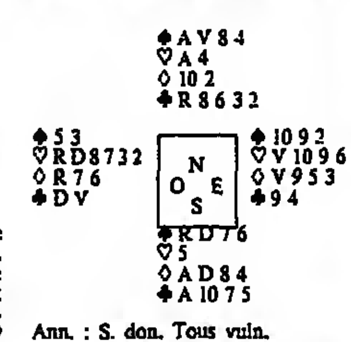
La deuxième ligne de jeu est cependant meilleure, car elle permet de gagner *même s'il y a un doubleton à Carreau* dans une des mains adverses : après la coupe du 8 de Pique avec le 10 de Cœur, le déclarant tire l'As de Cœur et monte au mort en jouant le 8 de Cœur pour le 9. *Si les deux adversaires fournissent* (les atouts 3-2), le déclarant coupe une deuxième fois Pique, retourne en Nord par l'As de Trèfle, *coupe une troisième fois Pique,* reprend la main au mort par la Dame de Carreau, tire la Dame de Cœur et As Roi de Carreau afin de réaliser au total trois coupes à Pique, trois atouts, trois Carreau et un Trèfle...

LA MÉDAILLE D'OR DES POLONAIS

Au récent Championnat d'Europe, qui a eu lieu à Menton avec la participation de trente pays, la victoire des Polonais était logique à partir du moment où les Français étaient hors de forme et sans moral. En revanche les Polonais ont démontré que l'adversité n'avait pas de prise sur eux malgré la sévère défaite que les Hollandais leur ont infligée.

C'est dans la deuxième partie du match que les Polonais faiblirent de façon incompréhensible, comme le montre notamment la 23ᵉ et avant-dernière donne de cette rencontre.

Mettez-vous en Sud à la place du déclarant après avoir soigneusement caché les mains d'Est-Ouest, et essayez de jouer aussi bien que le jeune Hollandais Bauke Muller.



Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud Muller	Ouest Lesn'ki	Nord De Boer	Est Martens
1 ♣	1 ♡	contre	passe
3 ♠	passe	4 ♣	passe
4 ◇	passe	4 ♡	passe
4 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	6 ♠	passe

Ouest (Lesniewski) ayant entamé le Roi de Cœur, le déclarant a pris avec l'As et il a donné deux coups d'atout, sur lesquels les deux adversaires ont fourni. Il a ensuite coupé le 4 de Cœur et a joué le 5 de Trèfle, sur lequel Ouest a fourni la Dame de Trèfle. *Comment Muller en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Attention, n'oubliez pas que le jeune Hollandais Bauka Muller ne pouvait pas savoir si la Dame de Trèfle était sèche ou accompagnée du Valet.

Note sur les enchères

Ces enchères sont logiques quand on sait que le contre de « 1 Cœur » montrait simplement une *main positive* avec quatre cartes à Pique. Le saut à « 3 Piques » était donc normal, et « 4 Trèfles » indiquait un contrôle à Trèfle et un désir d'aller au chelem. La réponse de « 5 Trèfles » sur le BW promettait trois As ou deux As et un Roi utile...

Philippe Brugnon



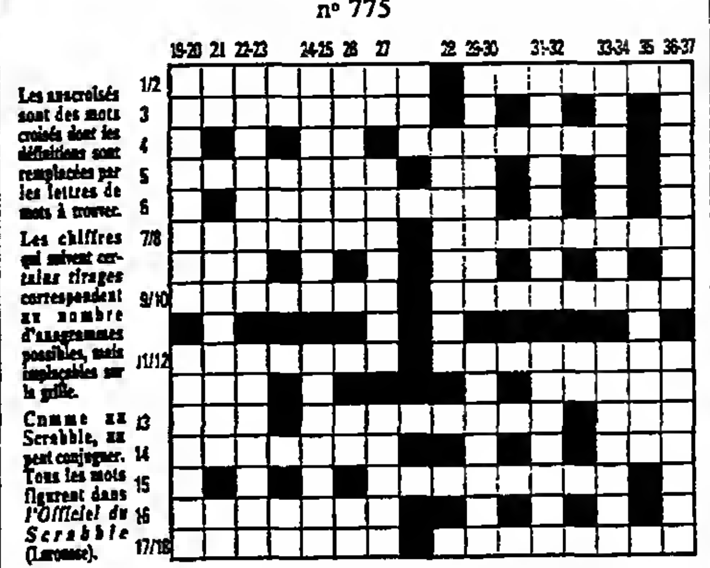
Anacroisés (R)

nº 775

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. AAEHINRS. – 2. AACOPTT. – 3. AEINNOST (+ 5). – 4. AEGNPRT. – 5. AEHIINT (+ 1). – 6. ACEILSTT. – 7. EILNSUU. – 8. AFIILOSS. – 9. AEEILNR (+ 2). – 10. AAINSSSS. – 11. AILOPST (+ 1). – 12. DEIMNNOY. – 13. AEEGIISU. – 14. EEILLOR (+ 1). – 15. ABEIIMNN. – 16. AEENRTV (+ 7). – 17. AEILNSS (+ 5). – 18. EEEELSSU.

VERTICALEMENT

19. AEHIOSTU. – 20. ALOORRS. – 21. AEHNNPRU. – 22. ABEHILTU. – 23. DEEEMOS. – 24. CDEIILRU. – 25. AEIILNT (+ 3). – 26. EEIOST (+ 1). – 27. AGILNTU (+ 2). – 28. AEEEIRSS. – 29. CEIORSSU (+ 2). – 30. AEINSST (+ 6). – 31. AAFIILNP. – 32. EEIPRTY. – 33. AGILOOST. – 34. CEILNNO. – 35. EILOST (+ 2). – 36. AHINORST. – 37. AAEGNTT.

SOLUTION DU Nº 774

1. ECOLOGIE. – 2. SORORAL. – 3. ECCEITES, caractères fondamentaux d'une chose. – 4. OTOLITHE. – 5. ILLUSION. – 6. OCULISTE. – 7. OSSEINES. – 8. NAISSEZ. – 9. INERTIEL. – 10. RHENANE. – 11. PUPITRE. – 12. DEPOSEE. – 13. LIBERAL (BAILLER, BILLERA, BRAILLE). – 14. ATONALES. – 15. RIGUEUR. – 16. SENTIEZ. – 17. MENOTTES (EMETTONS). – 18. ESKIMOS. – 19. RAVALAS. – 20. COALISES (SOCIALES). – 21. HUSSITE. – 22. LESTAGE (GALETES, GELATES, TELEGAS). – 23. LOCULES. – 24. ONDULENT. – 25. GABIONNE, protège avec des paniers remplis de terre. – 26. NORMALE (NEMORAL). – 27. OCEANIEN. – 28. ONUSIEN. – 29. STENOPES (PENTOSES). – 30. SCORIES (CROISES, CROISSE). – 31. RECUPERE. – 32. CLASSENT. – 33. ZAIROIS. – 34. AITRES (ITERAS...). – 35. GEANTE (AGENTE, GANTEE). – 36. BELITRE (LIBERTE). – 37. REELIRE. – 38. UNICORNE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 426

J'ICAUNAIS RIEN, MAIS JE M'ANTHRÈNE

Voici un nouvel *épisode* de *la Faune étique* *, feuilleton du Belge Francis Fontaine. Résumé du chapitre précédent : *Thomas cherche à progresser au Scrabble.*

Il consulte sans cesse CELLISTES, mais ICAUNAIS rien. Les autres LÉVITENT, se contentant de FAIRWAY de la tête. Sa nervosité augmente avec chaque COURATÉ. Au deuxième tirage, il s'aperçoit qu'il n'a PAPRIKA, mais Q !

CAROLINE le console en l'invitant à dîner. En robe de chambre et en BIGOUDEN, elle n'est guère CENSUELLE. Elle lui a préparé un BOBTAIL de fruits de mer à la Raymond OLIVAIRE. « VARAPPER DIGRAMME de GRUYER ! », lui dit-elle. Il va donc faire des courses au MAGHZEN du coin, où, à défaut de produits AUTOGAMES, fleurit la pub : PIERRIER, c'est fou ! WILLIAMS SAURIN ou RIVOIR et CARET ? Des pâtes, oui mais des CANZONI ! LETTON, c'est bon ! La pile VONT DER ne s'use que si l'on SANCERRE !

Mais le BEUR a un GOURANCE, et il COLOPHON de la casserole. Il se PRÉCIPUT aux SCIOTTES avant de faire la FAISSELLE.

Thomas s'ANTHRÈNE jour et nuit : le matin, à PRIMIDI et HOUSSOIR, jusqu'à INUIT : il n'est PATARD sur sa SKELETON. Mais ce n'est PACANIER d'avance !

Glossaire. CELLISTE, violoncelliste – ICAUNAIS, de l'Yonne – *LÉVITENT*, vi, se soulever par lévitation – FAIRWAY, partie entretenue d'un parcours de golf – COURATÉ, vi, courir çà et là (helv) – CAROLINE, de Charlemagne – BIGOUDEN, coiffe bretonne – CENSUELLE, relatif au cens (impôt) – BOBTAIL, chien de berger – OLIVAIRE, en forme d'olive – VARAPPER, vi, escalader – DIGRAMME, groupe de deux lettres représentant un seul son – GRUYER, faucon qui chasse la grue – MAGHZEN, administration marocaine – AUTOGAME, qui se reproduit par union de ses propres gamètes mâle et femelle – PIERRIER, machine de guerre – WILLIAMS, poire – SAURIN, hareng nouvellement séché – RIVOIR, machine à river – CARET, tortue marine – CANZONI, pluriel de CANZONE, petit poème italien – GOURANCE, erreur – COLOPHON, marque de l'imprimeur, à la fin d'un livre (vx) – PRÉCIPUT, droit de *prélèvement avant partage* – SCIOTTES, scie de marbrier – FAISSELLE, égouttoir à fromage – ANTHRÈNE, insecte nuisible aux fourrures – PRIMIDI 1ᵉʳ jour de la décade républicaine – HOUSSOIR, balai de houx – INUIT, Esquimau – PATARD, ancienne monnaie – SKELETON, toboggan sur neige – PACANIER, arbre du sud des USA.

Michel Charlemagne

* *Le Roi de la faune étique,* 225 francs belges à Francis Fontaine, 123, rue de la Paix, 6061 Montignies-sur-Sambre (Belgique).

Strasbourg-Meinau, 1, rue de Bourgogne, 9 mars 1993
Tournois mardi 20 h, samedi 14 h 30.

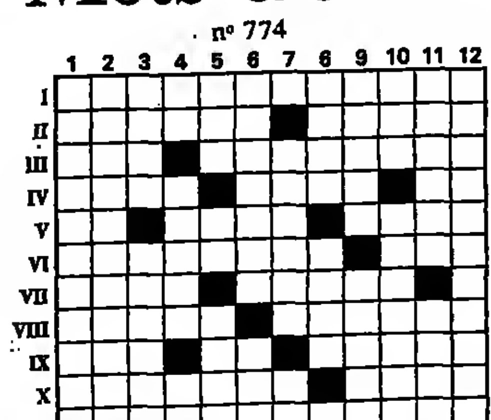
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	PUNDAGE			
2	G+BITRON	EPANDU	H 3	24
3	TTEWID?	BIGORNAT	5 B	72
4	I+ROURES	DEW(A)TTE	3 G	56
5	SEGORAL	SOURIRE	N 3	76
6	ZETPMAC	ROLAGES	M 7	78
7	ETPC+RAI	MAZA	10 L	71
8	EEOEONH	CREPITAI	C 1	76
9	EEO+BIMN	HONORE	8 J	30
10	LLLUXFA	COMBINEE (a)	1 C	92
11	LLLU+NEQ	FAIX	8 A	78
12	LN+MEEUS	QUELLE	12 H	42
13	NMES+OIY	QUEL	H 12	33
14	NMO+LAIR	YETIS	L 1	48
15	MLR+VASE	ORNAI	2 B	25
16	MS+CAKTS	AVALER	O 10	30
17	MSTS+IUU	YACK	1 L	72
18	EEAJNH?	STIMULUS	15 C	60
19	EEAN+VIT	HA(D)J	B 7	34
20	DESF	REVAIENT	F 5	65
21	DE	IFS	9 F	20
		DE	E 10	13
				1095

(a) BOHEMIEN : *I6 74* ; « incombée » = 0.
1. Laurent Miclo, 1030. – 2. André Duguet, 1007. – 3. Thierry Oswald, 1004.

Mots croisés

nº 774



HORIZONTALEMENT

I. Les hommes pour Gargantua. – II. Se montre moins rugueux. On s'en souvient à cause de sa fille. – III. Vogue *depuis longtemps.* Action prohibée. – IV. Une entreprise peu attachée à la qualité. Voisine de l'Olympe. Cité d'autrefois. – V. Conjonction. Beaux par définition. Risque jusqu'au déshonneur. – VI. Premier dans son domaine. Séduisant. – VII. Le Maroc l'a repris. Son travail, s'il est mauvais pour la *Santé,* est bon pour les Finances. – VIII. Remplit l'édredon. Réduisent jusqu'au moindre mot. – IX. A des cris d'amour. Préposition. Va dans la Loire. – X. Ne laissent aucune place au doute. Peut être charmante quelquefois. – XI. Abandons.

VERTICALEMENT

1. Sans élastique, ce serait une fronde. – 2. On a retrouvé leurs noms. – 3. Très chic et recherché à notre époque. Averses. – 4. On a pu le connaître. Sur certaines plaies. Articles. – 5. Adverbe. En rang. Mieux connu. – 6. Pour ne pas craindre de hautes eaux. S'apprécie en petite quantité. – 7. On leur a fait grand tort. Pronom. – 8. Ne dit mot. Dans la pratique. – 9. Iodiens. On l'apprécie selon qu'il coûte ou qu'il soulage. – 10. En régie. Détente. – 11. En petits caractères. *C'est là un drôle de tour.* – 12. Ne présentent plus de dangers.

SOLUTION DU Nº 773

Horizontalement

I. Boutros Ghali. – II. Illiers. Aven. – III. Lestai. Grand. – IV. *Loto. Garanti.* – V. Clé. Cirent. – VI. Lardons. Gain. – VII. It. Eua. Bugle. – VIII. Implorée. – IX. Tête. Ego. Ute. – X. Ozone. Oursin. – XI. Neutralisent.

Verticalement

1. Bill Clinton. – 2. Oléolat. Eze. – 3. Ulster. Itou. – 4. Tito. Dément. – 5. Réa. Coup. Er. – 6. Originale. – 7. SS Ars. Ogol. – 8. Gré. Broui. – 9. Harangue. RS. – 10. Avantageuse. – 11. Lent. Il. Tin. – 12. Indignèrent.

François Dorlet

Echecs

nº 1547

TOURNOI INTERPOLIS
Dos Hermanas, 1993.
Blancs : A. KARPOV.
Noirs : J.-F. GARCIA.
Défense Grünfeld.

1. d4	Cf6		14. Fé2 (i)	Ta-d8
2. ç4	g6		15. 0-0	é6
3. Cç3	d5		16. Ff4	Fa4
4. çxd5	Cxd5		17. Tf-d1 (j)	éxd5 (k)
5. é4	Cxç3		18. éxd5	b5
6. bxç3	Fg7		19. d6 !	h6
7. Fé3 (a)	ç5		20. Cé4	Rh7 (l)
8. Dd2	0-0 (b)		21. h4 ! (m)	Db6
9. Cf3 (c)	Da5 (d)		22. Fd3	ç4 (n)
10. Tç1	b6 (é)		23. Fb1	Cç5
11. d5 !	Fg4 (f)		24. h5 ! (o)	Cd3 (p)
12. Cg5 ! (g)	Ca6 (h)		25. Fxd3	çxd3
13. h3	Fd7		26. Dxd3	Dç6
			27. Dh3 !!	abandon (r)

NOTES

a) Un système important de la défense Grünfeld, longuement analysé par Karpov avant son match de championnat du monde contre Kasparov en 1990, moins connu que la variante de base 7. Fç4, ç5 ; 8. Cé2 ou 7. Cf3, ç5 ; 8. *Tb1 et que l'idée à la mode 7.* Fb5+.

b) Ou 8..., çxd4 ; 9. çxd4, Cç6 ; 10. Td1, Da5 ; 11. Dxa5, Cxa5 ; 12. Cf3, 0-0 ; 13. Fé2, Fd7 ; 14. Fd2, b6 ; 15. 0-0, Tf-ç8 ; 16. Tç1 et les jeux sont équilibrés.

c) Et non 9. d5, é6 ! ; 10. Fxç5, Dç7 ! ; 11. Fd4, éxd5 ; 12. Fxg7, Rxg7 ; 13. éxd5, Té8+ ; 14. Fé2, Fg4 ; 15. Dd4 +, Rg8 ; 16. f3, Ff5 et les Noirs ont une claire initiative pour le pion sacrifié. 9. Tb1 est également souvent joué.

d) Sur 9..., Fg4 suit la manœuvre de Karpov 10. Cg5 ! qui vise à chasser le F-D après 10..., h6 par 11. h3 !

é) Si les Blancs avaient joué 10. Tb1, cette réponse serait compréhensible ; les Noirs ont peut-être l'intention d'échanger le Fç8 via a6. Il semble préférable, soit d'entrer en finale par 10..., çxd4 ; 11. çxd4, Dxd2+ ; 12. Rxd2, Td8 ; 13. Fb5, Fg4 ; 14. Tç7, Cç6 ; 15. d5, Ta-b8 (et non 15..., é6 à cause de 16. Cg5 !) ; 16. Ff4, é6 avec des chances de nullité, soit de combattre par 10..., é6 ; 11. Fh6 !, Cç6 ; 12. h4 !, çxd4 ; 13. Fxg7, Rxg7 ; 14. çxd4, Dxd2 + ; 15. Rxd2, Td8 ; 16. Ré3, Fd7.

f) 11..., Fa6 est inutile à cause de 12. ç4 !

g) L'idée de Karpov dans la dix-septième partie de son match contre Kasparov en 1990.

h) Après 12..., h6 ; 13. h3 !, Fd7 ; 14. Cf3 les Blancs ont déjà un net avantage.

i) Ouvrir la colonne h par 14. h4 semble également fort.

j) La position devient complexe ; dans ce milieu de partie, les pièces blanches sont actives alors que D+F+C noirs sont éloignées du centre. La D blanche pourrait même se permettre de se déclouer au prix d'un sacrifice de pion ; par exemple, 17. Dé3, éxd5 ; 18. éxd5, éxd5 ; 19. Fç4 ! et l'on aperçoit les possibilités d'attaque des Blancs. Cependant, après 17. Dé3, des préparatifs sont nécessaires en raison de la défense 17..., h6.

k) Sur 17..., b5 Karpov avait prévu la suite 18. Dé3, éxd5 (si 18..., h6 ; 19. Cf3, éxd5 ; 20. éxd5, Tf-é8 – ou 20..., Txd5 : 21. Fxh6 – ; 21. Dd2) ; 19. éxd5, Txd5 ; 20. Ff3 ! avec une nette *domination* ou aussi 19..., Cç7 ; 20. ç4, bxç4 ; 21. Fxç7, Dxç7 ; 22. Txç4.

l) Et non 20..., g5 à cause du sacrifice 21. Fxg5. hxg5 ; 22. Cxg5 menaçant 23. Dd3 (si 22..., ç4 ; 23. Dd5 menaçant 24. Df5 comme 24. Fh5).

m) L'attaque sur l'aile-R est d'autant plus forte que les forces noires sont excentrées en a6-a5-a4.

n) Après 22..., f5 ; 23. Cg3, Txd6 ; 24. Té7 ! (bien plus fort que 24. Fxd6, Dxd6 ; 25. Dé2, ç4), ç4 ; 25. Txg7+ !, Rxg7 ; 26. Fxh6+, Rg8 ; 27. Fxf8 ; Rxd8 ; 28. Dh6+, Rg8 ; 29. Té1, Dd8 ; 30. Fxf5 !, gxf5 ; 31. Dh5, Cç7 ; 32. Cxf5 les Blancs gagnent.

o) Remarquons la concentration des tirs des Blancs sur le R noir.

p) 24..., Cxé4 ne fait que renforcer l'attaque des Blancs après 25. Txé4. Inquiets, les Noirs décident d'éliminer le F blanc au prix d'un pion. Sur 24..., Cé6 les Blancs peuvent poursuivre par 25. Fé3, Dç6 ; 26. Dé2 menaçant hxg6-Dg4.

q) Une conclusion étonnante qui force effectivement l'abandon.

r) Par exemple, 27..., Dd5 ; 28. Cf6+!, Fxf6 ; 29. hxg6+, fxg6 ; 30. Dxh6+, Rg8 ; 31. Dxg6+, Fg7 ; 32. Té7, Tf7 ; 33. Tç-é1, b4 ; 34. Fé5.

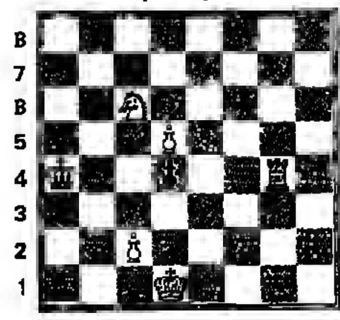
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1546
J. GUNST (1946)

(Blancs : Rb4, Ff1, Pé7. Noirs : Rh1, Fd8, Ph2.)

Après 1. éxd8=D ?, Rg1 ; 2. Dd1, h1=D ; 3. Fç4+, Rh2 ; 4. Dd6+, Rg1 les Blancs n'ont pas de gain. De même, si 2. Dd4+, Rxf1 ; 3. Dé4, Rg1 ; 4. Dg4+, Rf2 ; 5. Dh3, Rg1 ; 6. Dg3, Rh1.

D'où cette idée particulièrement subtile : 1. é8=D! (car après 1..., Rg1 ? ; 2. Dé3+ Rxf1 ; 3. Dh3+, Rg1 ; 4. Dg3+, Rh1 ; 5. Df2 il n'y a plus de pat et les Blancs n'ont plus qu'à amener leur R pour mater !), mais l'interception est aussi subtile : 1..., Fé7+! ; 2. Dxé7 (si 2. Rç4 ?, Rg1 ; 3. Fg2, Rxg2 ; 4. Da8+, Rg1 ; 5. Da1+, Rg2 ; 6. Dh2+, Rg1 ; 7. dd4+, Rg2 ; 8. Dg4+, Rf2! ; 9. Dh3, Fd6!! ; 10. Rd3, Rg1 nulle). Rg1 ; 3. Fa6!! de plus en plus mystérieux, h1=D ; 4. Fb7!! et les Blancs gagnent. En effet, la D noire est complètement dominée : si 4..., Dh3 ; 5. Dé1+, Df1 ; 6. Dg3+ et si 4..., Db8 ; 5. Dé1+, Rh2 ; 6. Dh1+.

ÉTUDE Nº 1547
V. et M. PLATOV (1914)



Blancs (4) : Rd1, Cç6, Pç2 et d5.
Noirs (3) : Ra4, Tg4 et Pd4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

ÉCONOMIE

BILLET

Le chantier des finances locales

Le regroupement sous la même houlette ministérielle, incarnée par MM. Pasqua et Hoeffel, de l'aménagement du territoire et des collectivités locales, avait été salué lors de la formation du gouvernement Balladur comme une heureuse initiative. La traduction concrète de cette synergie ne s'est pas fait attendre. En effet, dans l'esprit des orientations définies le 12 juillet à Mende, et pour mieux répartir les deniers publics entre les zones riches et pauvres, le gouvernement a décidé de réformer en profondeur les mécanismes d'attribution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF).

Créée par une loi de 1979 modifiée en 1985, la DGF représente un pactole considérable puisque, en 1993, quelque 96,2 milliards de francs de crédits d'Etat (+ 4,33 % sur 1992), devraient être distribués aux communes, départements et – étrange exception – à la région Ile-de-France.

Mais le bât blesse pour plusieurs raisons. Au fil des ans, les critères de répartition de la DGF se sont multipliés, pour répondre aux nouvelles priorités énoncées, et la lisibilité de la loi en a souffert. Il a fallu en même temps attribuer des concours particuliers aux villes centres ou aux communes touristiques, imaginer une dotation de solidarité dans les banlieues, sans oublier de majorer les subventions aux fragiles bourgades rurales, favoriser les regroupements de communes, tout en veillant à garantir à toutes les collectivités une progression minimale. Les choses allaient à peu près en période de croissance, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Et les calculs montrent que la DGF ne joue plus son rôle correcteur des déséquilibres puisque 1,8 % seulement de la masse est disponible pour cette politique de solidarité financière.

Daniel Hoeffel, ministre délégué pour l'aménagement du territoire et des collectivités locales, a donc présenté, jeudi 22 juillet, au comité des finances locales, que préside Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Hauts-de-Seine, les grandes lignes de la réforme de la DGF. En tablant sur une progression de la masse globale de 2 % en 1994, la DGF serait divisée en deux : une première enveloppe forfaitaire, sorte de garantie de ressources qui resterait à peu près stable et une (nouvelle) dotation d'aménagement du territoire prenant en compte les deux priorités gouvernementales majeures, à savoir les communes rurales et les banlieues. *« C'est vers ces priorités et elles seules que la marge de manœuvre à restaurer doit être dirigée »*, a dit M. Hoeffel. En attendant un projet de loi à l'automne, le comité des finances locales a, globalement, donné son aval à l'architecture de la réforme.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Echec de la rencontre entre thoniers français et espagnols.** – La rencontre entre pêcheurs de thon français et espagnols, pour tenter de définir un « code de bonne conduite », jeudi 22 juillet à Bordeaux, s'est terminée sur un échec. Organisée par le Comité national des pêches maritimes, cette rencontre a tourné court au bout de deux heures de discussions, l'ensemble de la délégation espagnole quittant la salle de réunion. Environ 700 navires espagnols pratiquent cette pêche, à la ligne, alors que du côté français les chalutiers (qui pêchent au filet) ne sont que 120 (*le Monde* du 20 juillet). Un chalutier espagnol en infraction a été arraisonné le 22 juillet par un navire de la marine nationale et devait arriver vendredi aux Sables-d'Olonne, sous escorte militaire.

A l'issue de deux jours et de deux nuits de négociations sur l'assurance-chômage

Un double accord sauve l'UNEDIC

Pour aboutir à un double accord, au petit matin du vendredi 23 juillet, les négociations sur l'assurance-chômage ont, cette fois, battu tous les records de longueur et d'ambiance folle. Pratiquement continues, les séances se sont étendues sur deux jours et deux nuits pleines. Inespéré, le résultat, qui pourrait se révéler fragile, a été obtenu dans des conditions souvent acrobatiques. Il a aussi mis en évidence les limites du paritarisme, placé sous haute surveillance.

Une fois encore, l'UNEDIC a été sauvée à l'heure, symbolique, où la chèvre de M. Seguin abandonne son combat. En déficit devenu chronique de 38 milliards de francs à la fin de l'année (64 milliards à la fin 1994), elle a trouvé le montage financier qui, en dix ans, devrait la remettre en équilibre, malgré un chômage grossissant (+ 400 000 en 1993, + 180 000 en 1994 et + 40 000 en 1995, selon les hypothèses retenues) et qui pourrait, de 1995 à 2003, se maintenir sur la crête des 3,6 millions. Pour faire face à ses besoins annuels supplémentaires, 30 milliards au moins étaient nécessaires. Ils lui seront fournis pour un tiers par l'Etat (10 milliards de francs) dans le cadre d'un protocole signé avec Michel Giraud, ministre du travail, et pour les deux tiers restants (20,050 milliards) par les employeurs, les salariés et les chômeurs eux-mêmes, à la suite d'un accord intervenu entre le patronat et les syndicats, à l'exception de la CGT et de l'UPA (Union professionnelle des artisans) (1).

Un résultat précaire

Bien sûr, la performance est louable. Chacun y est allé de son effort. Les pouvoirs publics d'abord, qui se sont engagés pour une somme considérable et une durée exceptionnellement longue. Les entreprises, ensuite, qui ont finalement accepté de prendre la plus large part d'une hausse des cotisations (+ 0,9 %) dont ils régleront 9,35 milliards. Mais les cotisants salariés ne sont pas en reste, qui contribueront pour 6,080 milliards de plus, dont 5,95 milliards par l'augmentation de la cotisation de base, ainsi que les chômeurs indemnisés, qui supporteront une bonne partie des 4,650 milliards d'économies réalisées sur le régime.

Cependant, le résultat obtenu sera précaire. A tout moment la montée du chômage peut à nouveau précipiter l'UNEDIC dans les difficultés, malgré les paroles rassurantes des négociateurs qui n'ont pas retenu des chiffres plus inquiétants tels que les 36 milliards du rapport de Pierre Cabanes, ou les 33 milliards des gestionnaires, paritaires, de l'assurance-chômage. Comme par le passé, en dépit d'une convention prévue pour s'appliquer pendant trois ans, les partenaires sociaux pourraient être amenés à combler d'autres brèches dans pas plus d'un an. Pour considérables qu'elles soient, les sommes aujourd'hui ne doivent en effet pas faire illusion. A part la contribution, qui s'élève à 15,430 milliards de francs, les recettes nouvelles proviennent, comme d'habitude, de modifications à la marge, de plus en plus difficiles à trouver et qui contiennent toujours davantage un risque d'effets pervers. L'exercice touche ses limites et, s'il n'a pas trop atteint les chômeurs cette fois, il menace peu à peu l'équilibre social.

Ce sont surtout les conditions mêmes de la négociation qui vient de s'achever qui mettent en évidence un malaise profond. *« Interrompues »* la veille, après plus de vingt heures de discussions qui ne faisaient que révéler l'impuissance des syndicats et du patronat à se sortir de l'impasse, les négociations ont repris le 22 juillet, en début d'après-midi dans un climat étrange pour se terminer, presque sans gloire, au petit matin du 23 juillet. Théoriquement paritaires, elles se sont tenues au ministère du travail sous l'égide de Michel Giraud et presque sous haute surveillance. Tout au long de la nuit, c'est le ministre du travail qui, dans l'ombre ou officieusement, mena la danse, donna les impulsions quand la volonté fléchissait et qui, même, se fit menaçant face à un CNPF au comportement déroutant qui laissait voir ses divergences ou sa lassitude. Il dut par exemple évoquer l'éventualité prochaine d'une mesure sur la TVA pour l'amener à accepter d'augmenter la cotisation patronale, puis d'« entrer » dans la négociation.

Jamais comme cette fois les tractations entre les délégations ne parurent aussi éthérées et fugitives, se déroulant dans un jardin, dans des couloirs ou des bureaux, très peu dans la fameuse salle des accords, toujours par petits groupes épars, et la plupart du temps sans ordre du jour. Décousu ou échevelé, le paritarisme donnait une piètre image de lui-même et donnait l'impression de ne plus dominer son terrain de prédilection, devenu évanescent. Plusieurs fois, l'objectif paraissait se perdre.

Des raisons à cela, il n'en manque pas. A lui seul, le dossier de l'UNEDIC montre les failles d'un système de protection sociale mis à mal par la crise. Le courage et l'imagination viennent à manquer et les partenaires sont hantés par l'accord de juillet 1992, qui a traumatisé les syndicats. On peut aussi admettre qu'ils étaient paralysés par la crainte, en échouant, d'ouvrir la voie à une intervention étatique et par décret. Du coup, ils s'en sont remis à la tutelle de M. Giraud. Mais leur a-t-il permis de sauver la face ?

ALAIN LEBAUBE

(1) FO, la CFTC et la CGPME vont consulter leurs instances.

L'objectif des deux protocoles : annuler la dette

Adopté par toutes les organisations syndicales et patronales, sauf la CGT, le protocole d'accord des partenaires sociaux sur l'assurance-chômage évalue entre 30 et 33 milliards les besoins annuels nécessaires pour assurer le remboursement de la dette consolidée. Ce texte est prévu pour s'étendre sur une période d'application allant du 1er août 1993 au 31 décembre 1996 et constitue, d'une part, un avenant à l'actuelle convention, et d'autre part, un protocole pour celle qui aurait dû être mise en place à partir du 1er janvier 1994.

Le document définit de nombreuses mesures, destinées au redressement de la situation financière, dont la plus importante concerne le taux de cotisation qui, de 5,70 % actuellement, s'élèvera à 6,60 % à compter du 1er août. De 0,9 %, cette augmentation devrait rapporter 15,3 milliards de francs en année pleine et se répartit à raison de 0,55 % pour l'employeur – ce qui fait porter la contribution patronale de 3,63 % à 4,19 % et de 0,35 % pour le salarié – sa participation passe de 2,07 % à 2,42 %. La *« surcontribution »* à la charge des cadres, prélevée sur la tranche des rémunérations comprise entre une fois et quatre fois le plafond de la Sécurité sociale – qui est actuellement de 12 000 francs, – est désormais de 0,55 %, contre 0,50 %, ce qui fournira 130 millions de francs supplémentaires.

Au chapitre des règles d'indemnisation, il est introduit un délai de carence dont la durée, traduite en journées, est calculée sur la base de la moitié du montant des indemnités de rupture du contrat de travail supérieures aux indemnités légales (1/10 de mois par année d'ancienneté). Mais il est admis que cette durée ne pourra excéder 75 jours. Quant au différé d'indemnisation, fixé à 7 jours, il sera de 8 jours à partir du 1er août. Au total, ces deux dispositions dégageront 1,120 milliard de francs. Pour ne pas pénaliser plus de chômeurs, les durées d'affiliation pour l'ouverture de droits et les durées d'indemnisation ne sont pas modifiées. En revanche, la baisse de l'allocation unique dégressive (AUD) interviendra plus rapidement dans tous les cas de figure ; ce qui permettra d'économiser 2,2 milliards de francs. A partir du 1er janvier 1994, et pour tenir compte de l'allongement d'un trimestre par an de la durée exigée pour avoir droit à la retraite, l'âge de 58 ans et demi retenu pour bénéficier du maintien du niveau d'indemnisation atteint, jusqu'à l'ouverture de droits à la retraite, sera lui aussi relevé au même rythme d'un trimestre par an. Cela devrait rapporter 300 millions de francs. Intervenant une fois l'an, la revalorisation des indemnités prévue au 1er juillet 1993 est annulée (900 millions de francs). Enfin, les périodes de prise en charge par la Sécurité sociale se situant à l'extérieur d'un contrat de travail ne sont plus assimilables à des périodes d'affiliation (100 millions de francs).

L'Etat couvre le tiers du déficit

De son côté, le protocole signé entre le ministre du travail et les partenaires sociaux complète le dispositif et couvre une période qui va jusqu'au 31 décembre 2003, date retenue pour le retour final à l'équilibre du régime d'assurance-chômage. Il est précisé que l'Etat s'engage à verser chaque année, pendant dix ans, une subvention globale de 10 milliards de francs représentant le tiers du déficit de l'UNEDIC, estimé à 30 milliards de francs pour la période allant jusqu'au 31 décembre 1996.

Pour leur part, les gestionnaires de l'UNEDIC s'engagent à assumer le poids des deux autres tiers et doivent assurer l'équilibre d'exploitation du régime. Il leur revient de procéder au remboursement de la dette, en priorité envers l'Association pour la structure financière, et ils ne doivent ni abaisser leurs recettes ni augmenter leurs charges pendant toute cette période. Toutefois, l'Etat apportera sa garantie de bonne fin au règlement de cette dette jusqu'en 1996, et la ligne de crédit de 15 milliards de francs consentie par les banques sera renégociée. Enfin, il est institué un conseil d'orientation et de surveillance qui coordonnera les actions de l'UNEDIC, de l'ANPE et des services publics de l'emploi.

Les différents modes d'indemnisation dans la CEE

Les systèmes d'assurance-chômage en vigueur dans les autres pays de la Communauté économique européenne fonctionnent de la manière suivante :

• **ALLEMAGNE.** – La gestion de l'assurance-chômage est tripartite, s'appuie sur la loi et ce sont les pouvoirs publics qui édictent les règles. Le taux de cotisation est fixé à 6,30 %, partagé équitablement entre les salariés et les employeurs, dans une limite d'assiette de 63 600 DM par an à l'Est et de 86 400 DM à l'Ouest. Pour le calcul des allocations, versées sans délai de carence et sur la base de six jours par semaine, la référence au salaire net des trois derniers mois est utilisée avec un plafond établi à 5 300 DM par mois à l'Est et à 7 200 DM à l'Ouest.

L'indemnité correspond au salaire antérieur dans la proportion de 60 à 65 %. En cas de démission incitée par l'employeur ou de départ volontaire considéré comme légitime, il n'y a pas de pénalisation. S'il est illégitime, le versement des allocations peut être suspendu entre 8 et 12 semaines. Si la durée hebdomadaire des activités réduites d'un chômeur n'est pas supérieure à 20 heures, le versement des allocations est maintenu.

Quant à la durée d'indemnisation, elle est variable en fonction de l'âge et de la durée de travail pendant une période de référence. Pour les moins de 42 ans qui ont travaillé 360 jours au cours des trois ans, elle sera de 182 jours. Pour les personnes âgées de 54 ans ayant travaillé 1 920 jours au minimum pendant les sept dernières années, elle sera de 973 jours.

• **ROYAUME UNI.** – La gestion de l'assurance-chômage est assumée directement par l'Etat et s'appuie sur la loi, les pouvoirs publics édictant les règles. Il n'y a pas de cotisation spécifique pour le chômage mais des contributions à un Fonds national d'assurance qui s'élèvent de 2 à 9 % pour le salarié. Trois jours de délai de carence sont dans tous les cas prévus avant toute indemnisation, versée sur la base de six jours par semaine.

L'allocation s'élève au montant uniforme de 430 francs par semaine et peut faire l'objet d'un supplément en fonction du nombre d'adultes à charge. Lors de départs volontaires, ceux qui sont considérés comme légitimes ne donnent pas lieu à pénalisation, à l'inverse des non-légitimes pour lesquels le délai de carence peut aller jusqu'à six mois. En cas de démissions incitées ou négociées, une enquête est menée pour déterminer à qui la rupture est imputable, et les licenciements pour faute sont traités comme des démissions sans motif légitime. S'agissant des chômeurs exerçant une activité réduite, le versement de l'allocation leur est assuré pendant six mois pour les jours non travaillés, après l'interruption du paiement.

Quant à la durée d'indemnisation, elle n'a pas de rapport avec l'âge. Deux cas sont prévus. Soit le chômeur a versé 25 fois les contributions sur le salaire hebdomadaire légal pendant une année fiscale et il est indemnisé pendant 365 jours. Soit il a versé 50 fois la contribution pendant deux années fiscales, et il est également indemnisé pendant 365 jours.

• **BELGIQUE.** – Le taux de cotisation de l'assurance chômage s'élève à 2,22 %, réparti entre 0,87 % à la charge du salarié et 1,35 % payé par l'employeur. Sa gestion est tripartite, régie par la loi et les pouvoirs publics peuvent édicter les règles. Sans délai de carence, l'indemnisation est calculée sur la base de six jours par semaine. Elle représente 1/26e du dernier salaire brut ou 60 à 55 % de ce salaire, en fonction de la situation familiale, et est versée pendant douze mois. Le plafond est fixé à 57 250 francs belges.

Sans pénalisation quand il est considéré comme légitime, le départ volontaire entraîne une exclusion du bénéfice des allocations, pendant 13 semaines au moins et 26 semaines au plus quand il n'est pas jugé légitime. A l'expiration de cette période, la personne ne peut bénéficier des allocations que si elle a repris un travail pendant au moins quatre semaines et qu'elle devient chômeur involontaire. Ou, encore, il lui faut avoir été inscrit comme demandeur d'emploi, sans avoir refusé un emploi convenable, pendant une période égale à celle d'exclusion. Pour les activités réduites, en cas de travail à temps partiel, le nombre des allocations pouvant être cumulées sera égal à 13 par mois.

En principe, la durée d'indemnisation est illimitée mais une suspension est possible quand il y a dépassement de la durée moyenne du chômage. Pour accéder à ce droit, un salarié de moins de 18 ans doit avoir travaillé pendant 78 jours au cours des dix derniers mois et un salarié âgé de 50 ans ou plus devra avoir travaillé 624 jours au cours des 36 derniers mois.

• **PAYS-BAS.** – La gestion de l'assurance chômage y est paritaire, régie par la loi et les pouvoirs publics peuvent édicter les règles. La cotisation s'y élève à 2,90 %, répartie également entre les salariés et les employeurs. Sans délai de carence, l'indemnisation est établie sur la base de 5 jours par semaine. Le montant de l'indemnisation correspond à 80 % du salaire brut des trois derniers mois mais les revenus du ménage sont pris en compte. Le plafond mensuel, lui, est fixé à 8 118 florins.

En cas de départ volontaire, l'institution apprécie les motifs et applique ou non un délai de carence. Rien n'est prévu pour les activités réduites. Pour le versement d'une indemnité, l'âge n'a aucune importance. Il y a deux cas de figure. Si cette période est comprise entre 1 an et 5 ans, pour des durées effectives de travail comprises entre 26 semaines et trois ans, la durée d'indemnisation sera de six mois. Si la période est supérieure à cinq ans, et est comprise entre trois ans et 40 et plus dans la carrière, la durée d'indemnisation peut aller de six mois à 60 mois.

• **DANEMARK.** – La gestion de l'assurance chômage est assumée par les syndicats. Elle s'appuie sur la loi et les pouvoirs publics peuvent édicter les règles. Le financement provient des cotisations fixes des adhérents, pour les salariés, et de cotisations forfaitaires calculées en fractions de la TVA, pour les employeurs. Sans délai de carence, l'indemnisation est calculée sur six jours par semaine. L'allocation correspond à 90 % des salaires bruts des trois derniers mois avec un plafond établi à 10 008 couronnes danoises par mois. Les activités réduites ne sont pas prévues et il n'y a pas de réglementation pour les départs volontaires.

Pour la durée d'indemnisation, il n'existe aucun critère d'âge. Il faut avoir versé des contributions depuis au moins 12 mois et avoir occupé un emploi pendant au moins 36 semaines au cours des trois dernières années. Dès lors, le chômeur reçoit une allocation pendant 2,5 années, extensibles à 7 ans si le droit à bénéficier d'offres d'emploi est utilisé.

• **ITALIE.** – La gestion de l'assurance chômage est tripartite, s'appuie sur la loi et les pouvoirs publics peuvent édicter les règles. Le délai de carence correspond à sept jours pour l'allocation ordinaire et à un jour pour l'allocation spéciale versée aux salariés de l'industrie qui ont été licenciés pour cause économique.

Le calcul de l'allocation s'effectue sur la base de 20 % du salaire journalier des trois derniers mois. Pas pénalisé s'il est légitime, le départ volontaire subit une carence de 30 jours dans le cas contraire. Rien n'est prévu pour les activités réduites. Le critère de l'âge n'intervient pas dans l'attribution de droits à l'indemnisation, séparée en « ordinaire » et en « spéciale ». Pour avoir la première, d'une durée de six mois au maximum, il faut il faut avoir travaillé deux ans dont une année au cours des deux dernières années. Pour avoir la seconde, d'une durée d'un an avec des prolongations possibles, il suffit d'avoir travaillé 13 semaines.

D'autres pays présentent encore d'autres variantes. L'Irlande, qui n'a pas de cotisation spécifique mais prélève 5,5 % chez les salariés et 12,20 chez les employeurs, dispose d'un système géré directement par l'Etat, tout comme le Luxembourg, où le financement est assuré par le budget de l'Etat et de 5 à 10,4 % par l'employeur. En Grèce, les cotisations s'élèvent à 8,60 %, dont 5,35 % à la charge des employeurs, en Espagne elles atteignent les 7,3 %, dont 6,2 % à la charge des employeurs. Au Portugal, les contributions sont comprises dans l'assurance maladie (11 % pour le salarié, 24,5 % pour l'employeur) et aucune indemnisation n'est possible en cas de démission, tout comme en Grèce où l'indemnisation va de 4 mois à 12 mois, au mieux, un peu comme en Espagne (de 4 mois à 16 mois). Le Portugal est plus généreux : les durées s'étalent de 10 mois à 30 mois pour les plus de 55 ans.

A. Le.

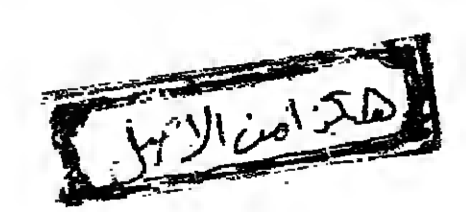
---

la Banque de Fra…

La stabilisation du rouble susci…

un regain d'optimisme à Mosc…

Les progrès de la privatisatio…



ÉCONOMIE

Après l'annonce d'une plus forte croissance de la masse monétaire allemande

La Banque de France et la Bundesbank interviennent vigoureusement pour défendre le franc

Vendredi 23 juillet, la Banque de France et la Bundesbank sont intervenues vigoureusement pour défendre le franc, à nouveau attaqué, après une courte accalmie, au début de la semaine. Les deux Banques centrales ont publié un communiqué commun affirmant leur engagement de maintenir les parités monétaires.

Quant à la Banque de France, tout en maintenant à 6,75 % le taux de ses appels d'offre sur effets de première catégorie sur quinze jours, elle a porté de 7,75 % à 10 % le taux de ses pensions à très court terme, ne les accordant plus qu'à vingt-quatre heures. Cette mesure est destinée à empêcher la spéculation d'emprunter des francs sur une semaine pour les vendre, dans l'espoir de les racheter moins cher si notre monnaie sortait du système monétaire européen (SME). Du coup, le cours du mark revenait, de 3,4180 F à 3,4130 F environ, puis se retendait vendredi dans la matinée.

Rien ne permet encore d'affirmer que la nouvelle crise du franc (c'en est bien une maintenant) va se calmer rapidement, ou au contraire s'étirer en longueur. *« C'est la plus dangereuse des trois crises, après celle de septembre et de décembre-janvier, la plus vicieuse aussi, car défendre le franc par un relèvement des taux d'intérêt à Paris n'a guère de crédibilité maintenant »* estime Christopher Potts, économiste de la salle des marchés de la Banque Indosuez. *« Toutefois, comme le gouvernement français fera tout pour défendre la monnaie, il n'est pas exclu de voir les taux d'intérêt à court terme se tendre, peut-être jusqu'à 10 % »*, ajoute-t-il. Une hypothèse qui vient de se concrétiser vendredi matin.

Jusqu'à présent, le coût de la défense du franc a été beaucoup moins élevé que lors des deux crises précédentes. Une dizaine de milliards de marks (un peu plus de 30 milliards de francs) jusqu'à ces jours derniers. Le bilan de la Banque de France reflétait une diminution des réserves nettes de devises ne dépassant pas 17 milliards de francs. Mais les journées du mercredi 21 et du jeudi 22 juillet ont été assez coûteuses, la spéculation basée à Londres vendant du franc au travers des banques allemandes notamment.

L'éclatement du SME

Cette spéculation, surtout celle des fonds de performance américains *(hedge funds)*, joue à nouveau l'éclatement complet du SME, sous l'effet du *« diktat »* ou de *« l'entêtement criminel »* de la Bundesbank (suivant les interlocuteurs). Elle achète des marks à carnets ouverts, ce qui a fait baisser non seulement le franc français et la couronne danoise, mais aussi la lire italienne et la peseta espagnole, la livre sterling étant seule épargnée.

Son raisonnement est assez simple et assez cynique : en cas d'échec de la tentative, la perte de change est limitée à 1 %, et, en cas de succès, le gain peut atteindre 5 % ou 10 % sur quelques jours, ce qui est tout à fait considérable.

Ce rebond de la crise dans le SME, après un court répit, mercredi matin, procuré par l'abaissement du taux des pensions à court terme de la Bundesbank (REPO), ramené de 7,28 % à 7,15 % a été provoqué, dans l'après-midi du même jour, par l'annonce d'une croissance de 7,1 % de la masse monétaire allemande (M3) en juin, plus forte que prévu – on attendait 6 %, – après les 6,9 % de mai, le tout bien au-dessus de l'objectif officiel de 4,5 %-6,5 %, sur une base annuelle pour l'ensemble de ces chiffres. Cette nouvelle ruinait, aux yeux des opérateurs, les espoirs d'un nouvel abaissement des taux directeurs de la Bundesbank lors de son conseil d'administration du 29 juillet, bien que le chiffre de juin, pour M3, soit moins mauvais qu'il n'y paraît.

Sur les derniers mois, la croissance de M3 se ralentit lentement, de même que la distribution des crédits bancaires, mais sans doute pas suffisamment aux yeux de la Bundesbank, pour laquelle, selon son futur vice-président Johann Gaddum, la politique de la Banque centrale allemande est influencée par l'évolution de la masse monétaire et de l'inflation, encore forte à plus de 4 %, et pas par celle des cours sur les marchés des changes. En fait, plus que jamais, les clés d'un apaisement des tensions au sein du SME sont entre les mains de la Bundesbank, qui refuse énergiquement de céder aux pressions. Elle fait remarquer avec raison que les taux allemands à court terme hors inflation sont parmi les plus bas d'Europe, environ 3 %. Hélas ! ces mêmes taux sont à plus de 5 % en France, et tout le problème est là : un véritable divorce entre deux exigences et deux politiques. Pour le gouvernement français, la crise actuelle est fort préoccupante, dans la mesure où elle bloque le processus de désescalade des taux enclenché avec succès depuis les élections législatives. Si la crise actuelle se poursuit sous forme de fièvre rampante, un relèvement du loyer de l'argent en France constituerait à la fois un aveu de faiblesse et un véritable suicide pour une économie en pleine dépression. Ladite crise s'apaisera rapidement, ou l'été sera chaud, sans parler de l'automne, au cas où aucun signe d'espoir ne serait perçu en provenance de Francfort, siège de la Banque fédérale d'Allemagne. Certes, cette dernière a tout intérêt à défendre le franc, dont la faiblesse protège le mark et également le SME, son dernier rempart vis-à-vis du dollar en hausse potentielle et du yen. Mais, ce faisant, elle risque d'accumuler des devises, donc de gonfler sa masse monétaire, un véritable cercle vicieux dont il n'est pas commode de sortir, sauf à faire payer aux partenaires européens le coût ruineux de la réunification des deux Allemagnes et de provoquer de très fortes tensions à intervalles réguliers.

FRANÇOIS RENARD

Une déclaration au « Monde » du ministre de l'économie

« La spéculation sera jugulée » affirme Edmond Alphandéry

Suspension de certains taux de pensions, relèvement des taux à très court terme, déclaration franco-allemande sur le franc... *« Toutes ces décisions ont été prises avec beaucoup de soins en coopération avec nos partenaires européens et notamment les Allemands »*, a indiqué au *Monde*, vendredi 23 juillet au matin, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry. *« Nous avons deux objectifs : donner un signal très clair, sans ambiguïté, de la volonté des autorités de la France de défendre le franc. Et montrer que l'on souhaite maintenir les mécanismes de change du SME.*

» Le gouvernement a dit clairement que la préservation de notre monnaie était la priorité. Le franc est une bonne monnaie. Une des plus stables du monde. Nous nous donnons les moyens de lutter efficacement contre la spéculation. Nous allons accentuer la pression sur elle. Elle sera jugulée sans que l'on touche aux autres taux directeurs de qui dépende notre économie. Au contraire, elle en sortira renforcée. Je suis convaincu que ceux qui ont jeté le doute dans les esprits sur notre détermination à défendre le franc en seront pour leurs frais. »

D'autant, a poursuivi Edmond Alphandéry, que les premiers *« indices d'une stabilisation de l'économie française sont là »*. Le ministre de l'économie cite ainsi les chiffres de la consommation des ménages en produits manufacturés qui, pour juin, sont en hausse de 4,5 %, alors qu'en mai la baisse était de 4 % et celui des achats de biens durables également en hausse de 5,5 % le mois dernier.

J. – P. T.

Le communiqué franco-allemand

Le ministère de l'économie a publié, vendredi 23 juillet, en début de matinée, le communiqué suivant : *« Les gouvernements et les Banques centrales de France et d'Allemagne ont réaffirmé que le taux pivot actuel entre leurs devises est pleinement conforme aux données fondamentales de leurs économies.*

» Ensemble, avec leurs partenaires européens, ils continueront à coopérer selon les règles du mécanisme de change du Système monétaire européen. »

Avec l'arrivée d'une première tranche du prêt du FMI

La stabilisation du rouble suscite un regain d'optimisme à Moscou

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Boris Fiodorov est-il en train de gagner son pari ? Au début juillet, le ministre russe des finances s'était déclaré *« prêt à parier 50 000 roubles »* que la monnaie russe resterait stable jusqu'en septembre. Un professeur d'économie de Saint-Pétersbourg, Boris Sabanti, aurait, dit-on, accepté l'enjeu. Pour le moment, les nouvelles des marchés sont bonnes pour le ministre : le rouble se maintient, depuis maintenant plusieurs semaines, aux alentours de la barre symbolique des 1 000 roubles pour un dollar. Il s'est même « apprécié », passant de 1 116 roubles pour un dollar, le 15 mai à 1 010 roubles pour un dollar, le 20 juillet. Rappelons, pour mesurer l'ampleur de la dégringolade des derniers mois, qu'en juin 1992, un dollar valait... 150 roubles !

Ce bon résultat s'explique d'abord par l'arrivée d'une première tranche de 1,5 milliard de dollars du prêt, portant sur 3 milliards de dollars, consenti à la Russie par le FMI en avril. Injectés sur le marché, ces dollars ont, tout naturellement, contribué à soutenir la monnaie russe.

La politique plus stricte menée par la Banque centrale, depuis quelques semaines, explique aussi cette stabilisation de la monnaie. Tenant compte de l'avis de la plupart des experts internationaux, et à la suite de l'accord politique passé avec le gouvernement, la banque a pris un certain nombre de mesures attendues depuis longtemps : augmentation des taux d'intérêt, restriction des crédits aux entreprises.

Autre bonne nouvelle : les vouchers, ces bons de privatisation distribués gratuitement à la population russe en décembre 1992, ont retrouvé, pour la première fois depuis leur lancement, leur valeur nominale de 10 000 roubles, après s'être négociés dans les rues et les Bourses des valeurs jusqu'à 3 700 roubles. Cette hausse, due à la mise sur le marché d'actions de grandes entreprises industrielles réputées, semble témoigner d'une reprise de la confiance des Russes à l'égard du processus de privatisation.

La fin de la crise ?

Si l'on y ajoute une certaine stabilisation du rythme de l'inflation, à un niveau certes élevé – 17 % en juin contre 28 % en janvier, alors que l'hyperinflation menaçait à l'automne –, ces informations peuvent-elles laisser espérer que la Russie a surmonté la crise et s'engage, enfin, dans une période de stabilisation ? C'est l'opinion du journal libéral *Nezavissimaïa Gazeta*, qui estime que l'économie russe a commencé sa *« transformation structurelle »*, notamment parce que les entrepreneurs commencent à se détourner des activités de commerce et de courtage, pour investir dans l'économie, en particulier dans l'immobilier et les titres.

Le quotidien moscovite estime toutefois que cette période de stabilisation pourrait se révéler, politiquement et socialement, plus dangereuse que la précédente car elle devrait voir s'attiser les mécontentements de la population. D'autres experts considèrent, en revanche, que cette légère amélioration de la situation de l'économie ne sera qu'un feu de paille et que, par exemple, le rouble recommencera à se déprécier aussitôt arrêté le flux des prêts du FMI.

Ces pessimistes estiment aussi illusoire toute stabilisation durable de l'économie tant que la crise politique n'aura pas été réglée. Pour preuve, ils évoquent les deux décisions prises cette semaine par le Parlement – l'une doublant le déficit budgétaire prévu (à 25 % du PIB !) et l'autre donnant un coup de frein au processus de privatisation – qui vont exactement dans le sens opposé de la politique prescrite par le gouvernement.

JOSE-ALAIN FRALON

Les progrès de la privatisation

De nombreux experts occidentaux ont récemment adopté un discours un peu plus optimiste à propos de l'économie russe. Une des raisons est le progrès de la privatisation. En octobre 1992, le gouvernement russe a commencé à distribuer gratuitement à tous les citoyens des titres de privatisation « vouchers », destinés à amorcer un processus de privatisation de masse de l'industrie d'Etat. Ces titres peuvent aujourd'hui être échangés en actions d'un certain nombre d'entreprises, tandis que la « petite » privatisation (commerces, services...), entamée au printemps 1992, se poursuit principalement sous forme d'adjudications.

Le démarrage de la privatisation réjouit les pays industriels. Ainsi Larry Summers, secrétaire adjoint au Trésor américain pour les affaires internationales, déclarait récemment que *« la perspective d'un retour au totalitarisme s'est éloignée grâce au succès massif de la privatisation. Le nombre d'entreprises privatisées est désormais proche de 100 000... 10 % des employés dans l'industrie russe travaillent pour des entreprises déjà privatisées »*.

Les succès sont encore fragiles, comme en témoigne le récent rejet par le Parlement russe d'un décret présidentiel prévoyant une accélération de la privatisation. Lors de leur réunion de juillet à Tokyo, les responsables des sept principaux pays industrialisés ont annoncé la création d'un fonds de 3 milliards de dollars pour appuyer la transformation des entreprises d'Etat : les apports d'argent viendront des organismes multilatéraux, des agences de garantie des exportations, et, dans le meilleur cas de figure, attireront des investissements étrangers. Maxime Boïko, conseiller du ministre de la privatisation, Anatoli Choubaïs, défend l'idée de la création de fonds d'investissement spécialisés, et disséminés sur le territoire de la Russie. Ceux-ci pourraient canaliser les apports d'argent étranger, et notamment les participations en capital.

Car l'investissement étranger est, à l'heure actuelle, pratiquement inexistant en Russie – 200 millions de dollars à peine en 1992. Et sans argent frais, la privatisation ne permettra pas la modernisation d'une économie dont l'activité a subi une contraction de 20 % l'an dernier. En outre, les progrès de la privatisation restent encore largement dépendants des orientations politiques fixées à Moscou. D'ici à l'automne, les luttes entre le ministère de la privatisation, le chef du gouvernement et le Parlement pourraient être encore sérieuses.

F. L.

A l'appel de la Coordination rurale

Plus de deux cents agriculteurs provoquent des incidents à Bordeaux

Plus de deux cents agriculteurs ont tenté, jeudi soir 22 juillet, de pénétrer par effraction dans le marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux mais en ont été empêchés par les forces de l'ordre, qui ont utilisé des grenades lacrymogènes. Les manifestants répondaient à l'appel de la Coordination rurale.

Cette organisation agricole avait publié le même jour une lettre ouverte au Premier ministre indiquant notamment : *« L'exceptionnel succès de votre emprunt vous permet d'envisager davantage d'actions. Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur le terrible drame que vivent les agriculteurs en difficulté. Ils ne demandent pas l'aumône, mais les moyens de pouvoir continuer dignement leur travail. »*

Des méthodes contestées à l'usine Citroën d'Aulnay

Licenciés mais avec un billet de RER

Muguette Jacquaint, député (PC) de Seine-Saint-Denis, a dénoncé, vendredi 16 juillet, *« les méthodes scandaleuses »* utilisées par la direction Citroën d'Aulnay pour licencier certains salariés de l'usine. *« Après avoir programmé un plan de 306 suppressions d'emplois à l'usine d'Aulnay*, écrit Mme Jacquaint dans une lettre adressée au ministre du travail, *[la direction] a renvoyé des salariés le 5 juillet, encadrés par leur hiérarchie et escortés jusque dans les bureaux de la direction où ils se sont vu signifier sans explication leur renvoi immédiat. [...] Ils ont dû quitter les lieux aussitôt, avec un billet de RER octroyé par la direction. »*

Interrogée par l'AFP, la direction de l'usine a indiqué que les 54 salariés concernés *« n'avaient pas appris brutalement »* leur licenciement, *« le comité d'établissement ayant été tenu au courant tous les mois »*. La direction précise que seuls *« ceux qui ont souhaité quitter immédiatement leur poste de travail et qui n'avaient pas de moyen de locomotion ont été raccompagnés à la gare »* et *« on leur a offert un billet de RER pour rentrer chez eux »*.

An premier trimestre

Nouveau ralentissement de la progression des salaires du privé

Le tassement de la progression des salaires de base dans le secteur privé s'est accentué au premier trimestre, selon les résultats de l'enquête du ministère du travail, diffusée, jeudi 22 juillet, par l'INSEE. La hausse de l'indice du salaire brut de base s'est ainsi élevée à 0,6 % au cours de cette période, pour une augmentation des prix égale à 0,9 %. En glissement annuel, cette évolution représentait une hausse des salaires de base de 2,8 % en avril contre 3,5 % en janvier. Cet écart s'explique en particulier par la non-revalorisation du SMIC en début d'année – le SMIC a été réajusté de 2,3 % au 1er juillet – alors qu'en 1992, une augmentation de 2 % était intervenue en avril au titre de l'évolution des prix. Ce ralentissement affecte principalement les ouvriers puisque le taux de salaire horaire n'a augmenté que de 0,5 %, contre 0,7 % pour le salaire de base des non-ouvriers.

Aux Etats-Unis

M. Greenspan (Fed) annonce une hausse prochaine des taux d'intérêt

Le président de la Réserve fédérale (Fed) américaine, Alan Greenspan, a déclaré, jeudi 22 juillet, devant la commission bancaire du Sénat, que *« les taux d'intérêt devront être relevés à un moment ou à un autre »* pour répondre aux risques de reprise de l'inflation aux Etats-Unis.

C'est la première fois que M. Greenspan annonce de manière aussi explicite l'intention de la Fed de resserrer sa politique monétaire. Il n'a pas précisé à quel moment il envisageait ce resserrement. Le dernier relèvement des taux d'intérêt remonte à 1989. Depuis, la Fed avait assoupli à plusieurs reprises sa politique monétaire pour stimuler l'économie. Un resserrement du crédit risquerait de compromettre une reprise économique déjà laborieuse, au grand dam de l'administration. (AFP.)

...sur l'assurance-chômage

...uve l'UNEDIC

...protocoles : annuler la dette

...nisation dans la CEE

VIE DES ENTREPRISES

Pour améliorer la compétitivité

GIAT Industries confirme son plan de réduction d'effectifs

La direction du groupe GIAT Industries, qui fabrique notamment le char AMX-Leclerc et qui occupe quelque 12 000 salariés, a confirmé, jeudi 22 juillet, son plan de réduction des effectifs qui porte sur 2 300 emplois d'ici à 1995 et que, seuls à ce jour (*le Monde* du 13 juillet), les syndicats ont annoncé. Ces suppressions de postes se feront, selon la direction de l'entreprise, sans licenciement «sec» ni fermeture d'usines. Elles sont justifiées par l'effort de compétitivité que GIAT Industries doit faire sur les catégories du personnel censées ne pas participer directement à la productinn, compte tenu de la baisse des commandes nationales et à l'exportation.

Les représentants syndicaux nnt rejeté le plan et ils nnt nbtenu qu'une expertise comptable, sur le bien-fondé de ces décisions, soit réalisée avant la mi-septembre. Des défilés ont eu lieu en plusieurs villes, notamment à Tarbes, Tulle, Bourges et Saint-Etienne. Dans cette dernière agglomération, le projet de transférer les activités «blindés et tourelles» de l'usine à Saint-Chamond suscite l'opposition du personnel.

Sans attendre une solution de reprise par Dumez

Deux cent trente-trois emplois supprimés chez Maillard et Duclos

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Lyon a repoussé jusqu'au lundi 26 juillet sa décision concernant l'avenir de la société de bâtiment Maillard et Duclos, filiale de la Lyonnaise des eaux-Dumez, déclarée le 13 juillet en état de cessation de paiement avec un déficit annoncé de 216 millions de francs (*le Monde* du 17 juillet).

Un plan de reprise, snus la forme d'une location-gérance avec création d'une société en nom collectif, lui a été présenté par les représentants de la maison mère. Mais sans attendre la décision du tribunal, il a été soumis, mercredi 21 juillet, au comité central d'entreprise. Avec 270 suppressions d'emplois, sur un effectif de 629 salariés – un cbiffre ramené à 233, selon la CFDT, – il prévoit, outre le transfert du siège social de Bourg-en-Bresse à Lyon, la fermeture des antennes de l'Ain, de Saône-et-Loire et de Haute-Savoie.

Le groupe Dumez justifie cette décision par la baisse prévisible du chiffre d'affaires de 400 millions de francs en 1994, au lieu de 850 millions précédemment.

Parallèlement, ses dirigeants ont déposé une plainte auprès du procureur de la République de Bourg-en-Bresse. Elle concerne la gestion des anciens responsables de l'entreprise, récemment licenciés, à propos d'une présentation de «faux bilan» et d'éventuels «abus sociaux» et fausses factures. A Lyon, Michel Mottard, président du groupement interprofessionnel lyonnais, s'est dit *«choqué par ces nouveaux comportements de grands groupes qui n'hésitent pas à déposer le bilan de leurs filiales en difficultés»*.

MICHEL DELBERGHE

Associée à deux entreprises de travaux publics américaines

Cofiroute a été choisie pour construire la première autoroute privée aux Etats-Unis

Un consortium américano-français, composé de deux sociétés américaines de bâtiment et travaux publics, Kiewit et Granite, et du gestionnaire français d'autoroutes Cofiroute, va réaliser la première autoroute privée à péage aux Etats-Unis. Pour ce projet d'un mnntant de 125 millions de dollars (727,5 millions de francs), les trois partenaires, qui n'ont pas divulgué la répartitinn du capital, ont signé un accord de financement avec un pool bancaire dirigé par Citicorp, et comprenant du cîté français la Société générale et la BNP. Cofiroute Cnrporation, filiale américaine de Cofiroute, est actionnaire minoritaire.

Le projet prévoit la construction de 16 kilomètres d'autoroute à péage, à deux fois deux voies sur le terre-plein central d'une autoroute existante, gratuite, la SR 91, à l'est de Los Angeles (Californie). L'ouverture du chantier est prévue pour le 27 juillet, les travaux devant s'achever fin 1995 pour une mise en service début 1996. La durée de la concession est de trente-cinq ans.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

□ **Démission du président de Wellcome pour raisons de santé.** – Le président du groupe pharmaceutique britannique Wellcome, Sir Alistair Frame, a présenté sa démission pour le 31 août au conseil d'administration *«pour raisons de santé»*, a annoncé le groupe jeudi 22 juillet à Londres. En attendant son remplacement, le directeur général, John Robb, exercera ses fonctions.

COMMANDE

□ **La compagnie aérienne philippine PAL négocie le report de l'achat de six Airbus.** – Une commande de six Airbus 340-200 passés par la compagnie nationale Philippine Airlines (PAL) est en suspens. Elle dépend, selon le PDG de PAL, du succès de la restructuration des lignes européennes déficitaires de la compagnie. Les opérations de PAL vers l'Europe ont accusé un déficit de 10,2 millions de dollars pour 1992 (exercice clôturé au 31 mars 1993). PAL a payé une option de 75 millions de dollars à Airbus Industrie pour l'acquisition de long-courriers, dans le cadre d'un programme de renouvellement de sa flotte d'un coût de 1,1 milliard de dollars.

ACTIONNARIAT

□ **La famille Halley renforce son contrôle sur Promodès.** – La famille Halley a acquis, jeudi 22 juillet, une participation supplémentaire dans le groupe de distribution normand Promodès représentant 31,97 % des droits de vote, ce qui porte sa participation totale dans Promodès à 51,55 % des droits de vote. La famille Halley a en effet absorbé, *via* la société Adis qu'elle contrôle, la société La distribution moderne-DISMO, qui détenait auparavant cette participation. La société Adis prendra désormais le nom de DISMO. La famille Halley était déjà le premier actionnaire de Promodès.

CRISE

□ **Textile : Dim confirme 346 suppressions d'emplois.** – La direction de Dim (textile) a confirmé, jeudi 22 juillet, lors d'un comité central d'entreprise à Autun (Saône-et-Loire), la suppression de 346 emplois dans divers sites de la société, a-t-on appris de source syndicale. Ce plan, lié, selon la direction, à une *«forte baisse de la consommation depuis janvier»*, avait été annoncé par le président du groupe textile lors d'une première réunion en mai. Une soixantaine d'employés de l'unité de Louhans ont, durant toute la journée du 22 juillet, occupé ce site particulièrement touché (117 suppressions d'emplois) par ce *«plan de reconfiguration»* que contestent la CGT, la CFDT et FO. Le plan concerne aussi les sites d'Autun (133 postes), Château-Chinon (Nièvre) (51 postes) et Zainviller (Vosges) (45 postes).

COOPÉRATIONS

□ **Signature d'un accord entre Hewlett-Packard et Italtel.** – Les sociétés Hewlett-Packard Company et Italtel, filiale du groupe public industriel italien IRI, ont signé jeudi 22 juillet un accord pour améliorer la maquette et le fonctionnement des télépbones mobiles, a annoncé l'IRI dans un communiqué. Les deux sociétés assureront ensemble le dessin, la fabrication et la distribution d'interrupteurs pour les réseaux de téléphones portables. Ces interrupteurs garantiront les abonnés du réseau contre d'éventuelles interférences, tout en leur assurant la confidentialité des communications. L'IRI ne précise pas le montant de la somme engagée dans l'accord.

□ **Siemens signe un accord préliminaire sur la production de turbines avec le tchèque Skoda.** – Le géant industriel allemand Siemens et la firme tchèque Skoda Pilsen ont signé un accord préliminaire sur la production de turbines pour centrales énergétiques, avec une majorité de 51 % pour Siemens et 49 % pour Skoda, a annoncé, jeudi 22 juillet, un communiqué publié par la firme tchèque à Pilsen. Selon le document signé mercredi soir à Roetz (Bavière), la future joint-venture Skoda Energo sera spécialisée dans la fabrication de turbines et d'autres équipements d'énergétique classique. Elle reprendra les quelque 1 500 salariés du centre de production de turbines de Skoda et disposera de ses propres structures commerciales et d'un bureau d'études. La part de Siemens dans la société mixte est de 620 millions de couronnes (115 millions de francs), celle de Skoda de 600 millions de couronnes (110 millions de francs).

ÉMISSION

□ **Le groupe Walt Disney va émettre des nbligations à cent ans.** – Le groupe Walt Disney va émettre des obligations venant à échéance à cent ans pour profiter du faible niveau des taux d'intérêt à long terme et capitaliser sur sa bonne santé financière. Disney espère placer entre 100 et 150 millions de dollars, essentiellement auprès de gros investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurances et les gestionnaires de fonds de retraite. C'est la première fois depuis quarante ans qu'une firme propose un placement à taux fixe à aussi longue échéance. Les spécialistes du marché obligataire restaient cependant perplexes. Ils soulignaient la bonne santé de Disney, dont la dette de 1,6 milliard de dollars est bien notée par Moody's et Standard and Poor's, mais aussi les perspectives incertaines dans certains des secteurs d'activité de la firme, comme les parcs d'attractions.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 juillet ↑ Poursuite de la reprise

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Paris s'appréciait vendredi 23 juillet, sous l'effet des rumeurs récurrentes de flottement du franc par rapport au Système monétaire européen, mesure qui permettrait immédiatement une baisse des taux d'intérêt français. Après une ouverture en hausse de 0,37 %, les valeurs françaises gagnaient 0,62 % une heure plus tard et 0,88 % aux alentours de 13 heures.

Cette progression s'effectuait dans un marché devenu très nerveux après les différentes mesures annoncées depuis jeudi pour défendre le franc (suspension des prises en pension à 5-10 jours, communiqué franco-allemand et relèvement du taux de prise en pension à 24 heures de la banque de France de 7,75 % à 10 %). «La crise est là et elle paraît même plus sérieuse que lors des deux précédentes attaques», la banque centrale allemande disposant, d'après un analyste, «d'une moindre marge de manœuvre pour baisser ses taux en raison de la croissance nettement plus élevée que prévu de sa masse monétaire».

Selon cet analyste, seule une détente monétaire outre-Rhin permettrait de juguler la crise. Pour l'instant, le marché ne tient donc pas compte du relèvement des taux courts, d'autant plus que les taux longs, très observés par les boursiers, sont restés stables.

Malgré un recul de son chiffre d'affaires semestriel, le titre BSN gagnait 0,47 % vendredi dans la matinée.

En hausse également Lafarge (+ 2,3 %) et Elf Aquitaine, société inscrite sur la liste des quatre premières privatisées et qui gagne 1,4 %.

NEW-YORK, 22 juillet ↓ Recul

Le relèvement des taux d'intérêt prévu par le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, pour combattre l'inflation, ainsi que des prises de bénéfices après le record inscrit la veille – 3 555,40 points, soit le plus haut historique pour le Dow Jones – ont pesé sur Wall Street jeudi 22 juillet. L'indice Dow Jones s'est établi à 3 525,22 points en baisse de 30,18 points soit un recul sensible de 0,85 %. L'activité a été soutenue avec quelque 249 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été nettement moins nombreuses que celles en baisse : 769 contre 1 203, tandis que 801 actions sont restées inchangées.

La Bourse craint une hausse des taux d'intérêt qui rendrait plus attrayants les investissements sur le marché obligataire et plus onéreux les emprunts des entreprises, ont souligné des analystes.

Après un recul passager, faisant suite à l'annonce d'une hausse nettement plus forte qu'attendu des demandes hebdomadaires d'allocations chômage la semaine dernière, le taux d'intérêt sur les bons à trente ans, principale référence du marché obligataire, a progressé à 8,85 % contre 8,82 % la veille.

Du côté des valeurs, les titres des compagnies aériennes ont profité de la publication de bons résultats financiers au deuxième trimestre. Delta Air Lines a gagné 1/4 à 51 et United Airlines 7/8 à 139 1/4.

VALEURS	COURS DU 21 juillet	COURS DU 22 juillet
Alcoa	70	69 1/2
ATT	64 3/4	63 7/8
Boeing	38 1/4	37 1/2
Chase Manhattan Bank	32 1/2	32
Du Pont de Nemours	49 3/8	49 1/8
Eastman Kodak	51	50 7/8
Exxon	64 1/8	64 1/4
Ford	53 1/2	52 1/2
General Electric	99	98
General Motors	48 3/8	47 5/8
Goodyear	41 7/8	41 3/8
IBM	43 5/8	43 3/8
ITT	87 3/8	87 1/4
Mobil Oil	70 1/8	69 3/4
Pfizer	64	63 5/8
Schlumberger	65	64 1/4
Texaco	62 1/8	62
UAL Corp. ex-Allegis	138 3/8	139 1/4
Union Carbide	18 3/4	18 5/8
United Tech.	54 7/8	54 3/4
Westinghouse	16 5/8	16 1/8
Xerox Corp.	73 1/4	72 3/8

LONDRES, 22 juillet ↑ Légère progression

Les valeurs ont gagné un peu de terrain, jeudi 22 juillet, à la Bourse de Londres, après une séance prudente dans l'attente du vote de la soirée sur le chapitre social, qui pouvait entraîner une défaite du gouvernement au Parlement (ce qui devait se confirmer par la suite). Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 6 points à 2 820,1 points soit une progression de 0,2 %. Le volume des échanges s'est élevé à 570,1 millions d'actions contre 551,7 millions la veille.

La tendance a peu changé tout au long de la séance, après avoir débuté positivement dans le sillage de la bonne tenue initiale de Wall Street. La hausse a cependant été freinée par l'incertitude politique mais aussi par la crainte d'une augmentation de capital dans le secteur bancaire et par un surplus d'actions sur le marché.

Les pharmaceutiques et les pétrolières ont été positives tandis que les banques ont lâché un peu de terrain. Dans les pharmaceutiques, Wellcome a gagné 29 pence à 641, à l'annonce que la justice américaine avait confirmé le brevet de sa filiale américaine sur le produit Retrovir (AZT), utilisé pour soigner les personnes atteintes du virus du sida. Glaxo Holdings a progressé de 13 pence à 534 et Zeneca est remonté de 4 pence à 599.

VALEURS	Cours du 21 juillet	Cours du 22 juillet
Allied Lyons	5,48	5,44
B.P.	2,87	2,90
B.T.R.	3,87	3,87
Cadbury	4,34	4,38
De Beers	11,80	11,58
Glaxo	5,21	5,32
G.U.S.	34,80	34,90
I.C.I.	6,41	6,48
Reuters	14,12	14,03
RTZ	6,74	6,78
Shell	6,02	6,06
Unilever	9,48	9,48

TOKYO, 23 juillet ↓ Sous les 20 000 points

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse vendredi 23 juillet, dépression entraînée par les craintes suscitées par la hausse du yen et les incertitudes politiques. A l'issue des transactions, l'indice Nikkei a clôturé en dessous de 20 000 points pour la première fois depuis près de quinze jours, à 19 734,57. Le principal indicateur a ainsi perdu 381,24 points, soit 1,90 %. Les échanges n'ont porté que sur 200 millions d'actions, contre 238 millions jeudi.

«Il aurait été trop risqué d'aller à l'encontre du marché, et les acheteurs ont dû se retirer», a constaté un opérateur. *«Cette faiblesse risque de durer encore quelque temps»*, a-t-il ajouté.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 23 juillet
Ajinomoto	1 330	1 330
Bridgestone	1 280	1 240
Canon	1 360	1 340
Fuji Bank	2 520	2 460
Honda Motors	1 310	1 310
Matsushita Electric	1 320	1 320
Mitsubishi Heavy	656	648
Sony Corp.	4 580	4 470
Toyota Motors	1 630	1 610

CHANGES

Dollar : 5,8750 F ↑

Le dollar s'échangeait toujnurs en hausse, vendredi 23 juillet, à 5,8750 franes cnntre 5,8275 la veille à la cotatinn officielle. Le deutschemark se maintient per rapport au franc, à 3,4180 francs contre 3,4179 la veille suivant le cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	22 juillet	23 juillet
Dollar (en DM)	1,7060	1,7153
TOKYO	22 juillet	22 juillet
Dollar (en yens)	108,28	105,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 juillet)	9 3/4 - 10 1/8 %
New-York (22 juillet)	3,38 %

BOURSES

	21 juillet	22 juillet
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	540,08	536,92
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 947,53	1 965,72

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	21 juillet	22 juillet
Industrielles	3 555,40	3 525,22

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	21 juillet	22 juillet
100 valeurs	2 814,10	2 820,10
30 valeurs	2 220,10	2 226,30
Mines d'or	218,10	210,60
Fonds d'Etat	98,03	97,97

FRANCFORT

	21 juillet	22 juillet
Dax	1 823,81	1 823,52

TOKYO

	22 juillet	23 juillet
Nikkei Dow Jones	20 115,81	19 734,57
Indice général	1 634,29	1 609,33

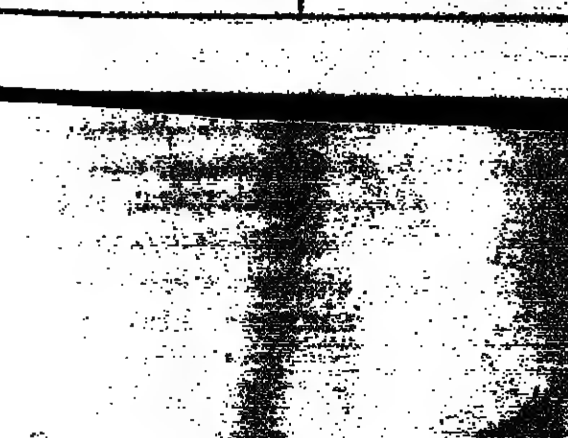
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

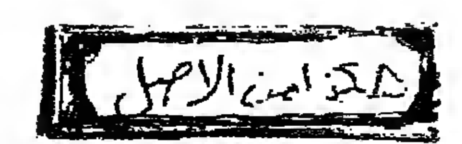
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8550	5,8570	5,9320	5,9390
Yen (100)	5,4925	5,4996	5,5653	5,5783
Ecu	6,6118	6,6171	6,6140	6,6262
Deutschemark	3,4150	3,4160	3,4269	3,4314
Franc suisse	3,8644	3,8684	3,9065	3,9166
Lire italienne (1000)	3,6310	3,6357	3,6228	3,6341
Livre sterling	8,7930	8,8002	8,8532	8,8692
Peseta (100)	4,2608	4,2654	4,2150	4,2304

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 3/16	3 5/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	8 11/16	8 13/16	8 5/16	8 7/16	7 5/8	7 3/4
Deutschemark	7	7 1/8	6 15 16	7 1/16	6 3/4	6 7/8
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	10	10 3/8	9 5/8	10	9 1/4	9 5/8
Livre sterling	6	6 1/8	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16
Peseta (100)	13	14 3/4	11 7/8	13 1/4	10 7/8	12
FRANC FRANÇAIS	9 3/4	10 3/4	8 1/4	9 3/4	7 1/2	8 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 23 JUILLET

Liquidation : 23 juillet
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,18 % (1988,83)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 22 juillet

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 22/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8000	5,8275	5,55	6,05
Ecu	6,6480	6,6395	—	—
Allemagne (100 dm)	341,7400	341,7900	330	350
Belgique (100 F)	16,5480	16,5425	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	303,6000	303,7100	291	311
Italie (1000 lires)	3,6230	3,6295	3,50	4
Danemark (100 krd)	88,3600	88,0800	84	92
Irlande (1 iep)	8,2425	8,2425	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,8000	8,8140	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4995	2,4905	2,69	3,09
Suisse (100 f)	388,4100	387,8800	373	393
Suède (100 krs)	72,8600	72,5700	68	77
Norvège (100 k)	79,8300	79,7900	75	84
Autriche (100 sch)	48,5560	48,5870	47	50
Espagne (100 pes)	4,3470	4,2965	4,10	4,70
Portugal (100 esc)	3,5050	3,4350	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,5473	4,5599	4,35	4,80
Japon (100 yens)	5,3506	5,4295	5,20	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 22/07
Or fin (kilo en barre)	72750	72750
Or fin (en lingot)	72850	72750
Napoléon (20f)	414	416
Pièce Fr (10 f)	389	398
Pièce Suisse (20 f)	410	410
Pièce Latine (20 f)	410	417
Souverain	500	521
Pièce 20 dollars	2505	2740
Pièce 10 dollars	1265	1380
Pièce 5 dollars	725	735
Pièce 50 pesos	2675	2680
Pièce 10 florins	420	435

Matif (Marché à terme international de France)

22 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 196 104

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	121,78	119,96	119,74
Précédent	121,88	119,74	119,42

CAC 40 A TERME
Volume : 24 408

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	1979	1991	1998
Précédent	1958,50	1971,50	1983

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demande - ↑ offre réduite - ↓ demande réduite - # contrat d'animation

MARCHÉS FINANCIERS

SPORTS



CYCLISME : la dix-septième étape du Tour de France

Lot de consolation pour les Italiens

L'Italien Claudio Chiappucci a remporté, jeudi 22 juillet, la dix-septième étape du Tour de France entre Tarbes et Pau (189,5 kilomètres). Il s'était échappé dans la descente du col du Tourmalet avec son compatriote Massimo Ghirotto (deuxième) et l'Espagnol Jon Unzaga (troisième). Largement distancé, dans les sommets où il avait brillé l'an dernier, par Tony Rominger, Zenon Jaskula et son rival, Miguel Indurain, Claudio Chiappucci est sixième au classement général. Il est l'un des grands perdants du Tour 1993. Indurain conserve le maillot jaune.

PAU

de notre envoyée spéciale

L'Italie se languit d'un maillot jaune. Celui de Felice Gimondi, rangé dans un placard depuis vingt-huit ans, est piqué aux mites. Fausto Coppi, vainqueur en 1949 et en 1952, n'est plus qu'un souvenir de légende. Depuis trois ans, Gianni Bugno et Claudio Chiappucci ont fait le spectacle, mais se sont toujours contentés des places d'honneur. Chiappucci fut deuxième en 1990 et 1992, troisième en 1991 et Gianni Bugno monta sur la deuxième marche du podium en 1991.

Le 3 juillet, au départ du Tour, Claudio Chiappucci et Gianni Bugno, double champion du monde, faisaient tous deux partie de la cohorte des coureurs capables d'ignorer la logique et de s'imposer face au grand favori, Miguel Indurain. Las, Claudio Chiappucci a sombré dans les Alpes, entre Villard-de-Lans et Serre-Chevalier : *« Ce fut le jour le plus noir de ma carrière »*, avoue-t-il. Il occupe aujourd'hui la sixième place. Quant à Gianni Bugno, il a sombré dans la déprime. Ses belles jambes coupées, le moral aussi bas que le thermomètre au sommet du Tourmalet en plein mois de janvier, il est vingt-cinquième, à plus d'une demi-heure du leader. Les *tifosi* sont déçus. Ils ont déserté le bord des routes et replié leurs banderoles.

Le paradis des coureurs

Heureux pays, pourtant, déçu alors que les Italiens ont gagné trois étapes – Mario Cipollini aux Sables-d'Olonne, Fabio Roscioli à Marseille et Chiappucci à Pau – et que Cipollini a porté le maillot jaune pendant deux jours. La France n'a remporté qu'une victoire d'étape. Mais le palmarès des Transalpins paraît pourtant bien pâle au regard de l'armada engagée pour le Tour de France. Six équipes sur les vingt formations présentes sont financées en majorité par des sociétés italiennes, du jamais vu depuis 1962. Trente-cinq coureurs s'étaient alignés au départ.

Dans ce pays où le football passe avant la famille et la religion, le cyclisme dispose pourtant d'un beau fief. Un paradis, disent même les coureurs étrangers, où règnent la fièvre et la passion. Un champion est une star adulée ou haïe, mais reconnue. Les coureurs de l'Est y ont trouvé un refuge en or. Djamolidine Abdoujaparov ou Zenon Jaskula coulent des jours heureux au bord du lac de Garde, tout comme Lance Armstrong venu des Etats-Unis, qui appartient à l'équipe américaine Motorola et se console de son anonymat dans son pays.

« Entre 1980 et 1990, le cyclisme local a essuyé une débâcle, explique un journaliste. *Après l'ère Merckx, ce fut celle d'Hinault, le néant par rapport aux années Coppi, Gimondi ou Moser. »* La torpeur s'installe alors, le public vieillit, les jeunes vont au football. Et puis, l'embellie survient en France. Claudio Chiappucci, qui a porté le maillot jaune en 1990, s'impose, en 1991, au Val-Louron, comme le « campionissimo » des montagnes. Les capiteux reviennent flirter avec le cyclisme et les sponsors trouvent dans le Tour une audience internationale.

L'argent est là. Mais sans duel, sans passion, le cyclisme italien n'est rien, trop habitué aux fractures, aux règlements de compte, aux grands duels entre Gino Bartali et Fausto Coppi ou entre Felice Gimondi et Gianni Motta. Apparaît Gianni Bugno qui va devenir le rival de Chiappucci. L'Italie renaît. Les élans se forment, les courses tournent au western, la presse se déchaîne et n'hésite pas à choisir son camp entre le *« grand gamin »* (Chiappucci) et le *« gentleman »*. Sur la grande boucle, cette année, ils auront joué les seconds couteaux. Grâce à sa victoire *in extremis* à Pau, Chiappucci sera pardonné : *« Un Tour de France sans victoire d'étape du « Diable », comme le nomment ses supporters, n'est pas un Tour de France. »*

Une consolation, tout au plus, pour des *tifosi* qui ont perdu beaucoup en ce mois de juillet. Orpheline de maillot jaune depuis vingt-huit ans, l'Italie a dû aussi laisser filer le record du monde de l'heure de Francesco Moser établi en 1984 et battu, samedi 17 juillet, par un Ecossais inconnu appelé Obree. Moser a promis de se venger en janvier. Claudio Chiappucci a juré de revenir pour gagner le Tour de France. Et l'Italie rêve déjà de 1994.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les classements

DIX-SEPTIÈME ÉTAPE

Tarbes-Pau (189,5 kilomètres)

1. C. Chiappucci (Ita), 5 h 5 min 33 s; 2. Massimo Ghirotto (Ita); 3. J. Unzaga (Esp) même temps; 4. R. Bjarne (Dan) à 1 min 17 s; 5. V. Ekimov (Rus) à 1 min 21 s; 6. J.-P. Dojwa (Fra), même temps; 7. J. Skibby (Dan) à 1 min 24 s; 8. J. Museeuw (Bel); 9. M. Sciandri (Ita); 10. S. Colage (Ita) même temps.

Classement général : 1. M. Indurain (Esp) 84 h 18 min 9 s; 2. A. Mejia (Col) à 4 min 28 s; 3. Z. Yaskula (Pol) à 4 min 42 s; 4. T. Rominger (Sui) à 5 min 41 s; 5. B. Riis (Dan) à 12 min 8 s; 6. C. Chiappucci (Ita) à 14 min 19 s; 7. A. Hampsten (EU) à 14 min 35 s; 8. J. Bruyneel (Bel) à 16 min 30 s; 9. P. Delgado (Esp) à 19 min 21 s; 10. V. Poulnikov (Ukr) à 20 min 40 s, etc.

□ **FOOTBALL : l'Olympique lyonnais restera en première division.** – Un moment sous la menace d'une relégation en division 2 après l'intervention énergique de la Fédération internationale de football (FIFA) auprès de la Fédération française (FFF), au sujet du non-paiement du transfert du Danois Torben Frank, l'Olympique lyonnais devrait rester en première division. La FFF a en effet annoncé, jeudi 22 juillet, *« être en possession d'une traite et d'un engagement de l'Olympique lyonnais pour le montant des sommes fixées par la FIFA »* dans le dossier de Torben Frank. Le joueur danois, engagé par Lyon en juillet 1992 pour 6 100 000 francs, souffre d'une malformation des genoux, ce qui motivait le refus de l'OL de le payer.

AUTOMOBILISME

Maintien de l'aide à la conduite des formule 1 jusqu'en 1994

Les constructeurs de formule 1, réunis jeudi 22 juillet près du circuit d'Hockenheim (Allemagne), sont tombés d'accord sur le maintien du règlement technique actuel jusqu'en 1994. Les suspensions actives et les systèmes antipatinage, mis en cause, le 15 juillet, lors du Conseil mondial de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), seront tolérés jusqu'à la fin du championnat 1993. Max Mosley, le président de la FISA, avait déclaré au soir de ce Conseil mondial que, *« si les écuries étaient unanimes, il n'y aurait pas de problème pour la fin de la saison 1993 »*.

Le tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), auprès duquel Williams-Renault, Footwork Mugen-Honda et McLaren Ford avaient interjeté appel de la décision du Conseil mondial, n'a donc plus de raison de se réunir le 2 août. Une bonne nouvelle pour Williams-Renault, qui a conçu sa monoplace en fonction du système de suspension active qu'il a développé, et aurait donc eu de ce fait beaucoup de difficultés à aligner en cours de saison un nouveau châssis à la suspension plus classique.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Quand la mer se retire

Sextants, octants, compas, boussoles... permettaient aux navigateurs de maintenir le cap et d'arriver à bon port. Aujourd'hui, fleurons des ventes de marine, ces instruments anciens fascinent par leur perfection esthétique, aussi savamment étudiée que leur précision scientifique. Dimanche après-midi à Cannes, à partir de 14 heures, les amateurs trouveront une centaine d'ustensiles, principalement des 18[e] et 19[e] siècles, estimés entre 1 000 et 80 000 F. Leur valeur est liée d'une part à la présence de pièces d'optique, toujours chères, qu'elles soient anciennes ou non, d'autre part à la beauté des montures en cuivre ou laiton, finement moulurées et gravées. La signature des fabricants de renom fait monter les prix, tout comme l'ancienneté et la rareté d'un modèle. Un cercle hollandais de Butterfield à Paris, vers 1700, vaut entre 12 et 15 000 F, idem pour un cadran solaire en argent de Delure à Paris, vers 1720. Un sextant anglais du début du siècle en bronze et argent est estimé à 10 000 F environ. Un compas renversé, dit « mouchard » de Mac Gregor à Londres, début 19[e], obtiendra sans doute 3 ou 4 000 F. Entre 1,000 et 2 000 F, on peut acheter un rapporteur en laiton dans son coffret d'acajou (Londres, 1900), une jumelle marine fin 19[e] ou une longue-vue en acajou et laiton de Dollond à Londres (18[e]). Des curiosités liées à la navigation complète ce panorama : coffres de marins, commodes, bateaux maquettes, sabres d'abordage, etc.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Ile-de-France et environs

• Dimanche 25 juillet

Fontainebleau, 14 h : mobilier, objets d'art; **Provins**, 11 et 14 h : tableaux modernes, sculptures; **Versailles**, 6 bis av. de Sceaux, 14 h 15 : mobilier, objets d'art.

Plus loin

• Samedi 24 juillet

Arles, 17 h : tableaux modernes; **Cannes**, 14 h : armes souvenirs historiques; **Coutances**, 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Dinard**, 21 h : vente sur le thème des paquebots; **Perpignan**, 9 h 30 : objets pharmaceutiques, 15 h : mobilier, objets d'art; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : mobilier, céramiques, tableaux.

• Dimanche 25 juillet

Aubagne, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Bosmelet** (Seine-Maritime), 14 h 30 : argenterie, mobilier, objets d'art; **Châlons-sur-Marne**, 14 h : mobilier, argenterie; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes; **Limoges**, 14 h : mobilier, tableaux; **Nonancourt** (Eure), 14 h : TSF; mobilier; **Vitry-le-François**, 10 h 30 et 14 h 30 : céramiques.

Foires et salons

Plus loin

Aix-en-Provence, Lons-le-Saulnier, Chinon, Montoire-sur-le-Loir, Cour-Cheverny, La Trinité-sur-Mer, Fayence, Noirmoutier, Bonneuil-sur-Mer

CARNET

Décès

– M. et M[me] Jean-Pierre Bégon-Lours,
M. et M[me] Daniel Perrin,
ses enfants,
Julien, Pierre, Max, Clotilde, Laura, Sandrine, Guillaume,
ses petits-enfants,
La famille Dubon,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond BÉGON,

le 21 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 24 juillet, à 10 heures, en l'église de Richebourg (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

169, rue de l'Université,
75007 Paris.
22, rue Marcel-Rivière,
78320 La Verrière.

– Jean-Noël Flammarion,
Agnès Claeys,
Et tout le personnel de la société Flammarion 4,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yves BOUEDEC,
directeur de la librairie
La Maison rustique,

survenu à Paris, le 18 juillet 1993.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et de ses amis.

Ses obsèques auront lieu le lundi 26 juillet, à 10 h 15, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'INSERM, compte Après, n° 101 2111 650 P (Société marseillaise de crédit).

La Maison rustique,
26, rue Jacob,
75006 Paris.

– Perpignan.

Le conseil d'administration de l'Institut Jean-Vigo
a la grande tristesse de faire part du décès de

Hélène CLIMENT-OMS
et
Marcel OMS,
fondateur du Festival Confrontation,
fondateur
des *Cahiers de la Cinémathèque*,
président de l'Institut Jean-Vigo.

(Lire page 13.)

– Danièle et Raymond Lévy,
Lorraine, Marc et Rafi,
Jewel Lebhar,
M[mes] Maisonnave et Goretti,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Yvonne LEBHAR
(Manine).

Depuis le 22 juillet 1993, elle repose auprès de sa fille

Monique,

au cimetière de Monte-Carlo.

Messes anniversaires

– Le mardi 27 juillet 1993, à 18 h 45, une messe en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Sainte Vierge), place du Président-Mithouard, Paris-7[e], sera célébrée pour

Alain BELLANGER,

qui a quitté les siens et ses amis il y a cinq ans, le 23 juillet 1988.

Sa famille remercie ceux qui s'en souviendront.

– Déjà seize ans, il nous quittait tragiquement, victime de son devoir.

Jean SALUSSE,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,
directeur de la Caisse
des monuments historiques,
administrateur
des Théâtres lyriques nationaux.

Il est toujours présent dans nos cœurs.

La lumière de son esprit, de son intelligence et de son amour témoigne de son rayonnement.

Une messe a été dite le 23 juillet 1993, à sa mémoire, dans sa paroisse de l'église Saint-Louis d'Hyères (Var).

Ne meurent que ceux que l'on oublie.

Anniversaires

– Il y a quinze ans, le 24 juillet 1978,

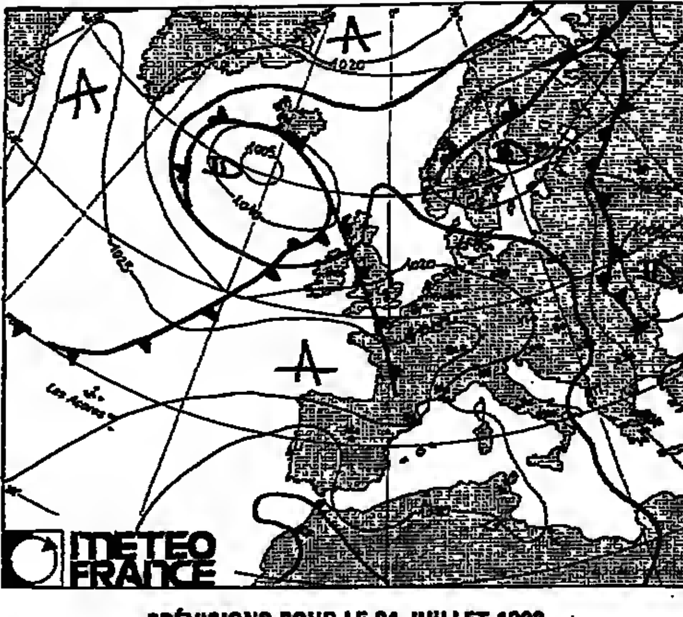
Daniel LACHAL,
ingénieur ECP,

nous quittait.

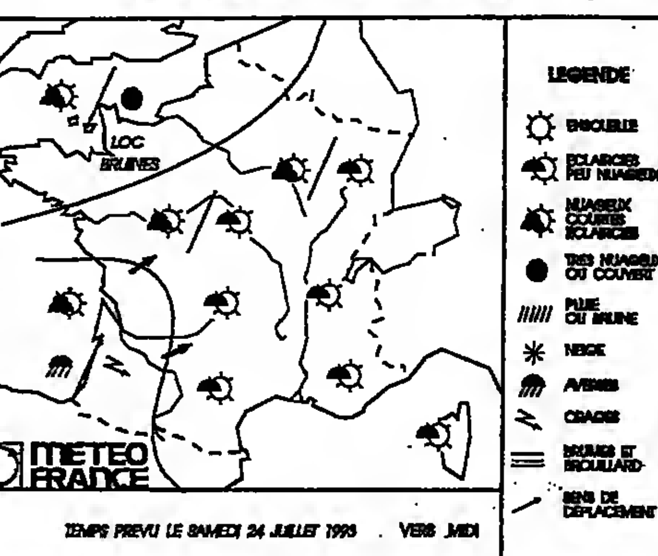
Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET 1993



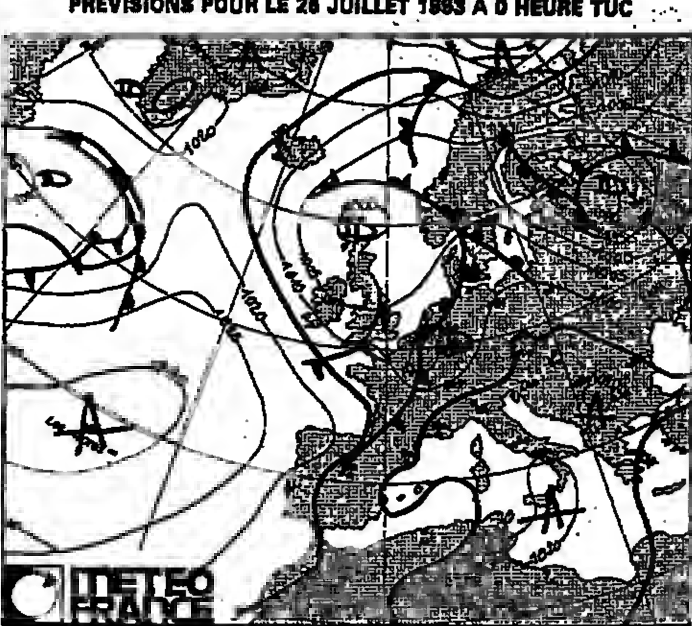
Samedi : Fortes orages dans le sud-ouest gagnant vers le nord et l'est. – Le matin, les régions proches des côtes de la Manche seront sous les nuages avec un peu de bruine. Sur l'Aquitaine le ciel se couvrira progressivement et des ondées ou des orages se produiront. Ailleurs, le ciel sera généralement peu nuageux.

Dans l'après-midi le temps lourd et orageux gagnera le Midi-Pyrénées, le Limousin, l'Auvergne, le Centre puis la Bourgogne, la Champagne-Ardennes, l'Ile-de-France et la Lorraine. Les orages seront forts avec de la grêle et des rafales de vent. Plus à l'est, le ciel deviendra nuageux avec des orages isolés sur les Vosges, le Jura et les Alpes. Les régions méditerranéennes resteront à l'écart. Sur un grand quart nord-ouest, les nuages seront nombreux. Des averses gagneront la Bretagne.

Le vent de nord-ouest soufflera à 50 km/heure sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Les températures matinales seront de saison : 13 à 15 sur la moitié nord, 15 à 20 sur la moitié sud. L'après-midi, le thermomètre atteindra 18 à 22 sur la Bretagne, les Pays de Loire et la Normandie, 20 à 24 sur le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, 25 à 28 sur le reste du pays, localement 28 à 30 dans le sud-est.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-7-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-7-1993 à 6 heures TUC et le 22-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	20	17	C
BORDEAUX	21	17	C
BOURGES	22	16	C
BREST	18	16	B
CAEN	21	16	C
CHERBOURG	20	15	C
CLERMONT-FER.	22	11	C
DIJON	21	11	C
GRENOBLE	23	10	D
LILLE	21	10	B
LIMOGES	18	14	P
LYON	21	11	D
MARSEILLE	26	15	D
NANCY	19	8	D
NANTES	20	16	C
NICE	26	18	D
PARIS-MONTS.	23	17	C
PAU	21	16	C
PERPIGNAN	26	19	D
RENNES	20	16	C
ST-ETIENNE	21	9	D
STRASBOURG	21	10	D
TOULOUSE	22	16	C
TOURS	22	16	C
POINTE-A-PITRE	31	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	27	16	D
AMSTERDAM	20	14	C
ATHÈNES	32	25	N
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	20	14	N
BERLIN	19	13	D
BRUXELLES	20	11	N
LE CAIRE	37	25	D
COPENHAGUE	18	11	N
DAKAR	31	25	D
DELHI	–	–	–
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	21	8	D
ISTANBUL	27	22	D
JÉRUSALEM	30	11	D
LISBONNE	37	21	D
LONDRES	23	15	C
LOS ANGELES	22	17	C
LUXEMBOURG	19	10	C
MADRID	34	16	D
MARRAKECH	38	22	D
MEXICO	25	12	D
MILAN	26	9	D
MONTRÉAL	17	15	D
MOSCOU	28	19	N
NAIROBI	21	6	D
NEW-DELHI	33	26	C
NEW-YORK	27	21	D
PALMA-DE-MAJ.	28	16	D
PÉKIN	28	18	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	15	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	39	22	D
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	16	13	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	24	19	C
TUNIS	30	19	D
VARSOVIE	21	12	C
VENISE	25	14	D
VIENNE	22	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



MÉTÉOROLOG

SITUATION LE 23 JUILLET A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET 1993

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Crotte !

LES émissions les plus courtes sont parfois les meilleures. La série documentaire de Jean-Pierre Cuny que France 2 consacre, le jeudi soir, aux « Inventions de la vie », appartient à la catégorie rare des perles de culture. On y apprend la zoologie par l'humour, et on se sent toujours, une demi-heure plus tard, plus intelligent qu'avant. C'est à voir en famille et à revoir de préférence après les actualités télévisées, pour bien se pénétrer de la relativité des choses que l'on dit importantes par rapport à celles qui le sont davantage mais dont on ne dit jamais rien aux heures de grande écoute.

Ce jeudi soir, par exemple, le thème de l'émission n'offrait, au premier abord, rien de très appétissant. Sous le titre *Tant qu'il y aura des crottes*, il y était question d'excréments. Et pourtant... quel régal pour l'esprit ! Si vous saviez tout ce qui se passe dans une crotte de pou, de limaçon, de mouton ! La vie y fait des merveilles.

Comment ne pas être fasciné, en particulier, par le fabuleux destin de la douve, ce ver parasite qui a l'habitude de squatter le foie du mouton, mais qui, pour parvenir à ses fins, emprunte le plus étrange des itinéraires : il se débrouille pour que ses œufs soient pris en charge, dans les excréments du mouton, par un limaçon. Lequel, sans rien dire, refile les bébés, sous forme de jolies boulettes, à une fourmi qui, elle, croit faire ripaille mais se retrouve alors transformée en zombie, totalement manipulée, de l'intérieur, par les bébés douves, au point de confondre le jour et la nuit pour finir paralysée au sommet des feuilles de la bourse-à-pasteur, la salade préférée du mouton, qui avale le tout et se retrouve parasité... Il y a là-dessous de la magie. Ou du Bon Dieu.

Le fait que cette série soit programmée après celle qu'oncle Tchernia continue de consacrer à l'histoire de la télévision lui donne d'ailleurs une singulière portée philosophique. Car, si l'on compare la splendeur achevée du cycle de la douve aux balbutiements du petit écran, on prend conscience de la vanité des prétendus progrès accomplis par la télévision en trente ans. Il n'y a presque plus de censure. On ne verra plus, comme en 1963, Alain Peyrefitte venir au Journal de 20 heures, en tant que ministre de l'information, pour donner ses consignes au présentateur des actualités. Mais n'y a-t-il plus d'autocensure sur TF 1 ou France 2 ? Et s'il faut se réjouir que le langage utilisé à l'écran se soit rapproché de celui de la rue, faut-il que le souvenir du clown Coluche serve d'alibi à toutes les surenchères dans la vulgarité ? Pionnier de l'art, Jean-Christophe Averty se montrait, jeudi soir, pessimiste : « *Maintenant*, disait-il, *il y a beaucoup de choses à la télé, mais uniquement de la merde...* » On sait aussi, maintenant, heureusement, que tant qu'il y a de la crotte, il y a de l'espoir...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ○ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 23 juillet

TF 1

20.45 **Feuilleton : Les Grandes Marées.** De Jean Sagols (3e épisode). *Intrigues, amour, jalousie...*
22.25 **Magazine : Coucou, c'est nous !**
23.45 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

20.50 **Série : Taggart.** La Mauvais Œil.
22.35 **Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle.** 3. Gershwin, d'Alain Resnais. *Portrait du célèbre compositeur américain.*
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Concert : Elton John.**

FRANCE 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** *Les dernières pêcheuses d'ormeaux au Japon. Rediffusion.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Egypte : les derniers juifs d'Alexandrie ; Equateur : les mineurs des glaces ; Turquie : fort comme un Turc.
22.40 **Journal et Météo.**
23.05 **Feuilleton : Pavillons lointains.** De Peter Duffel (4e épisode).
0.00 **Continentales.**

CANAL PLUS

20.15 **Sport : Football.** Nantes-Monaco. Championnat de France, 1re journée.
22.30 **Sport : Les KO de Canal Plus.** Championnat du monde des mi-mouches IBF-WBC : Michael Carbajal (Etats-Unis), Kwang Sum King (Corée du Sud).
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Robin des Bois.** ■ Film américain de John Irvin (1990).
0.40 **Cinéma : Les Anges de la nuit.** ■ Film américain de Phil Joanou (1990) (v.o.).

ARTE

20.45 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Airbus ; Enquête sur les secours au mont Sainte-Odile ; Revue de presse. Invités : Jean-Pierre Stukl, Francis Guthleben.
21.40 ▶ **Magazine : Festivals estivals.** Documentaire : Montpellier-Le Saut de l'ange. A 22.15, Danse : So schnell, chorégraphie de Dominique Bagouet.
23.10 **Documentaire : Meurtre imminent.** *Les dames du roman noir anglais.*
0.10 **Documentaire : Terra X.** La vallée des volcans sacrés (rediff.).

M 6

20.45 **Série : Equalizer.** Piège pour un espion.
22.20 **Série : Mission impossible.** L'Hibernation.
23.20 **Magazine : Emotions.**
23.55 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Chine : atelier du monde.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Jean Cocteau.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Invités : Jacques Denis et Gérard Herzaft.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Avignon 1993 : tours de rôle (4).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Coumot.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert** (donné le 20 juillet à Aix-en-Provence) : une heure avec Rosa Mannion. Œuvres de Arne, Haydn, R. Strauss, Britten, Copland, par Gérald Moore, piano.
21.15 **Concert** (en direct d'Aix-en-Provence) : Orlando, opéra seria en trois actes, de Haendel, par Les Arts Florissants, dir. William Christie ; sol. : Felicity Palmer, Lynne Dawson, Jennifer Lane, Rosa Mannion, Harry van der Kamp.
0.35 **Bleu nuit.** Festival de Montpellier. Le Trio François Fauré, piano.

Samedi 24 juillet

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Baby Miss, de Jérôme Caza.
13.55 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **Divertissement : Ciné gags** (et à 17.30).
14.20 **La Une est à vous.**
17.35 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.05 **Série : Chips.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.38).
20.00 **Journal, Essais de formule 1, Tiercé et Météo.**
20.40 **Variétés : Succès fous de l'été.** *Tubes d'hier et d'aujourd'hui.*
22.25 **Téléfilm : Des flics pour cible.** De John G. Thomas.
0.00 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
0.40 **Sport : Formule 1 Magazine.** Spécial Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim.

FRANCE 2

13.20 **Documentaire : Rêves d'Afrique.** 3. La conquête des solidarités.
14.20 **Magazine : Animalia.**
15.10 **Documentaire : Le Seigneur des aigles.** De Frédéric Fougea et Gilles Santantonio.
15.40 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Brétigny-sur-Orge-Montlhéry, contre la montre individuel, 19e étape (55 km).
17.40 **Magazine : Vélo club.**
18.30 **Série : Flic à tout faire.**
18.55 **Sport : Journal du Tour** (et à 0.30).
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.**
20.50 ▶ **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Leur corps est un spectacle.
22.25 **Série : L'As de la crime.** Plus de peur que de mal.
23.15 **Journal et Météo.**
23.30 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Les meilleurs moments de la semaine.

FRANCE 3

13.55 **Magazine : Couleur pays.** Théâtre de rue, à Chalon, en direct.
16.00 **Tiercé.**
16.12 **Magazine :** *Couleur pays (suite).*.
17.35 **Série : Matlock.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.35 **Divertissement : Hugodélire.**
20.45 **Téléfilm : L'Enfant des loups.** De Philippe Monnier (dernière partie). *Radegonde est morte et Vanda est au cachot...*
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Pégase.** Piper on the Rocks.
23.35 **Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood.** The Divine Garbo, de Susan F. Walker (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Raison de vivre, l'histoire de Jill Ireland.** De Michael Rhodes.
15.05 **Documentaire : Descente au cœur de l'Irian Jaya.** De Bruno Cusa.
16.00 **Sport : Volley-ball.** France-Ukraine.
17.30 **Sport : Athlétisme.** Championnat de France, en direct d'Annecy. 2e journée.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Sur la foi du diable.** De Harry Winer (2e partie). *La mère du jeune adolescent meurtrier se bat pour faire éclater la vérité.*
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Sport : Pétanque.** Demi-finale du Trophée Canal Plus : Tunisie-la Réunion.
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Championnat de France ; Les buts de la première journée de D1.
23.45 **Cinéma : Deux yeux maléfiques.** ■ Film italien de George A. Romero et Dario Argento (1989).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
17.55 **Documentaire : La Planète rouge.** *De Kenny Edwards (rediff.).*
19.00 **Magazine : Via Regio.** Les régions européennes.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 24 juillet 1943.
20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Bougainville.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Grand format : La Roue.** *Douze portraits de coureurs cyclistes.*
22.00 **Téléfilm : L'Affaire Seznec.** D'Yves Boisset (2e partie). *Reconstitution, sous forme de fiction, d'une affaire célèbre. Un film-avertissement sur les mécanismes de l'erreur judiciaire.*
23.40 **Musique : Montreux Jazz Festival.**
0.15 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

13.50 **Série : Supercopter.**
14.45 **Série : Département S.**
15.40 **Série : Amicalement vôtre.**
16.35 **Musique : Flashback.** Spécial slows d'été.
17.00 **Magazine : Culture rock.** La saga d'Aretha Franklin.
17.30 **Série : Le Saint.**
18.25 **Magazine : Turbo.** Spécial Mercedes.
19.00 **Série : Drôles de dames.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Divertissement : Tranche de rire.**
20.50 **Feuilleton : Au nom de tous les miens.** De Robert Enrico (3e et 4e épisodes). *Le tragique destin de Martin Gray, d'après le livre qu'il a cosigné avec Max Gallo. Rediffusion.*
0.05 **Série : Soko, brigade des stups.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Massin, graphiste et écrivain.
20.45 **Nouveau répertoire dramatique.** La Cour intérieure,

de David Zane Mairowitz, texte français de Micheline Pouteau.
22.35 **Musique : Opus.** Christiane Legrand.
0.05 **Clair de nuit.** Festival de Chalon dans la rue.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert** (donné le 26 avril au Théâtre Grévin) : Sonate pour violon et piano, de Koechlin ; Sonate libre en deux parties enchaînées pour violon et piano op. 68, de Schmitt, par Régis Pasquier, violon, Huseyin Sermet, piano.
21.30 **Concert** (en direct de Montpellier) : Symphonie en fa, de Fauré ; Semiramide, extraits, de Respighi ; Tristan et Isolde, extrait, Parsifal, extrait, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Friedemann Layer.
0.35 **Bleu nuit.** Par Xavier Prevost. Festival de Montpellier.

Dimanche 25 juillet

TF 1

12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Sport : Formule 1 à la Une.** Grand Prix d'Allemagne, en direct d'Hockenheim.
15.30 **Série : La loi est la loi.**
16.20 **Série : Starsky et Hutch.**
17.15 **Disney Parade.**
18.15 **Des millions de copains.**
19.05 **Série : Duo d'enfer.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : L'Eté meurtrier.** ■■ Film français de Jean Becker (1983).
22.25 **Magazine : Ciné dimanche.**
23.05 **Cinéma : Chicanos chasseur de têtes.** ■ Film américain de Jerrold Freeman (1980).
0.45 **Journal et Météo.**
0.55 **Concert : Ensemble instrumental de Basse-Normandie.** Œuvres de Telemann, Vivaldi.

FRANCE 2

12.00 **Magazine : Savoir plus.** Mère à l'âge d'être grand-mère.
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : arrivée, Viry-Châtillon-Paris (180 km).
17.20 **Magazine : Vélo club.**
18.05 **Magazine : Stade 2.** Cyclisme ; Equitation ; Athlétisme ; Canoë-kayak ; Résultats : images de la semaine ; Football ; Automobile ; Surf.
19.10 **Sport : Journal du Tour** (et à 1.35).
20.00 **Journal, L'image du Tour, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Faux témoin.** ■ Film américain de Curtis Hanson (1987).
22.50 **Magazine : Musiques au cœur.** Spécial Tunisie.
0.30 **Journal et Météo.**
0.45 **Musiques au cœur** (suite). Concert, depuis le colisée d'El Jem. Œuvres de Berlioz, Bizet et Debussy, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. : Michel Plasson.

FRANCE 3

12.03 **Magazine : Autour du Tour.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Desperado.**
14.35 **Documentaire : Les Défis de la vie.** La Construction du logis.
15.30 **Magazine : Génération sensation.** Le Lacanau pro ; Le supercross ; La parapente ; Le rallye des cimes ; Le barefoot.
16.20 **Variétés : Embarquement immédiat pour la Tunisie.** Avec Michel Boujenah, Jean-Claude Brialy, Sapho, Patrick Bruel, Catherine Lara, Eddy Mitchell, Vaya con Dios, Marie Laforêt, Alain Chamfort, Jane Birkin, Louis Chedid, Blues Trottoir, LNA.
17.40 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.05 **Série : Hôtel de police.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.40 **Spectacle : Le Cirque Scott.**
21.55 **Magazine : Montagne.** Entre ciel et... mer. Invitée : Catherine Destivelle. Reportages : Hommes de marbre ; Via Ferrata ; Un homme, une passion : Charles Gauby, les volcans d'Auvergne et la montgolfière ; Cet été-là.
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Le Divan.** Invitée : Edmonde Charles-Roux.
23.35 **Cinéma : Rocco et ses frères.** ■■■ Film italien de Luchino Visconti (1960) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 13.30* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
13.05 **A la recherche de la plus belle fille du monde.**
13.30 **Décode pas Bunny.**
14.25 **Animaux superstars.**
14.30 **Documentaire : L'Autour, pirate des bois.** De Mike Richards.
15.10 **Série : Le Juge de la nuit.**
16.00 **Sport : Athlétisme.** Championnat de France, en direct d'Annecy. 3e journée.
18.00 **Cinéma : Le Marin des mers de Chine.** ○ Film de Hongkong de Jackie Chan (1986).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.40 **Flash d'informations.**
19.45 **Ça cartoon.**
20.35 **Cinéma : The Voyager.** ■■ Film germano-franco-grec de Volker Schlondorff (1990).
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Sport : Corridas.**
23.55 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Eliminatoire de la Coupe du monde de football : Bolivie-Brésil, Venezuela-Uruguay.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Téléfilm : L'Affaire Seznec.** D'Yves Boisset (2e partie, rediff.).
18.30 **Documentaire : Portraits d'Alain Cavalier.** Le Souffleuse de verre *(rediff.).*
19.00 **Série : American Supermarket.** Cartes postales de l'enfer *(rediff.).*
19.35 **Magazine : Mégamix.** John Lydon, Milena, Mari Boine Persen, Daddy Yod, Laurie Anderson, Erik Marchand et Yann Franck Kemener.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **La Roue.** Portrait de Miguel Indurain.
20.45 **Soirée théâtre.**
20.46 **Théâtre : La Cruche cassée.** Pièce de Heinrich von Kleist, mise en scène de Dieter Dorn. *Cette mise en scène de Dieter Dorn fut l'un de ses plus grands succès.*
23.25 **Documentaire : Dieter Dorn.** De Gea Kalthegener. *La réalisatrice a suivi toute une saison le travail de Dieter Dorn, directeur et metteur en scène des Kammerspiele.*
0.15 **Théâtre : La Robe à cerceau.** Pièce de Jacques Nolot. *Claire Denis a choisi le noir et blanc pour capter l'intimité de cette histoire qui se passe dans un café au moment de la fermeture.*

M 6

12.20 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : Equalizer.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.50 **Série : L'Heure du crime.**
15.35 **Magazine : Fréquenstar.** Les Francofolies.
16.35 **Musique : Flashback.** Spécial chansons à message.
17.10 **Série : Airport unité spéciale.**
18.00 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Série : Booker.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Sport 6** (et à 1.00).
20.45 **Téléfilm : Mon enfant, mon amour.** De Marvin Chomsky. *Une femme apprend que l'enfant qu'elle désirait sera anormal.*
22.25 **Magazine : Culture pub.** Spécial bons sentiments.
22.55 **Cinéma : L'Esclave des sens.** ○ Film italien de Joe D'Amato.
0.25 **Six minutes première heure.**
0.35 **Magazine : Metal Express.**

FRANCE-CULTURE

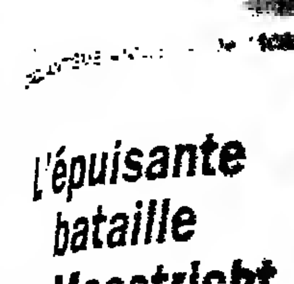
20.30 **Atelier de création radiophonique.** Quand le sang commence à danser, le buto (Ohno/Tanaka).
22.25 **Poésie sur parole.**
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 6 février au Centre culturel Aragon/Triolet d'Orly) : Atmosphère ! Atmosphère !, création de Fabien Tehericsen.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

15.55 **Concert** (en direct de Bayreuth) : Tristan et Isolde, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim ; sol. : Siegfried Jerusalem, John Tomlinson, Waltraud Meier, Falk Struckmann, Poul Elming, Uta Priew, Peter Maus, Sandor Solyom-Nagy (1er acte). A 17.25, entracte. A 18.15, 2e acte. A 19.45, entracte. A 20.35, 3e acte.
22.00 **Concert** (donné le 20 juillet à Montpellier). Le Jazz à cinq pianos : Martial Solal, Manuel Rocheman, Hervé Sellin, Gilbert Sigrist, Jean-Michel Pilc.
0.35 **Bleu nuit.** Par Xavier Prevost. Geri Allen, piano, et son quartette.

Le Monde





Le suicide de l'industriel italien Raul Gardini

L'effondrement du condottiere

L'ancien président de Montedison, Raul Gardini, s'est donné la mort vendredi 23 juillet d'une balle de revolver, à son domicile milanais.

ROME

de notre correspondante

On l'appellait «Il Contadino» (le paysan), mais à soixante ans, avec sa haute taille et son visage charpenté, Raul Gardini gardait le physique et le charme aventureux d'un de ces «condottieri» de l'industrie italienne triomphante des années 80, qu'il avait pleinement incarnée, régnant sans partage à la tête du deuxième groupe privé italien, Ferruzzi-Montedison pendant onze ans.

Homme de mer, passionné de voile, c'est avec la terre qu'il avait fait sa fortune, lorsque muni d'un diplôme d'ingénieur agricole et de beaucoup d'audace il avait succédé en 1979 à Serafino Ferruzzi, le patriarche, mort dans un accident d'avion, dont il avait épousé une des filles, Idina. Avec Gardini, le groupe Ferruzzi allait atteindre les sommets, jusqu'à devenir un empire : agroalimentaire bien sûr (il rachète Béghin-Say), mais encore transports, édition, énergie, chimie. Chimie surtout, lorsque, apparemment renforcé – ou plutôt affaibli? – par le rachat de la Montedison en 1987, au terme d'une bataille épique, il tenta, deux ans plus tard, une alliance ratée avec la société toute-puissante des hydrocarbures d'Etat, l'Eni, pour créer ce qui devait être le plus grand pôle chimique du monde, l'Enimont. Mariage sans suite qui se solda, à la fin de 1990, par le rachat des parts Montedison par l'Eni, et surtout par le signal du départ et du divorce d'avec le «clan» Ferruzzi.

A la barre, sa conduite du groupe avait été aussi âpre que linéaire, mais trop audacieuse justement. Gardini laissait un océan de dettes en puissance lorsqu'il claqua la porte en 1991, «remercié» en quelque sorte par le clan. On le revit à Paris où avec son allié, le banquier Jean-Marc Vernes, il allait tenter de nouvelles aventures agroalimentaires, à la tête de Gardini et associés, prenant le contrôle de Cacao Barry et Sogéviandes. Ce groupe industriel produisait également de l'eau minérale en Italie et réalisait au bout de deux ans d'activité un chiffre d'affaires de plus de dix milliards de francs.

On le vit surtout en mer, pour l'America's Cup de 1992, et son bateau, le *Moro di Venezia* termina deuxième après une course superbe qui fit oublier à l'Italie, déjà enfoncée dans les scandales et la corruption, que l'ère des «condottieri» était sans doute révolue. Lui-même ne tardera pas à être happé par la machine judiciaire : le 26 février il recevait un avis d'ouverture d'enquête pour avoir *«surévalué certains actifs et biens de société»* lors de la fin de l'Enimont. Presque rien en somme, vu les normes ambiantes italiennes. Et puis au printemps, c'était l'effondrement du groupe, les coulisses effarantes de la gestion menée avec superbe par Raul Gardini et son successeur : 25 milliards de dettes avouées, un directeur qui passe la main, un cartel de banques qui s'entremettent pour sauver et mettre en tutelle le groupe. Une trop grosse affaire pour laisser la justice indifférente, qui déjà cherchait à interroger l'ancien patron de Montedison, Giuseppe Garofano, en fuite.

Arrêté en Suisse et extradé il y a quelques jours, ce dernier, placé sous haute surveillance, ne tardait pas à être interrogé : dans son récit de comptes secrets et de bilans falsifiés, les noms qui revenaient le plus souvent étaient ceux de la famille Ferruzzi, et de Raul Gardini.

Une nouvelle série de révélations aurait dû paraître dans les journaux de samedi 24 juillet. Raul Gardini, déjà très éprouvé par les malheurs de Ferruzzi, avait-il peur du scandale? Il a préféré la mort volontaire. Une fin de condottiere pour le «Contadino».

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Les réactions à la reprise du quotidien alsacien

La Chancellerie examine la légalité du rachat des «DNA» par le groupe Hersant

La direction des affaires criminelles de la Chancellerie a entrepris d'étudier la légalité de la prise de contrôle du quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace* par le groupe Hersant, et le ministère de la justice devrait rendre son avis dans les prochains jours. La Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) avait envoyé, jeudi 22 juillet, une lettre à Pierre Méhaignerie, considérant que cette opération *«constitue une violation caractérisée de la loi du 1er août 1986 (...) et une atteinte grave au pluralisme.»* La FFSJ considère que ces textes, qui prévoient un seuil maximal de 30 % de la diffusion des quotidiens d'information politique et générale, *«contredisent totalement la thèse selon laquelle l'achat des DNA serait licite»* car réalisé non par Robert Hersant, mais par son fils Philippe.

Pour sa part, l'USJF-CFDT a demandé une étude juridique, et annoncé qu'elle *«n'hésitera pas à prendre la responsabilité des suites judiciaires qui s'imposeraient»*. Le ministre de la communication Alain Carignon, rappelant que seul le garde des sceaux est habilité à éventuellement saisir le parquet général, a indiqué que les éléments en possession du SJTI (service juridique et technique de l'information) ne *«permettent pas d'estimer que le seuil ait été dépassé»*. Sur la radio O'FM, il a ajouté : *«La loi et la concurrence européenne, ces deux éléments, doivent être pris en compte.»*

L'allongement du mandat des PDG de chaînes publiques

M. Carignon souhaite la «stabilité» du paysage audiovisuel

Le ministre de la communication, M. Carignon, a *«souhaité»* jeudi 22 juillet que les mandats des PDG de chaînes publiques soient allongés à cinq ans (au lieu de trois) pour qu'ils puissent *«faire des choses durables»*. Invité du «Grand O» organisé par O'FM et *la Croix*, M. Carignon a justifié sa décision en expliquant que *«dans la bataille actuelle, ce dont notre paysage* [audiovisuel] *a besoin, c'est de stabilité»*.

Stabilité dont bénéficierait Hervé Bourges pour finir son mandat de trois ans au nom d'un respect des échéances que la loi impose.

Les routes françaises moins meurtrières en 1992

En 1992, il y a eu, sur les routes de France, 534 morts et 7 864 blessés de moins qu'en 1991, annonce la Sécurité routière. Les raisons de cette baisse seraient le port de la ceinture, la limitation à 50 km/h de la vitesse en ville et l'instauration du permis à points.

Le jour le plus meurtrier a été, le samedi 18 avril (50 morts), lors des grands départs pour les vacances de Pâques, tandis que le plus grand nombre de blessés (850) est survenu le samedi 29 août, jour des grands retours de vacances d'été.

En visite à Washington

M. Monory ne croit pas à «la relance de la croissance dans les années à venir»

WASHINGTON

de notre correspondant

Venu confronter aux Etats-Unis ses réflexions sur *«la société de demain, l'emploi et la croissance»* en Europe, le président du Sénat, René Monory, a quitté Washington, jeudi 22 juillet, en dressant un diagnostic comparé qui met en évidence nombre de *«rigidités»* européennes. *«Pour renforcer l'emploi, les Etats-Unis croient beaucoup à la relance de la croissance*, a-t-il déclaré à la presse française. *Moi, je ne crois pas beaucoup à la relance de la croissance dans les années à venir.»* Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (la FED), qu'il a rencontré, est du même avis, a poursuivi le président du Sénat : *«Si d'ici à l'an 2000, on fait du 2 % pour cent de croissance annuelle, ce sera bien, m'a-t-il dit.»* Seulement, si la souplesse du marché du travail américain permet de créer des emplois avec ce niveau de croissance, ce n'est pas le cas en France.

Il y a des *«rigidités»*, liées à un système de protection sociale auquel les Français sont attachés, qui font qu'une reprise faible de la croissance ne changera pas grand-chose à la situation du chômage en France. *«Personne ne peut dire aujourd'hui qu'on fera à l'avenir 4 ou 4,5 % de croissance*, a-t-il affirmé; *alors faire croire que c'est la relance qui va faire baisser le chômage, c'est participer à l'entretien d'une espérance qui, non satisfaite, finira par produire une explosion sociale.»* M. Monory, qui a aussi été reçu par le vice-président Albert Gore, dit ne pas vouloir s'inspirer du *«modèle américain»* et explique qu'il préconise des remèdes structurels pour relancer l'emploi, comme le SMIC jeunes, l'aménagement du territoire, le temps de travail, etc.

Pour M. Monory, l'élection présidentielle de 1995 se jouera sur le dossier du chômage. Il y aura deux candidats de la majorité, parce que, dit-il, il y a deux sensibilités sur l'Europe.

Or l'Europe sera au cœur du débat puisque la tendance de nombreux électeurs est de faire porter la responsabilité de la situation à la Communauté. Peut-on imaginer que le président du Sénat se présente alors en *«candidat du compromis»* au sein de la majorité? Réponse prudente : *«Mon ambition, c'est de réussir au Sénat.»*

ALAIN FRACHON

□ **Selon l'institut de conjoncture Rexecode la croissance française sera «à peine positive» en 1994.** – L'institut de conjoncture Rexecode, proche du patronat, estime que *«pour éviter des surprises à l'automne prochain, mieux vaut dire clairement dès aujourd'hui que la perspective d'une croissance française à peine positive pour 1994 peut sembler à certains égards plus compatible avec la conjoncture actuelle»*. Dans sa revue de juillet, Rexecode ajoute que *«l'observation vaut d'ailleurs pour l'ensemble européen, et notamment pour l'Allemagne»* et qu'*«une deuxième année négative pour l'Allemagne (partie ouest) est dans la zone des probables»*.

L'affaire General Motors-Volkswagen

Le parquet de Darmstadt décide de poursuivre ses investigations contre M. Lopez

Le parquet de Darmstadt a annoncé, jeudi 22 juillet, la poursuite des investigations à l'encontre de José Ignacio Lopez de Arriortua, l'ex-vice-président de General Motors accusé par son ancien employeur d'avoir emporté chez Volkswagen des secrets industriels. Selon le parquet, les futures investigations vont en particulier consister à entendre des témoins, y compris au sein du groupe Volkswagen.

Le parquet a précisé que les quatre cartons de documents trouvés dans un appartement de Wiesbaden ayant été occupé par deux anciens collaborateurs d'Adam Opel AG, filiale allemande de General Motors, passés avec M. Lopez chez Volkswagen, sont issus du centre de développement technique d'Opel.

Stratégies commerciales

Ils portent sur un projet de petite voiture, dite O-Car, et n'auraient dû être accessibles qu'au sommet de la direction d'Opel, selon le communiqué du parquet. Ces documents portaient en outre sur des stratégies commerciales, des mesures pour diminuer les coûts et des indications relatives au futur modèle Vectra, a ajouté le parquet.

Le directoire de Volkswagen a renouvelé sa confiance à M. Lopez. Un porte-parole du groupe a estimé que le communiqué du parquet de Darmstadt confirmait que celui-ci menait ses investigations *«de manière unilatérale»*.

Renvoyé en correctionnelle dans l'affaire Urba

Henri Emmanuelli veut mettre en cause les modes de financement des autres partis

«Il n'est pas question d'opposer le suffrage universel à la justice», assure Henri Emmanuelli dans un entretien publié par *Paris-Match* (daté 29 juillet). L'ancien trésorier du PS, candidat à sa propre succession comme député des Landes, après sa démission consécutive à son renvoi devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc dans l'affaire Urba (le bureau d'études qui servait au financement du PS), affirme qu'*«un élu ne tient sa légitimité que du vote de ses électeurs»* et qu'il veut *«vérifier que cette confiance existe toujours»*.

«Le suffrage universel n'a pas vocation à fabriquer des innocents ou des coupables», a-t-il déclaré mercredi 21 juillet, sur Europe 1.

«Je pense être partisan de l'Etat de droit (...). J'ai du mal à accepter que l'on me prête ce genre de confusion ou d'amalgame.»

M. Emmanuelli, qui a l'intention de publier un «livre blanc» sur l'affaire Urba, affirme dans *Paris-Match* que son *«dossier est vide»* et qu'*«il n'y a pas eu d'instruction»* le concernant.

«Je me battrai, ajoute-t-il, *pour refuser un procès politique déguisé. Le PS ne doit pas être le seul parti à qui l'on demande des comptes sur le passé. Je ferai en sorte que les autres soient aussi tenus de s'expliquer sur la manière dont ils finançaient leur action.»*

M. Tapie jette une caméra de télévision à la mer

La direction régionale de France 3 Méditerranée a annoncé, vendredi 23 juillet, qu'elle portait plainte pour destruction de matériel à la suite de l'agression d'une de ses équipes par Bernard Tapie. Le président de l'Olympique de Marseille avait jeté, jeudi soir, une caméra à la mer, au large d'Hyères (Var). Cet incident est survenu alors qu'un journaliste et un cadreur d'images de la station régionale tentaient de filmer d'une embarcation le yacht *Phocéa* de Bernard Tapie, où venait d'arriver Jean-Pierre Bernès, après sa remise en liberté.

Le journaliste est entré en contact avec le voilier, à l'aide d'un téléphone portable, afin d'avoir une conversation avec Bernard Tapie, qui a refusé de répondre. *«Peu après, nos collaborateurs ont vu Tapie et son attaché parlementaire Marc Fratani monter à bord de l'annexe du* Phocéa *qui a foncé sur eux»*, a précisé la direction. Le député et son collaborateur sont alors montés à bord de la vedette de l'équipe de télévision et M. Tapie s'est emparé de la caméra, puis l'a précipitée à l'eau, déclarant au journaliste : *«Voilà ce que j'en fais de tes images.»*

CYCLISME

Chris Boardman améliore le record du monde de l'heure

L'Anglais Chris Boardman, champion olympique de la poursuite aux Jeux de Barcelone l'an dernier, a pulvérisé le plus prestigieux des records du monde de cyclisme, celui de l'heure, en parcourant la distance de 52,27 km, vendredi 23 juillet, sur l'anneau en bois du vélodrome de Bordeaux-Lac.

Le précédent record appartenait à l'Ecossais Graeme Obree qui avait réussi 51,596 km sur la piste de Hamar, en Norvège, le 17 juillet. Ainsi, en une semaine, le record de l'Italien Francesco Moser (51,151 km), réalisé en 1984, a été dépassé par deux Britanniques, en progressant de plus d'un kilomètre.

□ **Baisse des prix de 0,1 % en juin en France.** – Les prix à la consommation ont baissé de 0,1 % en juin en France par rapport à mai, selon l'indice définitif de l'INSEE publié vendredi 23 juillet. L'indice provisoire était une fourchette (-0,1 %-0 %). Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de 1,4 %.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23 juillet 1993 a été tiré à 471 475 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : les conquêtes de « Fort Boyard »

La popularité du jeu télévisé repose sur la magie de cette pièce militaire de l'Atlantique : une aubaine pour les producteurs de cette émission et pour la Charente-Maritime.

Lire également : « La Goutte-d'Or retrouve la fierté » ; « Lorient à la croisée des mers ».

L'épuisante bataille de Maastricht

Lire l'article de LAURENT ZECCHINI page 5

Les Palestiniens

DES TERMINALES D'EXCEPTION

7,00 F

